

COFINANCÉ PAR  
UNION EUROPÉENNE  
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage  
en Bretagne /



*Fonds Européen pour les Affaires Maritimes,  
la Pêche et l'Aquaculture (FEAMPA)  
Période 2021-2027*

## APPEL A CANDIDATURES

En vue de la sélection des Groupes d'Action Locale Pêche et  
Aquaculture (GALPA) pour la mise en œuvre du  
Développement Local Mené par les Acteurs Locaux (DLAL)

*Permettre une économie bleue durable dans les zones  
côtières, insulaires et intérieures et favoriser le  
développement des communautés de pêche et d'aquaculture*

**Dossier de candidature du GALPA  
Pays de Morlaix**

**Date limite de dépôt des dossiers : 20/04/2022**

Monsieur le Président,

Le Pays de Morlaix est un territoire marqué par l'existence historique de l'économie maritime. L'organisation des assises nationales de la Pêche et des produits de la mer alimentaires à Saint-Pol-de-Léon en novembre 2021 s'est faite dans un contexte particulièrement difficile marqué par le Brexit et la crise du Covid. Cet événement a permis de mettre en lumière la diversité des métiers que recouvrent les 4 600 emplois maritimes occupés sur notre territoire. Ces derniers concernent une grande diversité d'activités : production primaire, transport, recherche...

Le FEAMP 2014-2020 a permis au Pays de Morlaix de fédérer les acteurs tant élus que professionnels autour d'une stratégie collective destinée à conforter les activités maritimes. 17 projets ont été développés, permettant à la fois de consolider les activités des filières de production mais aussi de favoriser l'émergence et la structuration de filières innovantes ou encore de préserver et valoriser un patrimoine maritime unique. Ces projets sont les résultats d'une stratégie collective volontariste des acteurs locaux.

Dans la continuité et avec l'envie de renforcer cette dynamique, le Pays de Morlaix dépose une candidature en réponse à l'appel à projet émis le 8 novembre 2021 relatif au DLAL FEAMPA. L'élargissement de cette nouvelle génération du programme à l'économie bleue nous a permis de prendre en compte l'ensemble des activités concernées par la mer. Collectivement, le choix a été fait de conserver les activités aquacoles et de la pêche en guise de fil rouge. Ainsi, l'intégration des filières du tourisme ou du nautisme, par exemple, s'exerce par le prisme du soutien aux filières de productions primaires afin d'œuvrer au maintien du tissu économique productif, emblématique mais menacé.

La stratégie retenue a été guidée par le principe suivant : *préserver et accompagner les activités maritimes du Pays de Morlaix face aux défis sociétaux et environnementaux auxquels elles sont confrontées*. Il est nécessaire de poursuivre la dynamique enclenchée sur la programmation précédente à travers la mise en œuvre de la stratégie présentée dans ce dossier de candidature.

Jalonnée par des temps d'échanges et de concertations, cette nouvelle candidature a été construite avec et pour les forces vives du Pays de Morlaix. La mobilisation de ces dernières dans leur ensemble permet de porter d'une seule voix l'ambition maritime d'un territoire traditionnellement marqué par son lien à la terre et son agriculture. Les actions envisagées portent donc autant sur le maintien et le développement des activités et emplois que sur la sensibilisation et le développement d'une conscience maritime propre au Pays de Morlaix.

La plus-value de cette nouvelle programmation 2021-2027 réside dans la place accordée par les acteurs à l'enjeu environnemental et climatique et à l'importance de bénéficier de milieux de qualité et d'agir pour la préservation de ces derniers. Elle sera de plus l'occasion de nous appuyer sur l'expérience accumulée afin d'accompagner des projets locaux innovants et collectifs, structurants pour notre territoire. Le Pays de Morlaix a pour ambition d'agir à son échelle, mais collectivement, pour construire l'économie bleue de demain.

Je vous remercie pour l'accueil et la considération que vous réserverez à la candidature du Pays de Morlaix, et vous prie, Monsieur le Président, d'agréer mes respectueuses salutations.

Jean-Paul VERMOT,

Président  
PETR Pays de Morlaix

## Fiche d'identification du coordinateur

**Nom de la structure : PETR Pays de Morlaix**

Forme juridique : Syndicat mixte

Numéro SIRET : 200 072 973 000 15

### Représentant légal :

Nom, prénom : VERMOT Jean-Paul

Adresse postale : Cci - aéroport - CS 27939

Coordonnées tél : 02 98 62 39 57

Email (adresse électronique générique) : [contact@paysdemorlaix.com](mailto:contact@paysdemorlaix.com)

### Responsable à contacter :

Nom, prénom : LECOINTRE Aëla

Adresse postale : Cci - aéroport - CS 27939

Coordonnées tél : 02 98 62 39 57

Email : [aela.lecointre@paysdemorlaix.com](mailto:aela.lecointre@paysdemorlaix.com)

## 1. Diagnostic

### La délimitation de la zone éligible et outils de gestion concernés par la démarche

Le Pays de Morlaix regroupe en 2019 129 460 habitants (cf. annexe 2) au sein de de 59 communes. Il regroupe trois EPCI : la communauté d'agglomération de Morlaix (64 600 habitants - 28 communes), la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau (33 000 habitants - 19 communes) et Haut-Léon Communauté (31 800 habitants - 14 communes). Cela représente une densité de 97 habitants par km<sup>2</sup> et traduit la ruralité d'un territoire marqué par les liens terre-mer. Avec 22 communes littorales et plus de 120 kilomètres de linéaire côtier, le Pays de Morlaix dispose d'un patrimoine maritime lié à une riche histoire de laquelle découle aujourd'hui une importante diversité d'activités.

Ce territoire s'avère pertinent pour mettre en place le volet territorial du FEAMPA. Il représente un espace vécu par ses habitants, ce sont les limites de l'ancien quartier maritime de Morlaix ainsi que de la zone d'emploi définie par l'INSEE. C'est l'interface d'un dense réseau partenarial propice à la mise en commun et à l'émergence d'initiatives structurantes pour le développement local.

Il accueille la mise en œuvre de nombreuses démarches, contrats et programmes qui concernent directement l'économie bleue. Les démarches suivantes sont portées par le Pays de Morlaix :

- Portage et animation du SAGE Léon-Trégor

Le SAGE a un caractère contraignant pour les documents de planification urbaine : SCOT, PLU et cartes communales. Parmi les enjeux fixés (qualité de l'eau, préservation des milieux...), un enjeu transversal cadre l'ensemble de la démarche : le maintien des activités économiques s'inscrivant dans une démarche de responsabilité environnementale. Les objectifs sont également de :

- Préserver les milieux littoraux (mortalité des bivalves...) et prévenir d'éventuels conflits d'usages
  - Prévenir les risques naturels, liés à une montée des eaux (Morlaix régulièrement inondée) et au recul du trait de côte
  - Sensibiliser et communiquer auprès des différents acteurs, décisionnaires et citoyens.
- Portage et animation du Label Pays d'Art et d'Histoire (depuis 2006, 1<sup>er</sup> Pays en Bretagne en Bretagne labélisé)
    - accompagnement et soutien à toutes les initiatives de protection, de préservation et de sensibilisation au patrimoine
  - Portage du CRTE du Pays de Morlaix, qui s'articule autour de 4 axes concernés par l'économie bleue :
    - Transition économique
      - Développer une économie durable et créatrice d'emplois (accompagnement des mutations des secteurs clés, des filières d'avenir, promouvoir le tourisme en basse saison...)
      - Accompagner les initiatives d'accès à l'emploi et la formation
    - Transition énergétique
      - Tendre vers un territoire autonome en énergie
      - Soutenir et développer l'économie circulaire
    - Transition écologique et environnementale
      - Préserver le patrimoine matériel et immatériel (préserver la qualité des eaux et des milieux, anticiper les risques de submersion/érosion, accompagner les métiers et activités maritimes...)
    - Transition solidaire et territoriale
      - Accompagner les évolutions sociétales (développer les circuits courts, élaboration de PAT...)

D'autres démarches sont portées par les intercommunalités et communes membres :

- Des sites Natura 2000 faisant l'objet d'un DOCOB

Le document d'objectifs (DOCOB) est le plan de gestion d'un site Natura 2000. Il définit les orientations et les mesures de gestion et de conservation des habitats et des espèces, les modalités de leur mise en œuvre et les dispositions financières d'accompagnement. Il propose un ensemble de mesures de gestion pouvant être contractualisées avec les partenaires impliqués. Les mesures de gestion et de conservation définies dans le DOCOB d'un site Natura 2000 tiennent compte des activités économiques, sociales et culturelles qui s'exercent sur le site. Il vise à :

- Améliorer la connaissance des milieux et des espèces, notamment la sensibilité de ces dernières aux activités professionnelles et de loisirs
- Maintenir ou rétablir un bon état de conservation des milieux
- Maintenir ou rétablir un état de conservation favorable des espèces
- Poursuivre et développer des actions de communication et sensibilisation des usagers et publics
- Deux SCOT exécutoires, qui couvrent l'ensemble du territoire, mais sont le transfert de compétence vers le Pays est en cours. Ces documents doivent être compatibles avec le SAGE.
  - Un SCOT élaboré sur Morlaix Communauté en 2007 avec comme objectifs principaux :
    - Développer la vocation maritime du territoire, de prévoir l'extension et la redéfinition des usages des activités littorales dans un souci de gestion intégrée des zones côtières
    - Conforter les activités de culture marine en Baie de Morlaix tout en développant les autres activités (nautisme, tourisme...)
    - Anticiper et maîtriser les incidences des activités sur l'environnement (lutte contre les pollutions marines, sensibilisation...)
  - Un SCOT élaboré par le Syndicat mixte du Léon en 2010 avec pour objectifs principaux :
    - Soutenir l'économie locale et notamment l'activité de pêche face à une croissance des volumes débarqués, ainsi que l'ostréiculture nécessitant la proximité de la mer
    - Accompagner cela par la valorisation de synergies avec le tourisme
- Un PLUi-h exécutoire sur Morlaix Communauté et en cours d'élaboration sur les autres EPCI, qui doivent être compatibles avec les SCOT.
  - Le PLUi-h de Morlaix Communauté a été adopté en 2020 et a pour objectifs de :
    - Sécuriser le territoire face aux risques et nuisances en prévenant les risques d'inondations et submersions marines, en anticipant la montée des eaux et l'érosion du trait de côte
    - Soutenir l'innovation et le potentiel en faveur de l'économie, notamment maritime à travers le maintien d'une filière marine diversifiée et à potentiel (pêche, culture marines...) ainsi que des espaces portuaires et des infrastructures nautiques permettant le développement d'activités maritimes
    - Identifier les espaces de productions maritimes (actuels et futurs) et les préserver
    - Développer le tourisme et les activités de loisirs
- Des projets de territoire approuvés :
  - Charte de territoire du Pays de Landivisiau qui comporte plusieurs axes :
    - Un axe développement et promotion de l'activité économique en accompagnant les entreprises, chercheurs d'emplois
    - Promouvoir le tourisme et le développement d'un potentiel touristique
  - Charte de territoire de Haut Léon Communauté 2020-2026 qui comporte plusieurs axes :
    - Un axe transition environnementale, qui vise notamment à mettre en place un observatoire du trait de côte en vue d'une gestion intégrée de celui-ci et de prévenir les risques
    - Un axe transition économique afin d'accompagner l'innovation et les échanges autour de Blue Valley, accompagner le développement du tourisme avec le nautisme comme « vitrine »
  - Projet de territoire de Morlaix « trajectoire 2025 » (nouveau projet en cours d'élaboration avec une adoption prévue courant 2022) :  
Morlaix 2025, au sein de sa partie 2 « Agir en réseau pour l'économie du 21ème siècle » présente 6 priorités donc une intitulée « Morlaix Communauté, le lieu pour entreprendre » comportant un volet maritime :
    - En favorisant l'installation d'activités halieutiques sur la zone côtière avec un accès à la mer
    - En mobilisant les chambres consulaires pour structurer les filières pêches et conchylicoles et aider les professionnels
    - En développant et modernisant les infrastructures portuaires

### Éléments à retenir :

- Ces démarches et le FEAMPA partagent l'ambition de préserver les milieux naturels ainsi que la biodiversité qui s'y trouve
- Objectifs partagés de pouvoir préserver et planifier l'aménagement des espaces économiques sur le littoral et l'accès à la ressource en eau de mer
- Enjeux communs de préserver l'économie primaire (pêche, aquaculture...) tout en accompagnant l'installation de nouvelles activités nécessitant un accès mer et le développement de liens avec les activités touristiques et de loisirs
- Souhait de pouvoir accompagner la diversification des activités présentes et la structuration d'activités émergentes

## Synthèse des caractéristiques socio-économiques des filières de l'économie bleue sur le territoire

Il est proposé ici une description des principales activités maritimes du territoire :

- La pêche (embarquée, à pied, activités de transformation, distribution...)
- L'aquaculture (pisciculture, ostréiculture, algoculture...)
- La recherche, la formation et l'innovation
- Le patrimoine maritime et le tourisme
- Le transport maritime
- Les activités de loisirs et de bien-être en lien avec la mer
- La sensibilisation et l'éducation à la mer

A la fin de chaque rubrique, une synthèse des enjeux et grandes tendances de ces différentes activités sera présentée. Ce travail de diagnostic repose sur un croisement entre l'exploitation de ressources documentaires et sur la réalisation d'entretiens avec des représentants des filières de l'économie bleue locale. Ces entretiens ont été une occasion de pouvoir récupérer des données complémentaires sur des points précis du diagnostic, afin d'amender ce dernier.

La Bretagne se distingue par sa façade maritime qui est la plus importante du territoire national métropolitain. En 2019, ce sont ainsi 70 350 emplois qui sont recensés (5,4% de l'emploi régional) sans tenir compte de l'activité touristique. Si la région représente 4,5% des emplois nationaux, elle est surreprésentée dans les activités liées à la mer (défense, produits alimentaires...). Cinq Pays Bretons (sur 11 littoraux) concentrent 87% des emplois maritimes avec au moins 4 500 chacun, dont près de 4 600 pour le Pays de Morlaix ce qui représente 9% des emplois totaux locaux.

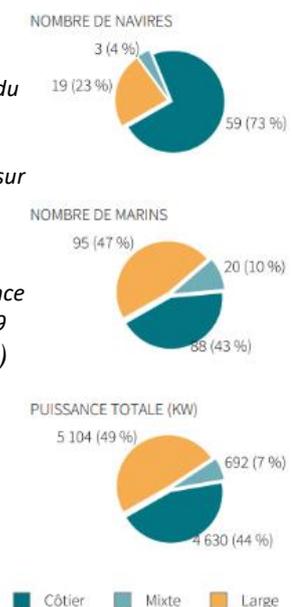
## La pêche : une richesse de métiers pour une forte valeur ajoutée

### 1.1. Activités et caractéristiques de la pêche locale

- Caractéristiques des navires et emplois

Il est recensé en 2019, sur le quartier maritime de Morlaix, 82 navires actifs soit 6,6 % des navires bretons. La moyenne d'âge des navires est plus élevée que sur la Bretagne puisqu'elle est de 31 ans, soit 2 ans de plus que la moyenne régionale. On recense également 203 marins actifs, soit 6,7 % des emplois régionaux et 14 % (11% en 2012) des emplois départementaux. L'âge moyen des armateurs est plus élevé sur le Pays de Morlaix puisque un quart d'entre eux a entre 51 et 55 ans (contre la même proportion entre 46 et 50 ans sur la Bretagne).

Figure 1 :  
Présentation du nombre de navires et marins actifs sur le quartier maritime de Morlaix ainsi que la puissance totale en 2019 (SIH IFREMER)



Concernant la pêche côtière<sup>1</sup>, le nombre de marins s'avère être en baisse par rapport à 2012 (43% des effectifs totaux contre 49% alors) et s'établit à 88 marins. Le recul de la pêche côtière s'observe aussi dans le cas de la puissance totale qui est également en baisse au regard du total de la flotte du Pays de Morlaix (qui représentait 48% en 2012 contre 44% aujourd'hui). Malgré cette baisse, la représentation reste semblable à la moyenne bretonne en termes de navires actifs, avec environ trois navires sur quatre concernés.

La pêche au large est en revanche sur représentée sur le quartier maritime de Morlaix par rapport aux autres échelles de comparaison (cf. ci-dessous). En effet, près d'un marin sur deux est concerné contre près d'un sur trois en Bretagne et près d'un navire sur quatre contre 14% pour la moyenne régionale. Le poids de la pêche mixte en Finistère s'explique notamment par les activités présentes en Cornouaille.

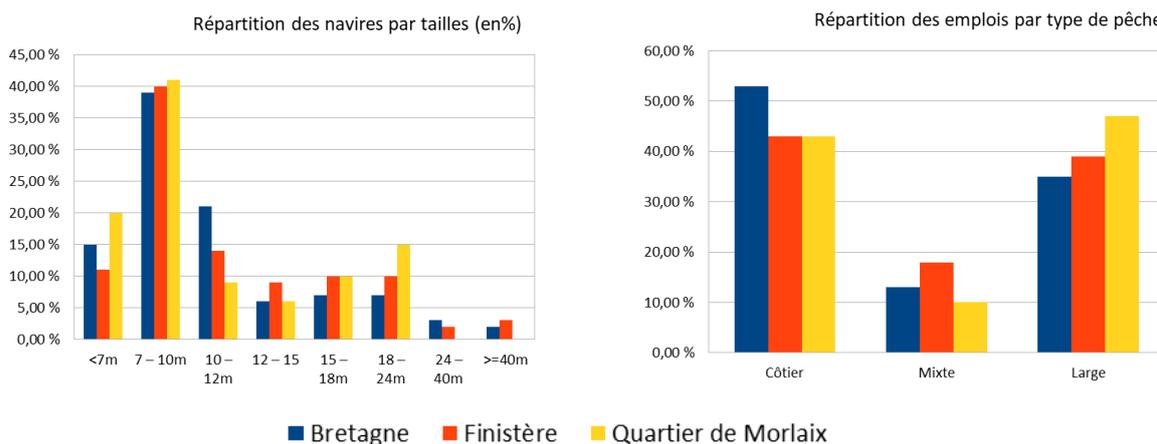


Figure 2 Répartition des navires de pêche par tailles et des emplois par type de pêche, en 2019 (SIH IFREMER)

Les navires enregistrés sur le quartier maritime de Morlaix sont en moyenne de taille plus modeste que sur les autres échelles (Finistère et Bretagne). En 2019, aucun navire à l'échelle de Morlaix ne dépasse d'ailleurs les 24 mètres. Entre 2002 et 2012, la baisse du nombre de navires actifs sur le quartier maritime de Morlaix reste mesurée. Les navires de moins de 12 mètres sont moins impactés (-5%) que ceux de moins de 24 mètres (-12%). Ces chiffres restent en dessous de l'évolution régionale pour laquelle les baisses enregistrées sont respectivement de -35 % et -12%.

Sur la période 2012-2019, les baisses sont bien plus conséquentes sur le quartier maritime de Morlaix. Les navires de moins de 12 mètres sont les plus touchés (-29 % contre -4% en Bretagne), tandis que les navires de moins de 24 mètres enregistrent une baisse modérée de 4 % (contre 15% en moyenne régionale).

En comparaison globale, on constate une baisse de presque 19 % du nombre de navires sur le quartier maritime de Morlaix. A l'échelle Bretonne, ce chiffre est de -6,5 %. Le Pays de Morlaix se retrouve donc confronté à une baisse bien plus marquée du nombre de ses navires actifs depuis 2012 par rapport au reste de la région, alors que lors de la précédente candidature, le constat inverse était dressé (alors de -9 % contre -20%).

- Evolution des métiers utilisés

Le tableau ci-dessous présente pour chacun des principaux métiers pratiqués les caractéristiques en termes de navires et de durée d'activité. A noter qu'un navire peut pratiquer plusieurs métiers au cours de l'année ou d'un mois mais rarement au cours d'une marée.

<sup>1</sup> La pêche côtière correspond à la pêche en dans la zone des 12 miles (sorties entre 1 et 4 jours), la pêche au large (ou hauturière) a lieu en dehors de 12 miles (sorties entre 4 et 10 jours). La pêche mixte concerne des bateaux qui pêchent aussi bien au large que sur la côte

Malgré la réduction du nombre de navires actifs sur le quartier maritime de Morlaix, le profil des métiers présents reste diversifié. Le tableau ci-contre permet d'en présenter les principaux et montre la prédominance du filet à poissons, majoritairement utilisé sur Morlaix (49% des navires contre 30% à l'échelle régionale), de même que les casiers à gros crustacés (47% sur Morlaix contre 21% sur la région Bretagne).

La spécialisation locale (soit la pratique d'un seul métier) remarquée lors de la précédente candidature semble se confirmer depuis. La part de navires utilisant deux métiers ou plus est passée de 60 % en 2012 à 58 % en 2017, tandis que pendant ce temps ce chiffre est passé de 69 à 72 % sur la région Bretagne.

Métier *	Nombre de navires	Nombre de mois d'activité	Nombre moyen de mois d'activité par navire
Filet à poissons	45 (49%)	367	8,2
Casier à gros crustacés	43 (47%)	294	6,8
Drague à coquille saint-jacques	24 (26%)	109	4,5
Ligne à main à poissons	15 (16%)	76	5,1
Chalut de fond à poissons	6 (7%)	51	8,5
Casier à crevettes	15 (16%)	50	3,3
Palangre à poissons	11 (12%)	48	4,4
Filet à crustacés	4 (4%)	24	6,0
Pêche sous-marine	4 (4%)	22	5,5
Métiers de l'appât	3 (3%)	16	5,3

Figure 3 Métiers pratiqués sur le quartier maritime de Morlaix, SIH-IFREMER 2017

Le diagnostic FEAMP réalisé en 2015 mettait en avant le rôle de la pêche au large dans cette spécialisation. La baisse marquée du nombre de navires de moins de 12 mètres sur le quartier maritime de Morlaix ces dernières années peut expliquer cette poursuite du phénomène de spécialisation. Ces navires sont en effet plus concernés par la petite pêche et une polyvalence dans les métiers et activités qui sont pratiqués.

Afin de comprendre les enjeux des activités présentes en Pays de Morlaix, il convient de détailler les principaux métiers<sup>2</sup> :

- Les caseyeurs à crustacés

La flottille est principalement composée de navires d'une taille moyenne de 9 mètres. Parmi les caseyeurs du territoire, la grande majorité est polyvalente et utilise également le filet ou encore la drague à coquilles Saint-Jacques.

Les principaux ports fréquentés sont Roscoff et surtout l'île de Batz. La pêche aux casiers est une technique sélective, permettant de remettre à l'eau, vivants, les individus non recherchés ou en sous-taille. Les espèces principalement pêchées sont le homard européen et la crevette. Le tourteau et l'araignée sont également des espèces particulièrement recherchées par les caseyeurs du territoire. L'activité est pratiquée toute l'année mais avec un pic pendant la période allant du printemps à l'automne avec une majorité de la pêche aux gros crustacés entre avril et août (homards, tourteaux...).

- Les fileyeurs

Les fileyeurs, quant à eux, sont également des unités de moins de 12 mètres. Ils travaillent principalement à l'ouest, dans le secteur autour de l'île de Batz toute l'année. Tout comme les caseyeurs, ils sont très dépendants des coefficients de marée. Ces engins sont très sensibles aux courants de marée qui sont à leur maximum lors des coefficients élevés. Les espèces principalement pêchées sur le site sont le lieu jaune, le rouget barbet, la baudroie ou encore le bar et la sole.

<sup>2</sup> Source : Fiches métiers du Comité Départemental des Pêches et Elevages Marins du Finistère

- Les coquillages : La pêche à pied professionnelle et de loisir

La pêche à pied professionnelle des coquillages est présente sur tout le littoral du Pays de Morlaix, avec des gisements importants (coques, palourdes) notamment à Locquirec. En raison d'un mauvais classement sanitaire, cette zone était fermée à la pêche à pied de 2012 à 2016 (loisir et professionnelle) entre juin et octobre. Depuis 2017 la zone est ouverte.

En baie de Morlaix, seuls ont pratiqué 4 à 5 professionnels contre 50 en Finistère et 360 en Bretagne en 2017 (source : CDPMEM du Finistère). Les espèces récoltées sont très diversifiées comme on peut le voir ci-contre (pêche de loisir uniquement). Le constat reste toutefois semblable pour la pêche des professionnels.

Les algues sont faiblement récoltées dans le cadre de la pêche de loisir mais ce chiffre semble progresser de manière rapide, en lien avec un développement et une mise en valeur récente de cette ressource auprès des particuliers. Cela tend à inquiéter les récoltants d'algues professionnels.

Des tensions peuvent également apparaître avec l'activité ostréicole, des pêcheurs à pied étant parfois observés au sein des parcs ostréicoles pour y pêcher le bigorneau ou la palourde, le premier étant utilisé notamment par les professionnels pour éliminer les algues vertes des tables.

- La pêche embarquée à la coquille Saint-Jacques

Habituellement, un peu moins de 30 dragueurs exploitent la coquille Saint-Jacques en baie de Morlaix, d'octobre à avril. Le nombre de licenciés évolue très peu sur la zone. Il est toujours compris entre 30 et 35. Les navires du quartier de Morlaix composent le gros de la flotte, avec quelques unités venant du quartier de Paimpol. Cette pêche saisonnière se pratique en fin d'année pour toutes ces unités, qui pratiquent différents métiers comme le chalut, le casier ou le filet en majorité le reste de l'année. On trouve également quelques goémoniers qui s'adonnent à cette pêche d'hiver. En 2021, le lancement de la campagne de pêche n'a pu avoir lieu en raison d'une toxine amnésiante (ASP) qui empêche la consommation de cette espèce. Les professionnels du Pays de Morlaix ont dû s'adapter et se rabattre sur d'autres zones de pêche ou métiers.

Une dizaine d'entre eux repartent au métier du chalut en dehors de la saison de coquilles, les autres navires se tournant vers les arts dormants (filet, ligne, casier). C'est donc un modèle économique particulier, qui repose pour les professionnels sur la pratique de deux métiers durant deux périodes de l'année. La plupart des navires pratiquant cette pêche sont de petites unités qui comptent entre 2 et 3 hommes embarqués.

Depuis les années 2000, il est observé une baisse de production des différents gisements sur le quartier de Morlaix qui a justifié le financement d'une étude dans le cadre du FEAMP 2014-2020 afin de mieux connaître les différents stocks et gisements, repérer les zones plus fragiles et moins productives. Cela également dans la perspective d'adapter l'activité de pêche aux zones les plus productives.

La pêche à la coquille Saint-Jacques se traduit également par la présence locale de l'écloserie du Tinduff, qui dispose d'une concession en Baie de Morlaix pour le grossissement de jeunes coquilles Saint-Jacques destinées à réensemencer des gisements naturels.

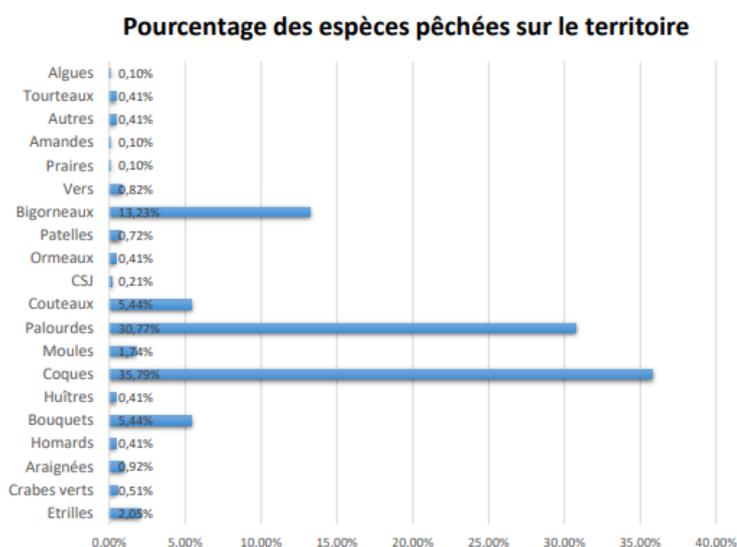


Figure 4 Répartition des espèces pêchées sur le territoire du Pays de Morlaix par les pêcheurs à pied de loisir en 2016 (Observatoire de la pêche à pied de loisir Manche-Mer du Nord, CPIE-Ulamir)

- **Les goémoniers embarqués**

Sur le Pays de Morlaix, 3 navires ont des licences pour exploiter les algues, basés notamment sur l'île de Batz. Les goémoniers pratiquant en baie de Morlaix n'ont pas d'activité annexe et pratiquent principalement la récolte des laminaires. L'invention du scoubidou hydraulique dans les années 70 a permis la mécanisation de l'activité, engendrant une baisse du nombre de goémoniers ces 30 dernières années. A titre d'exemple, il existait 13 navires sur l'île de Batz dans les années 90 contre 3 aujourd'hui. Depuis 2010 est exploité également le « Laminaria hyperborea » poussant à de plus grandes profondeurs grâce à l'aide de « peignes norvégiens ».

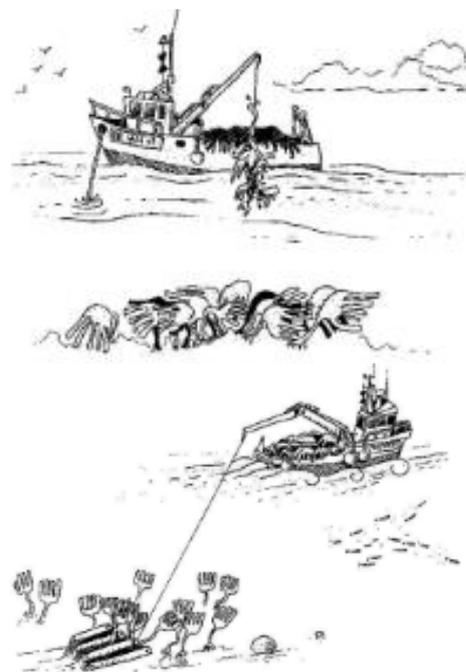


Figure 5 Récolte au scoubidou (haut) et peigne norvégien (bas), extrait DOCOB baie de Morlaix

Au niveau départemental, 31 navires ont une licence algues, en grande majorité sur le quartier maritime de Brest où est réalisée la plus grande partie de l'exploitation des algues. En 2019, c'est 62 258 tonnes de laminaires qui ont été pêchés par les navires goémoniers en Finistère. Le Pays de Morlaix représente 4 878 tonnes, soit près de 8% de la production départementale. Le Pays de Morlaix se distingue par ses débarquements : le « Laminaria hyperborea » en représente une majorité (58%) quand sur le Pays de Brest cette espèce ne représente « que » 29% des débarquements observés. Si Roscoff représente 8% des débarquements totaux du Finistère, le « Laminaria hyperborea » y représente en revanche 16% des volumes finistériens. Par rapport à l'année 2012, les débarquements à Roscoff sont en baisse de 12%.

### 1.2. Le débarquement et la commercialisation : une forte valeur ajoutée locale

- **Lieux et volumes des débarquements**

La notion de port d'exploitation principal renvoie au port le plus fréquenté par un navire durant l'année. Sur le quartier maritime de Morlaix, en 2017, c'est sur Roscoff (Port du Blosson et vieux port) que se concentrent la majorité des navires, avec près de la moitié des effectifs globaux.

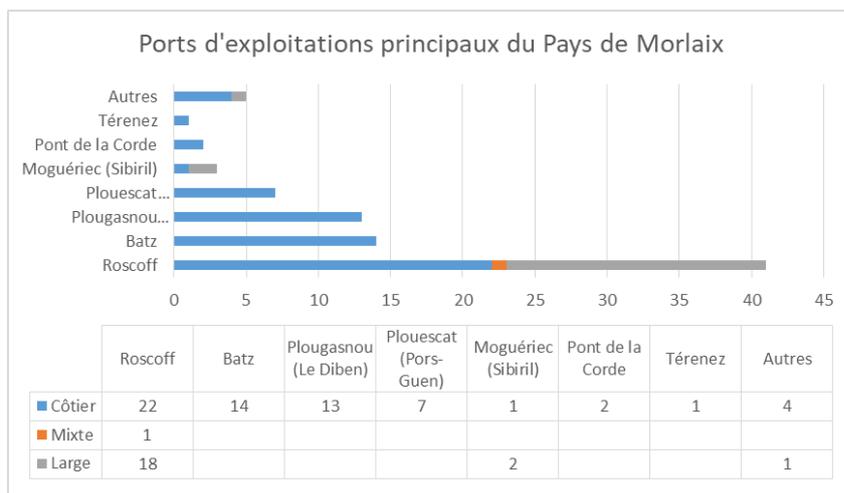


Figure 6 Principaux ports d'exploitations en Pays de Morlaix en 2019 (SIH IFREMER)

L'île de Batz, le Diben-Primel ou encore Pors Guen accueillent également un nombre conséquent de navires, allant de 14 à 7 unités.

Ces principaux ports sont complétés par un maillage de plus petits ports tels que le Pont de la Corde, Moguériec ou encore Térénez par exemple qui abritent un ou deux navires.

En termes de volumes débarqués, le Finistère concentre plus de la moitié des volumes régionaux débarqués en 2020, qui s'élèvent à 159 250 tonnes. Le Pays de Morlaix arrive en troisième position avec 13% des volumes régionaux débarqués, derrière le Pays de Cornouaille (29%) et celui de Brest (28%).

Espèce	Tonnage
Autres	5261,29
Merlu européen	562,05
Saint Pierre	577,04
Seiche commune	659,83
Tourteau	685,66
Congre d'Europe	780,58
Tacaud commun	929,96
Grondin rouge	1218,30
Merlan	1491,86
Aiglefin	2246,50
Baudroies nca	2258,53
<b>total</b>	<b>16671,59</b>

Figure 7 Volumes débarqués (hors algues) sur l'ensemble des ports du Pays de Morlaix en 2020, données SIH IFREMER

Le tableau ci-contre présente les 10 principales espèces débarquées sur l'ensemble des ports du Pays de Morlaix en 2020, hors algues.

- Distribution, commercialisation et transformation
  - La Criée de Roscoff

En Bretagne, les produits de la mer débarqués sont pour partie vendus dans des halles à marées ou criées. Plus de la moitié de ces 15 criées bretonnes sont situées en Finistère (Brest, Roscoff, Concarneau, Audierne...).

Elles permettent de vendre les pêches des navires aux enchères auprès d'entreprises de mareyage ou encore de poissonniers. La criée de Roscoff se retrouve quelque peu isolée au nord du département, la majorité des autres criées étant basées dans le sud du Finistère et de la Bretagne. La criée de Roscoff comptabilise 94 acheteurs dont 71 mareyeurs et 11 poissonniers (données DIRM NAMO 2019).

Espèces	Tonnage (T)	Valeur (en €)	Prix moyen (€/kg)
Baudroies nca	921,6	3 975 775,10 €	4,31 €
Autres Espèces	854,7	1 365 628,00 €	1,60 €
Merlan	546,1	1 173 968,50 €	2,15 €
Turbot	67,5	1 050 691,80 €	15,56 €
Saint Pierre	92,5	1 019 024,20 €	11,01 €
Aiglefin	500,2	884 298,40 €	1,77 €
Barbue	61,8	646 657,04 €	10,46 €
Calmars côtiers	89,5	634 977,40 €	7,10 €
Coquille St-Jacques atlantique	213,5	616 166,14 €	2,89 €
Seiche commune	220,5	560 687,70 €	2,54 €
Raie lisse	226,0	518 135,86 €	2,29 €
Tourteau	120,7	450 079,30 €	3,73 €
Lieu jaune	73,0	391 085,02 €	5,36 €
Bar européen	29,5	380 394,65 €	12,91 €
Limande sole	69,1	343 890,00 €	4,97 €
Rouget de roche	63,8	307 300,40 €	4,82 €
Homard européen	12,4	249 102,37 €	20,15 €
Sole commune	18,0	243 615,59 €	13,54 €
Raie fleurie	130,0	218 638,93 €	1,68 €
Cardine franche	59,9	213 392,91 €	3,56 €
Merlu européen	79,9	200 918,06 €	2,52 €
<b>TOTAL</b>	<b>4450,2</b>	<b>15 444 427,37 €</b>	<b>3,47 €</b>

Figure 8 Principales espèces débarquées et vendues dans la criée de Roscoff, en 2020 (Données IFREMER)

Le détail des ventes de la criée de Roscoff pour l'année 2020 sont observables ci-dessus. Ainsi, en 2020, les débarquements sur la criée de Roscoff représentent 5% des volumes régionaux pour 6% de la valeur. La criée de Roscoff, comme celle de Brest, est la seule au sein de son Pays. Cela permet d'observer des prix légèrement supérieurs à la moyenne finistérienne et régionale, en lien avec l'exploitation d'espèces à forte valeur ajoutée.

Entre 2019 et 2020, les volumes vendus ainsi que les prix ont chuté en raison de la pandémie de Covid 19 avec la fermeture des différents lieux de ventes et de consommation. Si cette chute est plus conséquente que sur la moyenne du département, le prix moyen reste supérieur sur la criée de Roscoff, en lien avec sa situation de « monopole » local et les espèces débarquées, à forte valeur ajoutée.

	Volumes (tonnes)		Valeur (k€)		Prix moyen (€/kg)	
	2020	2020/2019	2020	2020/2019	2020	2020/2019
Crée de Roscoff	4450,2	-23%	15 444	-28%	3,47	-7%
Crées du Finistère	39 272	-12%	117 974	-17%	3	-6%

Figure 9 Comparaison des volumes et prix des ventes en criées de Roscoff et du Finistère (données SIH-Iframer)

La criée de Roscoff se distingue par l'importance des achats réalisés à distance, pour près de 90% d'entre eux. Si la criée représente 40 emplois, les difficultés de recrutement et le côté physique du métier sont à l'origine d'une recherche d'optimisation de l'espace et son fonctionnement. A titre d'exemple, la CCI modernise et mécanise une partie de la production sur la criée de Brest.

Les achats à distance permettent aux acheteurs d'être « présents » sur plusieurs criées bretonnes simultanément pour réaliser leurs achats, notamment pour les mareyeurs. A noter que le Pays de Morlaix connaît également une activité importante liée aux crustacés, peu visible dans les ventes de la criée. Cette activité est en effet gérée « *directement par un mareyeur-armateur qui organise la commercialisation dans le cadre d'un marché de gré à gré. Cette marchandise ne passe donc pas en criée* »<sup>3</sup>.

- Les mareyeurs

Le diagnostic de la candidature précédente mettait en avant l'existence de 5 mareyeurs locaux, avec la particularité d'appartenir à d'importants groupes nationaux. Ce phénomène de concentration s'est amplifié ces dernières années, avec également une reconversion de l'activité historique de certains viviers du territoire :

- Le groupe Beganton, historiquement implanté à Roscoff et regroupant plusieurs sites en Bretagne, a rejoint en 2016 le groupe Méricq. Réputé pour ses crustacés et notamment ses tourteaux, le groupe a enregistré un chiffre d'affaire de 24 984 724€ en 2020<sup>4</sup>, en baisse de 10% par rapport à 2019 dans un contexte de pandémie mondiale. Le groupe compte près d'une centaine de salariés, dont un peu moins de la moitié sur le Pays de Morlaix.
- Les viviers de la Méloine ont été fermés par le groupe « Intermarché » en 2016. Ces viviers existent de nouveau depuis peu, en faisant partie du projet « Bezhin Breizh »<sup>5</sup>, qui vise à produire des algues marines de manière durable en reconvertissant du foncier agricole. Les viviers permettent de stocker et développer ces algues. Si l'activité traditionnelle de mareyage existe toujours, les viviers de la Méloine s'inscrivent dans un projet plus global et notamment de transformation et de stockage de macroalgues. Ce projet se fait en lien avec la recherche via la station biologique de Roscoff, sur la mise en place de procédés multitrophiques pour l'algoculture.
- Les viviers de Roscoff sont également engagés dans le projet « Bezhin Breizh » et interviennent sur la production de macro-algues et de R&D. Les viviers continuent en parallèle l'activité traditionnelle de mareyage.
- Les viviers du Diben ont également stoppé leurs activités depuis quelques années, le site reste disponible pour accueillir des activités (mareyage, autres...)
- Les viviers de Porsguen font aujourd'hui partie du groupe Océalliance, qui a repris Alliomer en 2016<sup>6</sup>. Les viviers de Porsguen emploient aujourd'hui encore 20

<sup>3</sup> Extrait du site de la CCIMBO, <https://www.bretagne-ouest.cci.bzh/infrastructures-et-equipements/les-ports-de-peche/port-de-peche-de-roscoff/criee-de-roscoff-deux>

<sup>4</sup> Extrait du site société.com : <https://www.societe.com/societe/beganton-314703901.html#:~:text=Pr%C3%A9sentation%20de%20la%20soci%C3%A9t%C3%A9%20BEGANTON&text=Son%20effectif%20est%20compris%20entre,24%20984%20700%200%20E%82%AC>.

<sup>5</sup> Extrait du site : <https://www.wealsea.com>

<sup>6</sup> Extrait issu de : <https://pdm-deafoodmag.com/lactualite/detail/items/ocealliance-soffre-alliomer-9091.html>

personnes. Ils achètent la majorité de leurs produits à des pêcheurs locaux ainsi que des crustacés (homards notamment) auprès de vendeurs Irlandais et Anglais.

- Les industries agroalimentaires

Au sein des emplois de la production et transformation des produits de la mer, au-delà des producteurs primaires se distinguent également les industries agroalimentaires. C'est un secteur dynamique sur la période récente que montre le développement des emplois : entre 2016 et 2019, c'est 124 emplois supplémentaires qui ont été enregistrés.

Une pluralité d'acteurs se répartissent ces emplois : MOWI avec près de 400 salariés (ex-Marine Harvest Kritsen) à Landivisiau, Primel Gastronomie à Plougasnou<sup>7</sup> avec plus de 200 salariés ou encore MerAlliance Armoric qui concentre environ 85 salariés à Landivisiau.

#### Éléments à retenir :

- Des activités de pêche en recul, principalement concernant la pêche côtière (baisse globale de 20% du nombre de navires actifs et de marins)
- Un difficile renouvellement des générations et une absence de formation sur le territoire à destination des métiers de la pêche avec un vieillissement des armateurs
- Présence de métiers emblématiques liés aux ressources locales (casiers pour les crustacés comme le tourteau...)
- Des enjeux sur le suivi de la qualité des milieux et des ressources : la présence d'une toxine en 2021 n'a pas permis de lancer la campagne à la coquille Saint-Jacques en baie de Morlaix, des tensions sont notées par les professionnels sur le tourteau
- Présence de 3 navires goémoniers, activité quasiment exclusive au nord Finistère
- Des circuits de distribution singuliers, marqués par la quasi disparition des activités de mareyage localement et la reconversion de l'activité historique de certains viviers restants
- La criée de Roscoff, la seule du Pays de Morlaix, permet d'observer des prix supérieurs à la moyenne départementale en lien avec le débarquement d'espèces à forte valeur ajoutée
- L'impact du Brexit rend incertain l'accès à long terme aux ressources des eaux britanniques

## L'aquaculture : un territoire ostréicole et piscicole majeur

### 1. La conchyliculture

L'aquaculture en Bretagne repose essentiellement sur la conchyliculture. La production bretonne reste l'une des plus importantes sur le territoire national.

Si quelques espèces dominent largement les volumes de production bretonne comme les huîtres creuses et plates ainsi que les moules, les professionnels tendent à diversifier leurs activités grâce à d'autres productions comme les ormeaux, les palourdes et les coques, même si les volumes restent marginaux. Cette recherche de diversification dans les activités des conchyliculteurs prend néanmoins de plus en plus d'importance depuis quelques années et les phénomènes de mortalités observables.

#### 1.1. La production

En Bretagne Nord<sup>8</sup>, la conchyliculture représente 2 002 hectares dont plus d'un quart pour le site de Morlaix (686 ha). En termes de volumes de production, le site de Morlaix se classait deuxième en 2013

---

<sup>7</sup> Observatoire de l'économie maritime en Bretagne n°2, réseaux des CCI et agences d'urbanisme et de développement de Bretagne, juillet 2021

<sup>8</sup> Données CRC Bretagne Nord, Étude socio-économique de la conchyliculture en Bretagne Nord (2013), Yann Deydier, 2016

avec 5 207,5 tonnes (24% des huîtres élevées) derrière le quartier de Paimpol (37 % des huîtres élevées) et devant la baie de Cancale (17 % des volumes).

En Pays de Morlaix l'activité conchylicole se développe exclusivement en Baie de Morlaix, et se concentre sur l'ostréiculture. La baie de Morlaix est divisée en deux entités distinctes : d'un côté la rivière de Morlaix (564 ha), définissant un espace allant de la rade de Morlaix jusqu'à la partie Est de Callot et Térénez, et d'un autre côté la rivière de Penzé (138 ha), englobant sa partie estuarienne et les espaces à l'Ouest de Callot.

Les techniques d'élevage et de production sont cadrées par le schéma des structures des exploitations de cultures marines du Finistère, approuvé par arrêté préfectoral n°2015334-0002 du 30 novembre 2015. Tout projet de modification culturelle ou d'exploitation est ainsi présenté en Commission de cultures marines du Finistère, organe présidé par le Préfet du Finistère ou son représentant.

La surface concédée est gelée en baie de Morlaix et ne permet pas l'ouverture de nouvelles surfaces à la culture de coquillages. On recense ainsi en Pays de Morlaix 540 concessions accordées pour 92 détenteurs.

Les activités de productions marines dans le pays de Morlaix

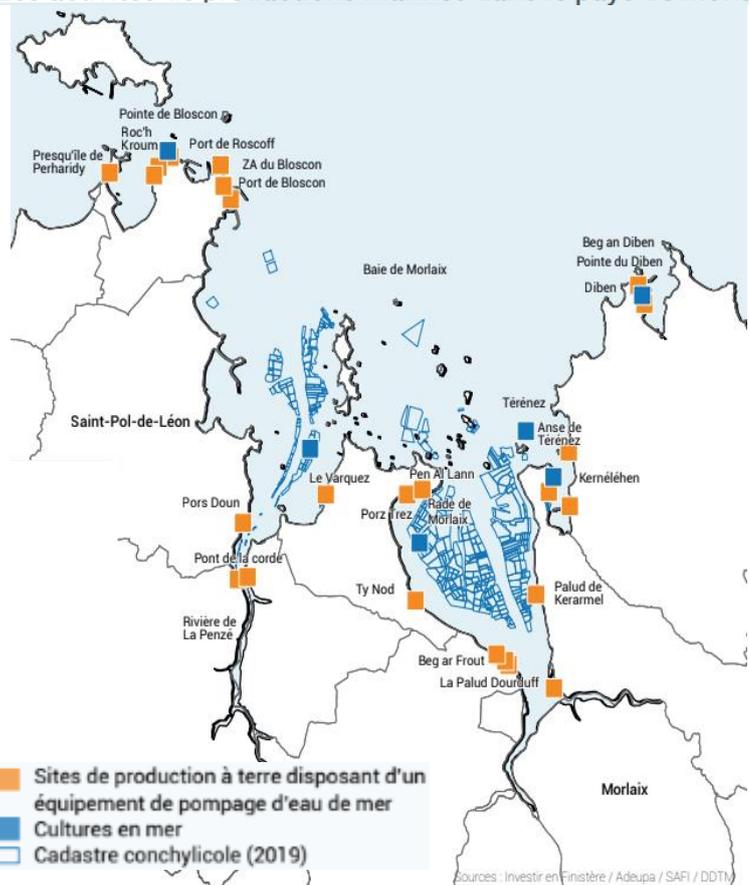


Figure 10 Carte des activités de productions marines en Pays de Morlaix, Portrait de territoire du Pays de Morlaix (Adeupa, 2020)

### 1.2. Production sur le Pays de Morlaix et innovation

Historiquement consacrée à l'élevage de l'huître plate (la première concession fut accordée en 1892), différentes crises rencontrées dans les années 70 (épizooties, naufrage de l'Amoco Cadiz...) sont à l'origine d'un bouleversement de la production, qui s'est par la suite concentrée sur l'huître creuse. En 2013, aucune production d'huîtres plates n'est recensée sur le territoire.

Une nette évolution des techniques de production est notable en baie de Morlaix pour répondre aux évolutions environnementales observées. En effet, l'augmentation des échouages d'algues vertes (*Ulva sp.*), ainsi qu'une recrudescence de la prédation par les daurades et les balistes, sont défavorables à la production d'huîtres au sol. Si les cultures étaient, localement, préférentiellement réalisées à plat, la majorité des parcs découvrants sont aujourd'hui exploités en surélevé. Le nouveau schéma des structures des exploitations de cultures marines du Finistère permet la diversification des espèces élevées pour pallier au manque à gagner engendré par la mortalité du naissain. Ainsi, parmi les coquillages filtreurs, seule la culture des moules demeure interdite en baie de Morlaix. La morphologie trop fermée de la baie de Morlaix ne permet pas un renouvellement des eaux suffisant pour que cohabitent ostréiculteurs et mytiliculteurs.

Les différents métiers pratiqués par les ostréiculteurs en baie de Morlaix sont (sources : CRC Bretagne Nord, pour les huîtres creuses) :

Nature exploitation	Surface (ha)	Quantité (T)	Spécificités
Elevage en eau profonde	109	79	Récolte par draguage. Cette forme de production est en hausse par rapport aux observations de 2015, cela représentait alors 41ha. Cela correspond à la production finistérienne, et 72% de la production bretonne
Elevage à plat en secteur découvrant	148	76	Baisse de 34% des surfaces de production de ce type en 2013, en lien avec des pertes et problématiques de prédation
Elevage en surélevé en secteur découvrant	429	5052	Essentiellement sur tables, espacées de manière à pouvoir circuler entre deux rangs avec les chalands. Cela implique pour les professionnels de recourir à des moyens nautiques (5 navires dragueurs, 1 amphibie, 73 chalands, 17 yoles contre 39 tracteurs recensés sur le Pays de Morlaix)

L'huître creuse (*Crassostrea gigas*) est majoritairement produite sur le territoire. En 2005, la production était de 6 905 tonnes/an d'huîtres creuses. En 2013, suite aux mortalités observées depuis 2008, le volume de production s'établissait à 5 207 tonnes, soit une diminution de 24 %. Ceci représente près de 30 % de la production en Bretagne Nord (17 000 tonnes en 2012), et 17 % de la production nationale. Cette production se répartit entre 2 103,5 tonnes produites par des entreprises bretonnes (contre 2 837 tonnes en 2005), et 3 104 tonnes produites par des entreprises extérieures (contre 4 068 tonnes en 2005).

En matière de chiffre d'affaire sur le territoire, une hausse importante est observable ces dernières années. De 3,6 millions d'euros en 2005, ce chiffre monte à 6,32 millions d'euros en 2013.

Le CRC Bretagne Nord est engagé dans une pluralité de projets en recherche et développement dans l'optique de répondre aux enjeux de la filière en diversifiant les productions conchylicoles. Des projets comme ARCHE (Amélioration de la ReproduCtion en vue de la restauration cHEz l'huître platE) ou encore PERLE 2 visent notamment à s'appuyer sur les unités de recherche compétentes (Station Biologique de Roscoff, Agrocampus...) afin d'accompagner le processus de restauration des bancs naturels d'huîtres plates en Bretagne. L'objet de ces travaux est également d'accompagner la filière face aux changements prévus dans les années à venir (eutrophisation des milieux...).

### 1.3. Emplois et spécificités du Pays de Morlaix

Parmi les entreprises ayant une activité en Finistère, on y trouve plus de 31 % implantées localement, les autres ayant une activité sur le territoire mais étant originaires du reste de la Bretagne ou de régions autres (Poitou Charente, Pays de la Loire...). Sur le Pays de Morlaix, ce sont 23 % des entreprises qui sont implantées localement. Une majorité des 69 entreprises du secteur Morlaix-Penzé vient de l'extérieur de la région.

En 2005, 59 entreprises étaient recensées pour 106,5 ETP directs se répartissant entre 73,5 emplois permanents et 33 emplois saisonniers.

En 2013, ce sont donc 69 entreprises pour 119,4 ETP se répartissant entre 76,5 emplois permanents et 40 emplois saisonniers.

Cette hausse du nombre d'emplois ne révèle pas une croissance de l'activité, mais un besoin de main-d'œuvre accru pour faire face aux mortalités ou encore pour le tri des huîtres. L'installation de nouvelles concessions n'est plus possible mais il reste toutefois des surfaces aménagées et des infrastructures permettant l'installation de professionnels. L'étude d'Investir en Finistère « Accès à la ressource eau

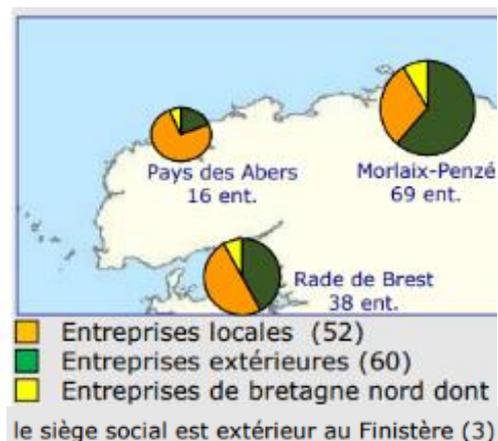


Figure 11 Origines des entreprises conchylicoles en Finistère Nord, données CRC 2013

de mer » a permis d'identifier sept sites à terre présentant un potentiel pour le développement de nouvelles activités en Pays de Morlaix. Ce sont par exemple des espaces portuaires existants avec des possibilités d'optimisation (foncier sous-exploité, bâtis disponibles) et des espaces fléchés dans les PLU comme ayant vocation à accueillir des activités aquacoles :

- Un site sur le Pont de la corde à Plouénan,
- Trois espaces sur Le Varquez, à Carantec,
- Un site à Port Trez à Carantec,
- Un site à Anse de Térénez, à Plougasnou,
- Un site à Beg an Diben, à Plougasnou.

Ce dernier site notamment comporte d'importantes infrastructures avec un fort potentiel pour le développement et l'accueil de nouvelles activités. Morlaix Communauté a cherché à accompagner la reprise de ce site inutilisé depuis 2008. Des appels à candidatures ont été lancés en 2012 et 2017, mais les potentiels porteurs de projets avancent comme freins le coût, les délais et l'envergure des travaux à y mener. Une action financée par le DLAL FEAMP visait donc à requalifier les infrastructures, afin d'y réinstaller une activité de production et de préserver l'activité initiale de ces lieux.

#### 1.4. Débarquement et commercialisation

L'exploitation importante par voie maritime est à l'origine d'un besoin pour les entreprises conchylicoles de points de débarquement en nombre suffisant et de taille adaptée pour l'accueil simultané des entreprises.

Les lieux de débarquement sont nombreux mais assez vétustes, situés généralement à proximité des bâtiments d'activités. Les principaux sont visibles sur la carte ci-contre, produite dans le cadre de l'étude menée par le CRC Bretagne Nord sur les points de débarquement en baie de Morlaix.

La carte permet de mettre en exergue la fréquentation importante de certains points, tant en fréquentation qu'en volumes produits. Il y a donc un enjeu à renouveler ces différents sites pour valoriser l'image de la profession auprès du grand public, limiter les conflits d'usage ou encore développer la vente directe. Certains de ces points de débarquement n'ont pas un statut clairement défini et sont au cœur de multiples usages (nautisme, ostréiculture,...).

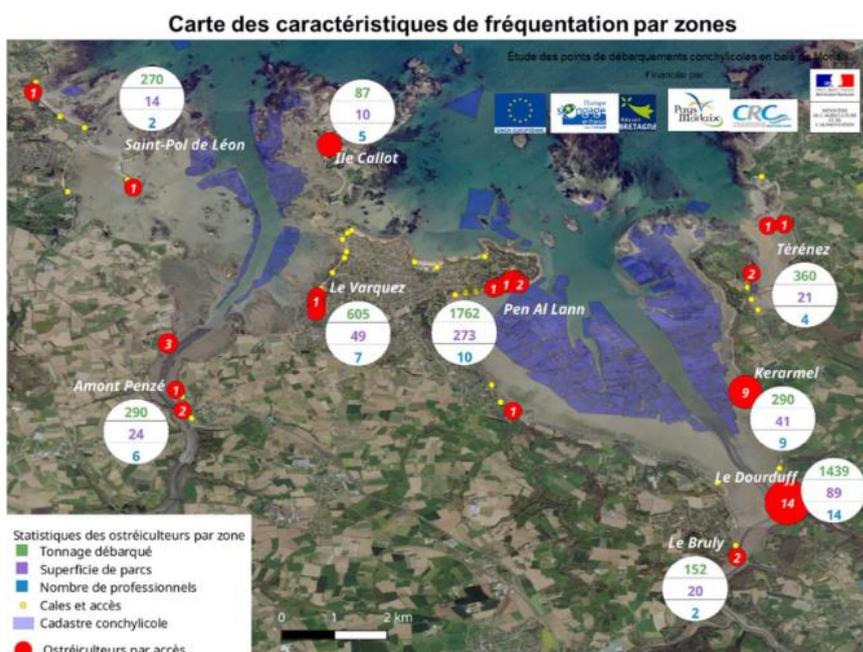


Figure 12 Principaux lieux de débarquement en baie de Morlaix, CRC Bretagne Nord

#### • Circuits de distribution

En matière de distribution se pose la question de l'implantation de l'entreprise. Les circuits de distribution des entreprises extérieures au territoire sont en effet méconnus. Seuls les circuits des entreprises locales sont connus et permettent de comprendre les stratégies adoptées.

Type de vente	Données 2005 (T)	Données 2013 (T)
Vente en gros	1684	1117
Vente directe	269	155,5
Expéditions	614	219,7
total	2567	1492,2

Figure 13 Type de commercialisation des huîtres du Pays de Morlaix par les entreprises locales (CRC Bretagne Nord)

A une échelle locale, les stratégies sont donc les suivantes :

- La vente en gros: non emballée vers des grossistes ou expéditeurs (mareyeurs...). Cela représente 1117 tonnes en 2013 ce qui pèse pour 74 % de la production totale.
- La vente en première commercialisation : emballée pour une vente immédiate. Cette distribution se divise entre la vente directe (marchés, au point de vente) qui pèse pour 155,5 tonnes (10,4 % de la production locale) et la vente par expédition (poissonneries, GMS, grossistes) qui représente 219,7 tonnes soit 14,72 % du total.

Entre 2005 et 2013, la commercialisation par les entreprises s'est réduite de 41 %, en lien avec les épisodes de forte mortalité du naissain d'huîtres à partir de 2008 notamment. La production moyenne annuelle est donc passée de 6 900 tonnes avant 2008 à 4 500 tonnes par an les années suivantes.

Les circuits de distribution sont également différents entre 2005 et 2013 avec une montée en puissance de la vente en gros (de 66 à 74 % des volumes) tandis que la vente directe stagne et celle par expédition s'est considérablement réduite. Cela peut s'expliquer par une problématique de qualité de l'eau, et un déclassement de certaines zones qui pénalise les producteurs. Ceux-ci ne peuvent dès lors plus commercialiser directement leur production. Ils doivent recourir à un bassin insubmersible ou vendre leur production à une entreprise spécialisée.

Ces dernières années, la vente directe s'est développée sans qu'une évaluation précise n'ait été entreprise.

#### Eléments à retenir :

- Le Pays de Morlaix est le deuxième principal bassin ostréicole de Bretagne Nord en volumes de production
- Production uniquement tournée vers l'huître creuse
- Présence importante d'entreprises dont le siège est implanté à l'extérieur de la Bretagne mais avec une activité locale
- Des phénomènes de prédation et d'échouage d'algues vertes qui conduisent les professionnels à revoir les méthodes de production, pour s'adapter à ces phénomènes
- Une exploitation par voie maritime qui nécessite des moyens nautiques (chalands...) ainsi que de nombreux points de débarquement, aujourd'hui vétustes
- Existence de nombreux sites à terre pouvant accueillir des activités aquacoles
- Présence d'une faible activité de vente directe
- Enjeux liés à un déclassement des masses d'eau littorales et aux changements climatiques (érosion,...)
- Des productions aujourd'hui peu connues et reconnues par le grand public

## 2. La pisciculture

### *2.1. Filière en Pays de Morlaix et production*

La Bretagne, avec l'Aquitaine, est une des premières régions productrices de salmonidés adultes. Les sites de production sont essentiellement implantés sur la Penzé, le Guillec, le Queffleuth et l'Horn. La production a fortement diminué depuis 15 ans (environ 40 %). Cette diminution s'explique notamment par :

- les exigences accrues des normes de rejets,
- des prix de ventes peu attractifs (concurrence avec le saumon d'élevage)
- des autorisations difficiles à obtenir. Depuis les années 90, aucune nouvelle pisciculture n'a été créée sur le territoire du Pays de Morlaix.

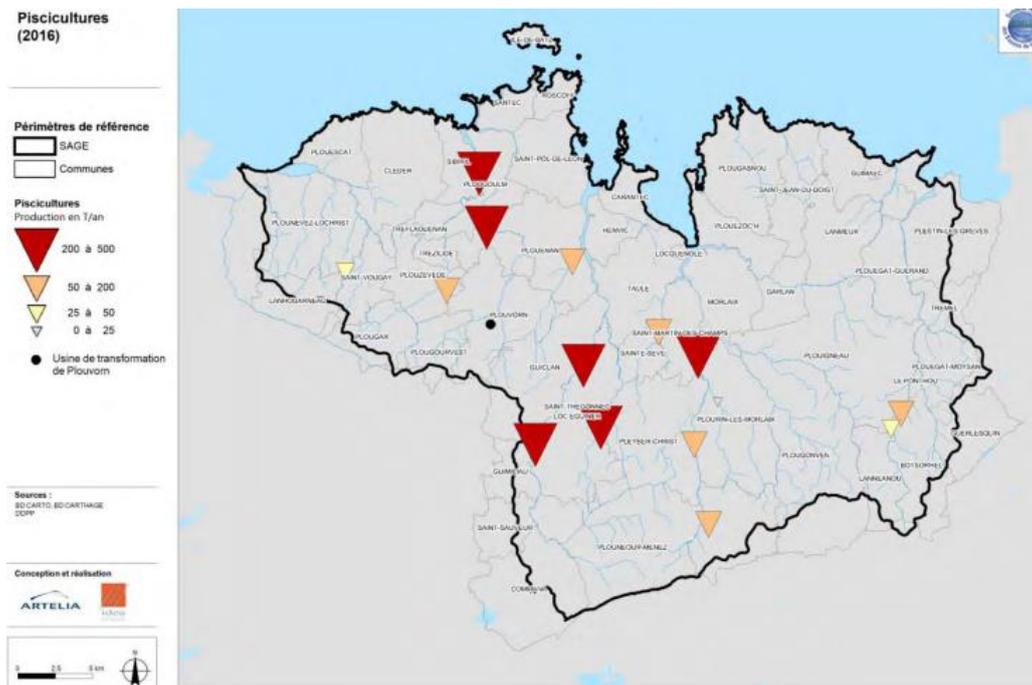


Figure 14 Piscicultures et volumes de production sur le territoire du SAGE Léon-Trégor en 2016 (projet de SAGE Léon-Trégor, 2018)

Sur le Pays de Morlaix, 14 pisciculteurs sont recensés à ce jour<sup>9</sup>, une baisse de plus la moitié des effectifs par rapport aux années 80 (33 pisciculteurs alors en activité sur le territoire). La production estimée est de 2081 tonnes pour l'année 2015. La filière demeure toutefois structurée sur le territoire, de la production à la transformation :

- Bretagne truite : cette coopérative est le premier transformateur de truites fraîches en France. Elle dispose également d'un centre de sélection d'œufs à Plourin-lès-Morlaix et une usine de transformation à Plouigneau. Elle se positionne sur une gamme variée de produits : truites fraîches, surgelées ou en barquette.
- Aquaculture Naturellement : cette entreprise privée possède une usine de transformation à Plouvoorn. Elle se positionne sur une gamme variée de produits : truites, saumons en produits frais, en surgelés, truites désarêtées, etc
- Présence à Sizun de la Pisciculture Expérimentale INRA<sup>10</sup> des Monts d'Arrée (PEIMA) qui a pour objectif d'apporter à la filière piscicole des connaissances et des compétences pour répondre aux enjeux de la filière (bien-être animal, acceptation sociale, respect de l'environnement...)

Le territoire se distingue également par l'implantation à Morlaix du Syndicat de la Truite d'Elevage de Bretagne (STEB), seul organisme régional destiné à représenter les pisciculteurs de Bretagne.

<sup>9</sup> Entretien avec Clémence Gariglietti, animatrice du STEB, décembre 2021

<sup>10</sup> INRA (Institut national de la recherche agronomique) : devenu l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement depuis 2019

### Éléments à retenir :

- Une filière piscicole importante en Pays de Morlaix mais un nombre de professionnels qui baisse au fil du temps en lien avec la difficulté de créer de nouvelles activités
- Une filière de production qui s'accompagne d'un conséquent volet de transformation et de valorisation des ressources
- Présence sur le territoire de la pisciculture expérimentale des Mont-d'Arrée qui accompagne la montée en compétences de la filière ainsi que du Syndicat de la Truite d'Élevage de Bretagne (STEB), le seul à l'échelle régionale qui représente les professionnels bretons

## La filière algues : une filière ancrée en Bretagne Nord et en Pays de Morlaix

La stratégie de la Bretagne de la Bretagne pour la mer et littoral note que « *la récolte des algues constitue le premier apport, en quantité, des produits de la pêche dans la bande côtière bretonne. C'est une spécificité en France, liée à la présence sur le territoire de forêts de laminaires et de ceintures d'algues uniques. La quasi-totalité des algues produites au niveau national provient de Bretagne : 70 000 tonnes environ sont récoltées chaque année par les navires goémoniers. La récolte et le ramassage des algues de rive (7 000 à 8 000 tonnes par an) par des professionnels à pied complètent ces apports* ».

Cette activité de récolte s'accompagne d'une importante filière de transformation dans des domaines variés : l'alimentation, la cosmétologie, la pharmacologie, la santé...

Cela permet de générer d'importantes perspectives pour le développement de l'algoculture en Bretagne, afin de répondre à une demande en constante augmentation et ainsi limiter la pression sur les milieux naturels.

L'exploitation des algues peut se faire de différentes manières :

- l'algoculture concerne l'exploitation des algues élevées en concessions,
- les algues sauvages sont récoltées soient en mer par les goémoniers embarqués ou sur l'estran à marée basse par les récoltants d'algues de rive
- Les algues arrachées qui composent la laisse de mer peuvent également être ramassées en tant qu'algues d'échouage.

### 1. L'algoculture et la récolte d'algues de rive

Actuellement il existe une concession de 4 hectares sur le Pays de Morlaix. C'est un secteur en fort développement et avec un fort potentiel selon les acteurs de la filière. Toutefois, en 2016, les 15 entreprises engagées dans la culture d'algues en Bretagne produisaient entre 150 et 300 tonnes par an, ce qui représente moins de 1 % de la production nationale totale, avec plus de 90 % de la récolte réalisée par les navires goémoniers<sup>11</sup>.

La seule concession accordée en baie de Morlaix est localisée à l'est de Roscoff, à proximité de la balise de Guerhéon et est exploitée depuis 2000 en élevage sur corde en eau profonde.

Pour la récolte d'algues de rive, le nombre de licences accordées à l'échelle du Finistère apparait en légère baisse ces dernières années, pour les récoltants saisonniers principalement. La ressource n'étant pas illimitée, il convient de la préserver et de favoriser son renouvellement d'une année sur l'autre. En 2021, une centaine de professionnels ont été actifs sur le territoire du Pays de Morlaix.

Le syndicat des récoltants d'algues de rive existe depuis 2008 et regroupe les récoltants individuels et quelques entreprises. Depuis 2018, le Comité Régional des pêches maritimes et des élevages marins de Bretagne (CRPMEM) est responsable de la gestion de l'activité de récolte des algues de rive à titre professionnel afin d'encadrer l'exploitation de la ressource, pérenniser les entreprises déjà en place et défendre la filière. Il octroie à ce titre des licences annuelles de récolte d'algues de rive à titre professionnel. Les récoltants doivent déclarer mensuellement auprès du comité régional des pêches et élevages marins les quantités d'algues récoltées par espèces et secteurs.

---

<sup>11</sup> La filière des algues en France, Projet IDEALG, synthèse de résultats (2017)

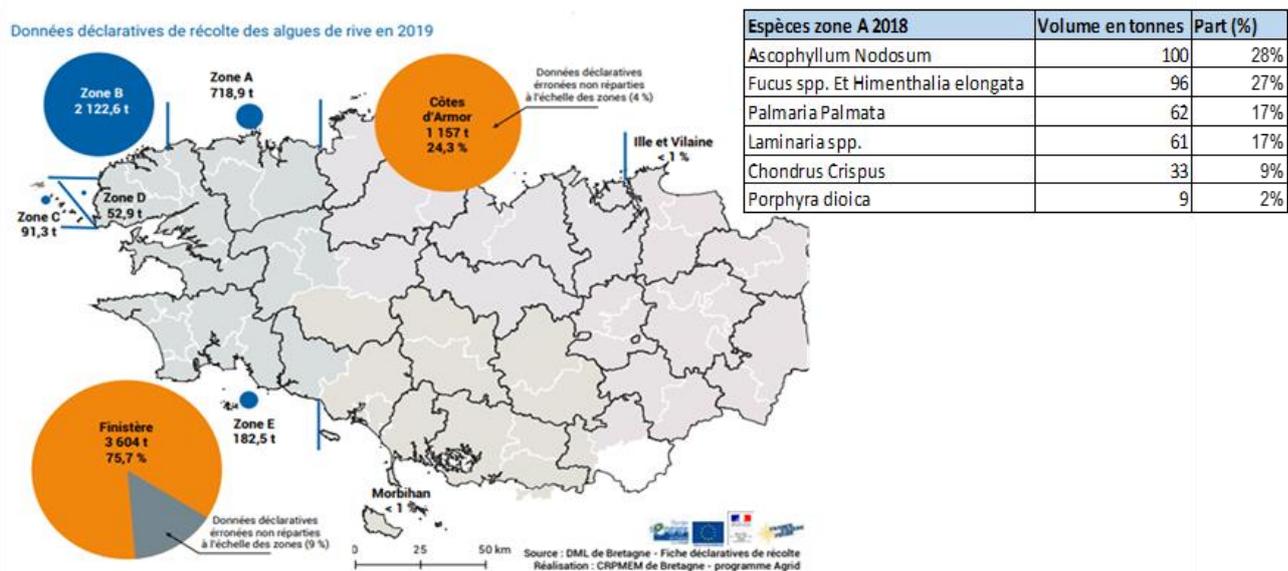


Figure 15 Volumes d'algues de rives récoltés et déclarés par les professionnels et principales espèces récoltées dans la zone A, Observatoire de l'économie maritime de la région Brestoise, ADEUPa et données programme Biomasse Algues, traitement ADEUPa

En 2019, la récolte en zone A correspondant approximativement au Pays de Morlaix plus la Communauté de Communes de Lesneven Côtes des Légendes, représente 718,9 tonnes, soit 15% de la production totale bretonne de 4761 tonnes. C'est bien plus qu'en 2018, avec une production de la zone A s'élevant alors à 385 tonnes, soit 8% des volumes régionaux.

Les différentes espèces ramassées sur le territoire en 2018 restent similaires à celles recensées en 2012 lors du précédent diagnostic.

## 2. Commercialisation et transformation des algues

Les algues récoltées sont principalement revendues à des entreprises de transformation. Elles sont utilisées dans des domaines variés : l'extraction de polymères gélifiants, l'alimentation humaine, la nutrition, la cosmétique, la thalassothérapie, l'agriculture, la pharmacie...

Sur le Pays de Morlaix, ces entreprises sont tournées majoritairement vers l'alimentaire. La plupart des entreprises de valorisation des algues, de transformation, ainsi que les producteurs sont réunis au sein d'une organisation professionnelle : la Chambre Syndicale des Algues et Végétaux Marins (CSAVM). La Chambre syndicale des algues et végétaux marins n'intègre pas à ce jour les récoltants. Ses membres doivent se prononcer bientôt sur cette possibilité, en vue de mieux structurer la filière.

Parmi les 23 entreprises adhérentes à la CSAVM, 3 sont localisées à Roscoff :

- Algo Plus, récoltant et transformateur d'algues alimentaires depuis 1993, produit des algues alimentaires séchées et broyées mais également en conserves.
- Algue Service, société artisanale spécialisée dans l'algue alimentaire, notamment dans les marinades d'algues fraîches, mais produisant également des algues fraîches conservées dans le sel et des algues déshydratées, commercialisées sous la marque « bord à bord ».
- Bret'Alg, récoltant et transformateur d'algues alimentaires depuis 1991. Elle vend en gros ou en détail six variétés d'algues alimentaires fraîches au sel marin (Dulse, Nori, Kombu Royal, Haricot de la mer, Laitue de mer, Wakamé) seules ou en assortiments.

Non comptabilisées parmi les adhérents à la chambre syndicale, d'autres entreprises sont pourtant basées sur le territoire :

- L'entreprise Biocéan est également installée depuis 1990 et récolte, cultive et transforme des algues marines. Elle commercialise une large gamme d'algues marines fraîches, surgelées et déshydratées. Elle fournit en matières premières l'industrie cosmétique.

- Thalado : Intervient plus dans la cosmétique depuis une trentaine d'années, propose une gamme de cosmétiques s'inspirant de la thalassothérapie
- Bezhin Rosko, aujourd'hui basée à Santec et qui produit uniquement de l'alimentaire
- Agrival, de la SICA de Saint-Pol-de-Léon qui intervient dans la récolte d'algues vertes sur l'Estran ou encore sur un projet comme « Algo life » avec la station de Roscoff, pour développer l'usage d'algues dans les aliments pour animaux notamment.

Les autres entreprises de transformation sont en grande majorité situées sur le Pays de Brest.

#### Éléments à retenir :

- L'exploitation de la ressource algale se concentre principalement en Finistère nord, à travers l'activité de navires goémoniers et de récoltants à pied professionnels
- Trois navires goémoniers et environ une centaine de récoltants à pied représentent la quasi-totalité de la production sur le Pays de Morlaix, avec plus de 5 000 tonnes
- Présence sur Roscoff d'environ huit entreprises de transformation des algues, dans le domaine de l'alimentation notamment
- Existence d'une concession d'algoculture en baie de Morlaix et d'un projet de production de macroalgues sous serres à travers la reconversion de foncier agricole
- Le déclassement des masses d'eau littorales au large de Roscoff (FRGC12) affecte les professionnels en raison d'une impossibilité de certifier les algues récoltées comme biologiques

## La recherche, l'innovation et la santé

Le territoire est présent au sein du Campus Mondial de la Mer, réseau dédié à la connaissance et la valorisation des ressources marines à la pointe de Bretagne associant une pluralité d'acteurs Finistériens (Brest, Roscoff, Morlaix, Quimper...) en vue de renforcer les complémentarités entreprises-recherche et accroître l'attractivité du territoire. La diversité de ces derniers (académiques, économiques, scientifiques, économiques...) permet d'aborder des thématiques et enjeux d'avenir pour la région comme les biotechnologies marines, l'aquaculture et les algues de manière globale, la pêche durable, le transport maritime durable,...

La recherche en Nord Finistère (Brest - Roscoff) se traduit par un volume conséquent de publications sur les sujets maritimes (780 par an environ), faisant du territoire une place forte à l'échelle internationale (17ème rang en termes de publications de recherches appliquées à la mer depuis 1974). A Roscoff, cela se caractérise par la présence de la station biologique, établissement scientifique d'excellence et plus grand centre de recherche en Biologie marine en Europe. La recherche c'est 250 chercheurs qui sont basés au sein de cette station, avec un gain de 70 emplois entre 2016 et 2019<sup>12</sup>. La station est notamment réputée pour son travail sur les algues et la valorisation des biotechnologies marines. Elle développe et contribue à de nombreux programmes locaux ou non (programme « *Seaweed revolution* », qui vise à développer une filière algues intégrée et qui répond aux enjeux de demain en matière d'alimentation par exemple, systèmes de polycultures avec l'aquaculture multitrophique intégrée...). La participation à ces programmes se caractérise par une grande diversité d'échanges et de coopérations développées avec des partenaires européens et internationaux (Amérique du Sud, Afrique du Sud), qui traduisent l'expertise des acteurs du territoire sur la question des biotechnologies marines.

Cela s'accompagne de trois programmes d'investissement d'avenir (Idealg, Oceanomics et Blue Train), ce qui représente une très grande marque de reconnaissance au plan national. Blue Train a pour objectif de développer et mettre en place une offre de formation initiale et continue qui accompagne le développement des biotechnologies marines et contribue à l'émergence d'un groupe d'entreprises à fort potentiel R&D en Bretagne.

---

<sup>12</sup> Observatoire de l'économie maritime en Bretagne n°2, réseaux des CCI et agences d'urbanisme et de développement de Bretagne, juillet 2021

Les résultats de la recherche fondamentale peuvent se traduire par des transferts et par la création d'entreprises, par des chercheurs issus de la station biologique de Roscoff. Trois exemples d'entreprises installées sur le territoire dans le domaine de la santé notamment permettent au Pays de Morlaix de se distinguer dans ce domaine d'excellence<sup>13</sup> :

- Hemarina, installée à Morlaix (21 salarié-e-s), a été créée en 2007 par Franck Zal. C'est une émanation du CNRS et de Sorbonne Université. Elle est spécialisée dans le développement de produits de santé qui reposent sur les propriétés de l'hémoglobine du ver marin arénicole.
- ManRos Therapeutics (Roscoff, 9 salarié-e-s) a été constituée en 2007 par Laurent Meijer (directeur de recherche au CNRS) et Hervé Galons (professeur, Université Paris-Descartes), deux experts reconnus en biologie cellulaire et moléculaire et en chimie organique. L'entreprise développe des molécules dans le traitement de la mucoviscidose.
- SeaBeLife (Roscoff) a été créée en 2019. Elle est actuellement hébergée au sein de la SBR. La biotech développe des candidats médicaments pour traiter des pathologies aiguës touchant les organes vitaux que sont le foie et les reins. L'entreprise est lauréate du concours de l'innovation i-LAB 2020.

C'est dans ce cadre que le projet « Blue Valley » a vu le jour, dans la perspective de créer un parc d'innovation sur les filières des biotechnologies marines. Coordonné par le Pays de Morlaix, « Blue Valley » vise à associer les entreprises concernées du territoire, les acteurs publics et les chercheurs de la station biologique de Roscoff. L'objectif est de pouvoir offrir aux entreprises et porteurs de projets les solutions d'accueil adaptées (hébergement, environnement et accompagnement spécifique) mais aussi de permettre aux étudiants et chercheurs d'être sensibilisés au monde de l'entreprise et l'entrepreneuriat, pour favoriser leur employabilité et la création de passerelles entre recherche fondamentale et entreprises.

La recherche et l'innovation se traduit également par l'engagement du Pays de Morlaix dans le Pôle mer Bretagne Atlantique, un pôle de compétitivité régional dédié à l'économie de la mer. Le Pôle mer contribue activement à faire émerger des solutions performantes et compétitives dans tous les domaines de l'activité maritime en s'appuyant sur les technopoles locaux et son réseau d'acteurs (entreprises, centres de recherches, universités...). L'objectif est de développer des projets collaboratifs en recherche et développement et permettre la croissance de leurs entreprises membres notamment par la mise en marché de nouveaux produits, services ou procédés issus des travaux de recherche. Sa mission principale est ensuite l'accompagnement de ces projets vers la labellisation : conseil et expertise, mise en relation, financement, visibilité et valorisation dans différents domaines (sécurité, ressources énergétiques, ressources biologiques marines, environnement et aménagement, transport...). De manière transversale, deux axes clés prioritaires sont la transition écologique mais aussi numérique.

#### Éléments à retenir :

- Le Pays de Morlaix est intégré au Campus Mondial de la Mer, qui permet au Finistère de se distinguer en matière de recherches marines
- La présence locale de compétences en matière de recherche s'explique par la présence de la station Biologique de Roscoff, qui regroupe plus de 250 chercheurs
- 60 étudiants sont intégrés à la station Biologique de Roscoff qui a développé le programme Blue Train, qui offre des formations continues dans la recherche marine
- Animation du programme Blue Valley pour développer les liens et complémentarités entre entreprises et chercheurs, afin de favoriser l'innovation du domaine privé et l'employabilité des chercheurs
- Créations d'entreprises par des chercheurs dans le domaine de la santé notamment, à l'origine d'un écosystème de start-up innovantes
- Un rayonnement d'envergure mondiale, symbolisé par une importante coopération avec des partenaires Européens et internationaux ainsi qu'un fort potentiel du développement des emplois liés à la recherche et l'innovation

---

<sup>13</sup> <https://www.letelegramme.fr/soir/quand-la-mer-fait-avancer-la-recherche-medicale-02-02-2022-12916147.php>

## Tourisme et loisirs associés

Selon la méthode proposée par l'Insee, on estime à 70 826 lits la capacité touristique du Pays de Morlaix, soit 4 % de la capacité régionale. Le Pays de Morlaix se place au 9e rang en la matière sur les 21 pays bretons. Plus de 80 % de cette capacité d'accueil est non-marchande, c'est-à-dire située dans des résidences secondaires, un taux équivalent à la moyenne régionale. La capacité d'accueil marchande du Pays de Morlaix représente environ 12 000 lits soit 17 % de l'offre totale. A l'image du reste de la Bretagne, les hébergements touristiques sont en grande partie situés sur le littoral. Quatre communes littorales concentrent à elles seules 40 % de la capacité totale d'accueil : Plougasnou, Carantec, Île de Batz et Roscoff, essentiellement des communes situées autour de la baie de Morlaix. Si l'on ajoute les communes de Locquirec, Cléder et Plouescat, cette part grimpe à 60 %.

### Fréquentation des sites touristiques du pays de Morlaix en 2017 ou dernière année disponible

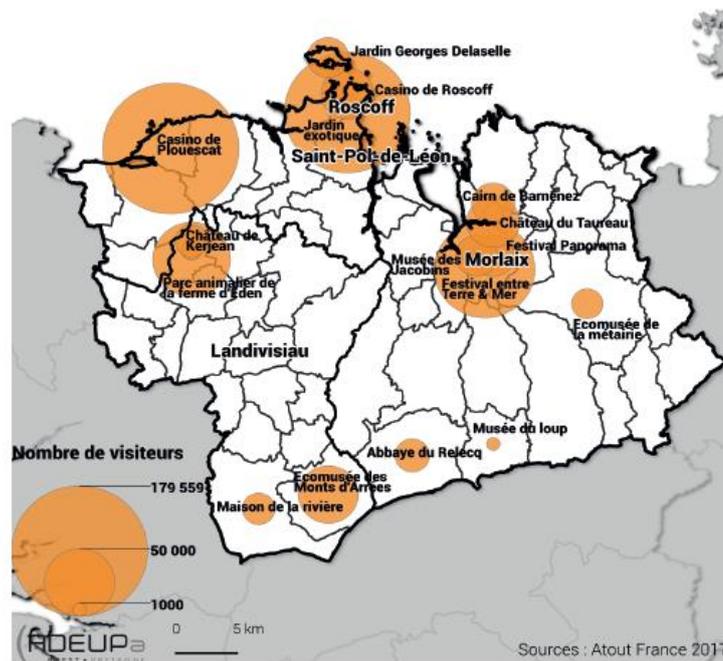


Figure 16 Fréquentation des principaux sites touristiques du Pays de Morlaix, données Atout France traitement ADEUPa

Le Pays de Morlaix regroupe plusieurs lieux emblématiques comme l'Île de Batz, Roscoff et la Baie de Morlaix. Il possède un patrimoine naturel et bâti de qualité (Plouescat, Santec, Roscoff, Saint Pol, etc.) et un centre de thalassothérapie, implanté sur Roscoff. Le Château du Taureau est également un site patrimonial très fréquenté, attirant près de 30 000 touristes annuellement.

Le tourisme est essentiellement de court séjour. Comparé aux autres territoires du Finistère, le territoire Léon-Trégor est propice à ce type de tourisme. La clientèle est essentiellement régionale ou du grand Ouest : 85 % des touristes qui fréquentent l'hôtellerie sont d'origine française. A l'Ouest du territoire, la clientèle est, dans sa grande majorité, de proximité. A noter la présence d'un tourisme anglais excursionniste, notamment à partir du port de Roscoff.

Ce tourisme est toutefois impacté doublement par l'épidémie de COVID 19 ainsi que le Brexit qui font chuter drastiquement le nombre de visiteurs britanniques. A l'échelle de Haut-Léon Communauté, habituellement 20 % des touristes sont d'origine étrangère et britannique pour 60 % d'entre eux. Ce dernier chiffre est tombé à 6 % en 2021 sous l'effet des deux phénomènes évoqués précédemment<sup>14</sup>.

En termes d'emplois, ces derniers sont complexes à estimer. Le Comité régional du Tourisme estime toutefois que sur le territoire de la Baie de Morlaix - Côte de granite Rose, ce sont environ 4 230 emplois touristiques qui sont recensés<sup>15</sup>. Le territoire participe d'ailleurs activement au déploiement du plan d'action de la stratégie de la destination touristique « Côte de Granit Rose - Baie de Morlaix » qui assurera le développement d'activités « glisse - nautisme » et « outdoor » (vélo, rando, trail, ...). A noter également l'existence de projets en matière de coopération via notamment le projet EXPERIENCE porté par Morlaix Communauté qui vise à promouvoir le tourisme en basse saison (gîte

<sup>14</sup> Entretien G.Le Marec, directeur du pôle développement économique et tourisme de Haut Léon Communauté (16/12/2021)

<sup>15</sup> Les chiffres clés du tourisme en Bretagne, Comité Régional du Tourisme (CRT), 2020

insolite dans le phare de l'île Noire, parcours découverte Château du Taureau, GR34, la vélodyssée, golf de Carantec, ...). Cela est mené en lien avec des partenaires britanniques et économiques tels que la Brittany Ferries et vise à développer un tourisme dit « expérientiel », avec la découverte de spécificités locales au sein des territoires participants.

#### Éléments à retenir :

- Une capacité d'accueil touristique concentrée sur le littoral et à 80% non-marchande
- Présence d'une riche biodiversité et d'un patrimoine maritime important (château du Taureau,...)
- Présence d'un tourisme essentiellement de court-séjour, avec une présence importante de britanniques sur Haut-Léon Communauté lié à la présence de la Brittany Ferries et de liaisons régulières avec la Grande-Bretagne
- Mise en place du projet européen INTERREG « EXPERIENCE » par Morlaix Communauté avec des partenaires économiques (Brittany Ferries) et Britanniques pour développer un tourisme de basse saison qui vise notamment la mise en place d'expériences comme la visites et découverte d'activités économiques (concessions ostréicoles,...)
- Craintes de renforcement de potentiels conflits d'usage ou d'accès au foncier entre activités (productions primaires et touristes...)

## Activités de loisirs et bien être en lien avec la mer

Le territoire est marqué par la présence d'une filière bien-être et santé liée à la présence de la mer et d'un cadre naturel avantageux, avec la création du premier institut de thalassothérapie en France. Il est recensé également sur le territoire une multitude de centres nautiques qui contribuent au bien être, à la valorisation de la mer auprès du grand public ainsi qu'à une sensibilisation de ce dernier. De manière plus globale, les activités nautiques et les établissements identifiés dans les loisirs rassemblent environ 150 emplois. L'Institut marin de Rockroum, centre de thalassothérapie, est le principal employeur de ces deux filières.

Par rapport aux moyennes régionales et à des territoires voisins, ces activités sont sous-représentées. En effet, l'attractivité touristique plus conséquente dans Lannion-Trégor Communauté et Dinan agglomération, peut expliquer une plus forte présence de ces activités dans ces territoires. Autre explication possible, le nombre de ports de plaisance est inférieur dans le Pays de Morlaix (4) par rapport à ces mêmes communautés de communes (6)<sup>16</sup>. Les quatre ports identifiés en Pays de Morlaix sont situés à Morlaix, Roscoff, Terenez et Primel Le Diben. Ces équipements génèrent automatiquement plusieurs services et activités propres à ce secteur (hivernage, commerces nautiques, réparations, ...).

La plaisance est essentiellement axée sur la petite pêche de promenade. La flotte est composée principalement de bateaux de 4 à 5 mètres.

La population de plaisanciers, qui est majoritairement locale, est âgée : plus de 75 % ont entre 50 et 80 ans.

Le territoire dispose d'une capacité d'accueil importante avec 5954 postes en février 2014 :

- 2944 places de port,
- 1395 places en zones de mouillages collectifs,
- 877 places en mouillages individuels
- 738 places en mouillages sauvages « connus ».

---

<sup>16</sup> Source : l'association des ports de Bretagne-cartographie

Une atomisation des mouillages est constatée tout au long de la côte. Le territoire dispose d'un port accessible en permanence : le port de plaisance de Roscoff. En 2018, ce sont près de 5 000 bateaux de passage recensés (+4% en an) sur ce dernier tandis que le port de Morlaix connaît une baisse de fréquentation sur la même période (-22%)<sup>17</sup> pour environ 300 bateaux de passage, ainsi qu'une baisse du nombre d'abonnés de 3%.

Au-delà des ports de plaisance, le territoire se caractérise donc par une multitude de points de mouillages, au nombre de 8, qui sont des abris naturels souvent renforcés par des ouvrages : quai, digue, cale, etc<sup>18</sup>. A l'origine destinés à la pêche et au commerce, ces ouvrages sont aujourd'hui autant de points à découvrir par les plaisanciers qui fréquentent le territoire.

Le nombre de navires de plaisance immatriculés en Finistère ces dernières années a augmenté légèrement. Sur le Pays de Morlaix, il est toutefois passé de 11 330 en 2018 à 12 903 un an plus tard (données DIRM NAMO). Ce développement de la plaisance s'accompagne de manifestations et événements comme une escale en 2021 de la course à la voile de la Solitaire du Figaro en baie de Morlaix/Roscoff. Cette hausse du nombre de plaisanciers génère des impacts sur les milieux (rejet des eaux grises et eaux noires...) et appelle à mieux sensibiliser ces derniers sur les enjeux environnementaux et les bonnes pratiques à mettre en œuvre.

#### Eléments à retenir :

- Des activités de loisirs et bien-être représentées par la présence historique de centres de thalassothérapie et de centres nautiques, moins présents que sur des territoires voisins plus touristiques
- Existence de plusieurs ports de plaisance dont notamment ceux de Morlaix et Roscoff, ainsi qu'une pluralité de mouillages disséminés le long du littoral
- Forte augmentation du nombre de navires de plaisance immatriculés sur le Pays de Morlaix entre 2018 et 2019, phénomène qui amène également des pressions sur les milieux et des enjeux de sensibilisation du public

## Le patrimoine maritime

Les 125 km de linéaire côtier du Pays de Morlaix et les 22 communes concernées présentent un riche patrimoine maritime, diversifié, lié à une longue histoire empreinte d'activités structurantes pour le territoire :

- Activité de production primaire : l'exploitation des ressources littorales par l'Homme n'est pas un phénomène récent (pêche à pied, production de soude à l'aide des algues et fours à goémons...). L'exploitation des roches mène également à la construction de digues et autres équipements
- Activité industrielle et de transformation : la pêche devient une activité industrielle et commerciale au fil du temps et des viviers sont développés pour entreposer crustacés et poissons avant la commercialisation. L'activité ostréicole se développe et une criée est mise en place pour faciliter la mise en marché de la pêche.
- Activité scientifique : depuis la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, Roscoff accueille un laboratoire. La station biologique est créée par un chercheur de la Sorbonne en raison d'une biodiversité animale et végétale qui va y attirer des chercheurs du monde entier.

---

<sup>17</sup> Bretagne économique, Ports finistériens : une année 2018 satisfaisante

<sup>18</sup> Site de Plaisance Baie de Morlaix

- Morlaix a pu se développer et prospérer en raison notamment de sa position en fond d'estuaire. Le Château du Taureau y a été installé en vue de défendre la ville contre d'éventuelles invasions. La ville continue de prospérer au fil du temps, multipliant les échanges commerciaux (installation de la manufacture du Tabac,...).

La présence d'une pluralité de ports sur tout le long du littoral a mené au fil du temps à la mise en place de nombreuses infrastructures et équipements à destination des bateaux et de l'économie littorale dans sa globalité. Ce patrimoine riche et diversifié est l'identité du territoire et de ses habitants, avec une volonté de préservation de ces éléments.

A titre d'illustration, le démantèlement programmé du phare de Muguérec sur la commune de Sibiril a poussé la population à se mobiliser et créer un collectif afin de pouvoir agir et obtenir une rénovation de cet emblème de la commune et de la profession. Bénéficiant d'une riche histoire, sa sauvegarde s'est faite en collaboration entre particuliers et acteurs publics en mobilisant des fonds européens (DLAL FEAMP 2014-2020).

Un musée maritime existe également depuis 1989 sur la commune de Carantec et permet de présenter et retracer l'histoire maritime du territoire. C'est un atout tant en termes de sensibilisation de la population qu'en termes de valorisation culturelle auprès des touristes, qui a sollicité avec succès le DLAL FEAMP 2014-2020.

#### Eléments à retenir :

- Un patrimoine dense et diversifié qui s'explique par la présence historique d'activités maritimes qui a fait l'objet d'un recensement par le service Patrimoine du Pays de Morlaix
- Souhait des acteurs locaux de pouvoir préserver ces éléments emblématiques du territoire et de favoriser ainsi la sensibilisation du grand public et la découverte de la mer (métiers, histoire...)

## Le transport maritime de passagers et de fret

Le Pays de Morlaix se distingue par la présence du port de commerce du Bloscon le plus important pour le trafic (ferries et cargos) vers l'Irlande. Créé entre 1970 et 1972, à l'origine pour exporter les productions légumières du territoire, il génère aujourd'hui un important trafic de ferries et de cargos avec l'Irlande notamment.

Concernant le transport de marchandises, le trafic de fret enregistré au port de Roscoff-Bloscon est globalement en baisse de 4,6 % avec 436 500 tonnes de marchandises<sup>19</sup>.

Le transport maritime représente 961 emplois sur le territoire (22 % des emplois maritimes), dont 801 pour le deuxième employeur majeur, la Brittany Ferries, dont le siège social est basé à Roscoff. Les enjeux de recrutement et de formation concernent aussi de tels acteurs sur des postes plus ou moins qualifiés, avec l'objectif de parvenir à attirer des « talents » notamment.

Aujourd'hui mis en danger par la crise sanitaire, cet acteur économique est stratégique pour la Bretagne puisqu'il permet le transport de passagers et de marchandises vers des destinations européennes comme la Grande-Bretagne, l'Irlande ou encore l'Espagne, mais aussi l'accueil de touristes anglo-saxons pour la région. En 2019, le trafic enregistré de passagers au départ de Roscoff était de 430 000, en baisse par rapport aux années précédentes d'environ 22 % et de 450 ferries. En 2021, dans un contexte marqué par le BREXIT, ces chiffres sont de 47 000 passagers pour 97 ferries (à la fin octobre)<sup>20</sup>. La Brittany Ferries focalise une part conséquente de l'activité du port du Bloscon,

<sup>19</sup> Données DIRM NAMO 2019

<sup>20</sup> <https://www.ouest-france.fr/europe/grande-bretagne/brexit/un-an-apres-le-brexit-le-reve-irlandais-des-ports-de-saint-malo-et-roscoff-reste-en-cale-seche-b3728706-61b1-11ec-a426-309c1cc5037a>

qui fait vivre environ 400 personnes (employés de la Brittany Ferries, douanes, sociétés de services et entretien, dockers...).

A noter que le port de Brest-Roscoff est inscrit au réseau central du RTE-T (réseau transeuropéen de transport), le programme de développement des infrastructures dans l'Union Européenne. Cela donne accès aux financements européens réservés aux infrastructures portuaires et ferroviaires du réseau central du RTE-T. Ces fonds sont estimés à 20 milliards d'euros sur la période 2021-2027.

Le transport maritime conditionne d'autres activités localement puisque la construction et la réparation navale est la 5e filière maritime du Pays de Morlaix via l'entreprise Iss Propreté, basée à Roscoff. Cet établissement s'occupe du nettoyage et de l'entretien de bateaux de la Brittany Ferries.

Au-delà de la Brittany Ferries, le transport vers l'île de Batz concentre également des emplois liés au transport. Des navettes sont en effet organisées tous les jours, entre Roscoff et l'île de Batz avec des trajets plus nombreux pendant la période estivale. De 16 traversées (8 allers et 8 retours) en hors saison, ce chiffre grimpe à 25 en juillet et août pour la compagnie privée des « Vedettes de l'île de Batz ».

Plusieurs organismes (environ 4) proposent également des visites de la baie de Morlaix en vedette à leurs passagers. Les pilotes de ces dernières sont sensibilisés pour ne pas perturber la faune et la flore dans la zone Natura 2000 et peuvent contribuer à sensibiliser les passagers sur les enjeux de préservation des espèces et du milieu.

#### Éléments à retenir :

- Le transport maritime est l'un des principaux secteurs de l'économie maritime du Pays de Morlaix à travers la présence de la Brittany Ferries (800 emplois)
- L'activité de cette dernière conditionne près de 400 emplois sur le port de commerce du Bloscon ainsi que dans le domaine de l'entretien et la réparation navale (5<sup>ème</sup> principal secteur d'emplois maritimes du territoire)
- Une activité marquée et réduite par le Brexit ainsi que la crise du Covid
- La présence d'un tel acteur sur le territoire peut permettre de développer des actions à destination de l'emploi et de la formation ou encore via une coopération avec d'autres territoires

## Les Energies Marines Renouvelables

La Bretagne importe aujourd'hui 80% de l'énergie qu'elle consomme. Elle dispose toutefois de la plus importante façade maritime du territoire national avec un potentiel conséquent pour y développer la production d'énergies marines renouvelables. Cela est porté par une ambition politique avec la décision dès 2012 d'implanter à Brest un terminal portuaire destiné aux énergies marines et l'adoption quelques années après d'une feuille de route politique.

Plusieurs zones ont été identifiées avec des projets plus ou moins avancés. Au regard des atouts locaux, c'est principalement l'installation d'éoliennes flottantes qui est visée dans les années à venir.

La Bretagne se situe à proximité immédiate des 7 parcs éoliens français, d'ores et déjà programmés, soit un marché de 6 GW. D'autres parcs, notamment d'éoliennes flottantes vont par la suite voir le jour, tel que prévu par la Programmation Pluriannuelle de l'Energie.

Une zone délimitée sur la carte ci-contre au large de la baie de Morlaix notamment montre une zone « avec un intéressant potentiel », à étudier dans un futur proche en vue éventuellement d'y installer un parc éolien.

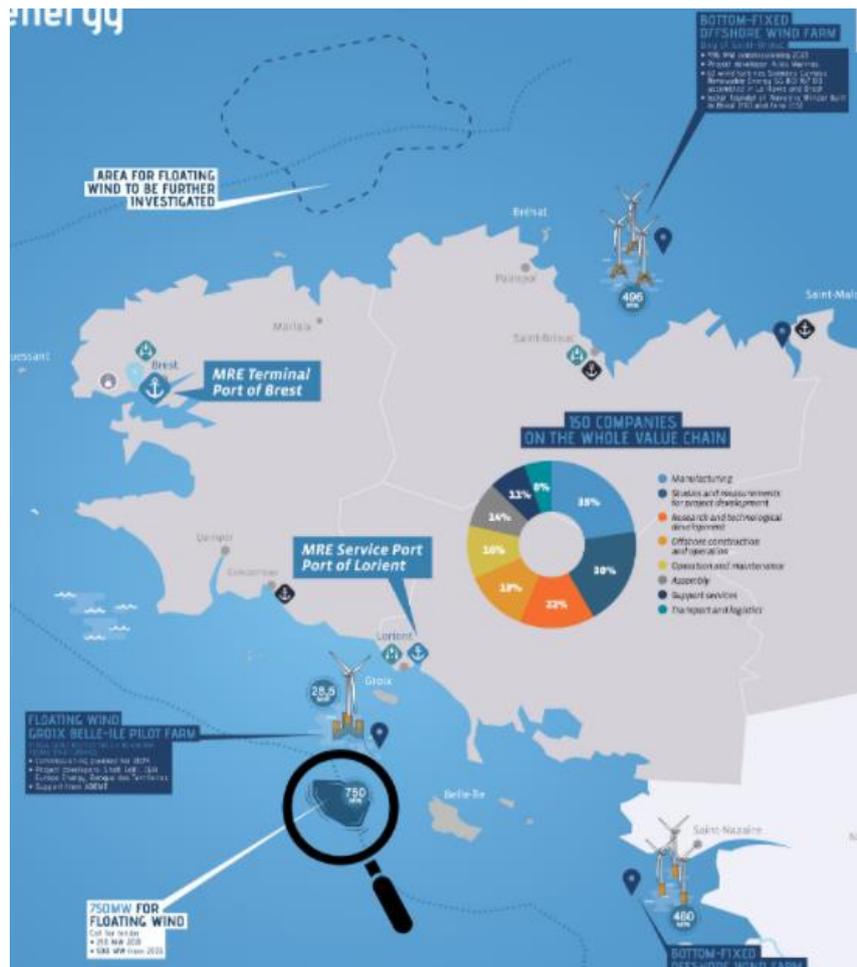


Figure 17 Les énergies marines en Bretagne, Bretagne Océan Power

**Eléments à retenir :**

- Un potentiel important de développement de l'éolien en mer au large du Pays de Morlaix
- Des potentiels liés aux autres énergies marines (hydrolien, marémoteur...) à mieux identifier

## L'éducation à la mer et protection de l'environnement

Au regard des éléments présentés précédemment, on comprend que le territoire du Pays de Morlaix est marqué par sa maritimité : patrimoine historique, activités de production, développement d'une filière touristique et de thalassothérapie ou encore la recherche.

Toutefois, ces différents éléments sont au cœur d'usages et pratiques pouvant potentiellement entrer en conflit. Au-delà des activités, les pollutions et le changement climatique entraînent également des pressions et tensions sur le littoral et les ressources maritimes.

L'éducation à l'environnement et à la mer sur le Pays de Morlaix se traduit par la présence de multiples associations, de l'Union Locale d'Animation en Milieu Rural /Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (ULAMIR CPIE) ou encore de la Station Biologique de Roscoff.

Il existe 80 associations labellisées CPIE en France, dont une en Finistère et sur l'Ouest Breton, basée sur le territoire de Morlaix et du Trégor. Cela est une opportunité afin d'accompagner l'action des acteurs locaux et la sensibilisation des publics au sens large. A ce titre par exemple, la carte des Aires Marines Educatives (AME) bretonnes ci-dessous, sur l'année scolaire 2021-2022, montre que le littoral

du Pays de Morlaix est couvert par ces initiatives, portées par le CPIE ou encore des communes (île de Batz...).

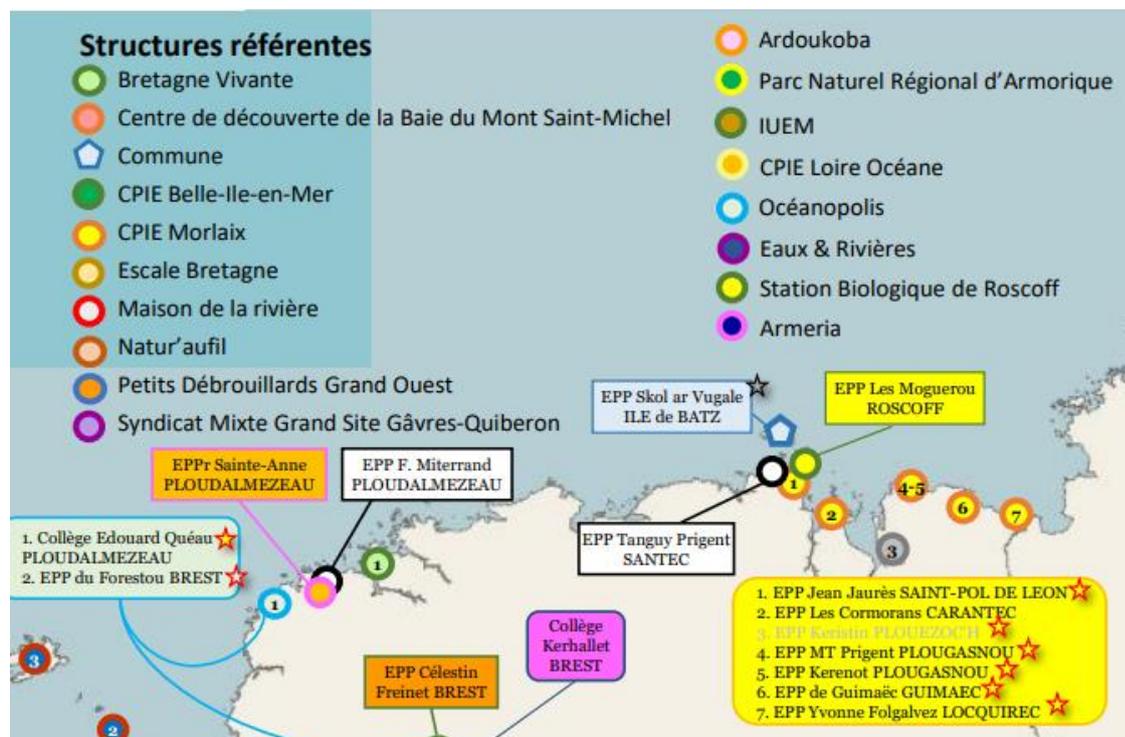


Figure 18 : Carte des aires marines éducatives bretonnes pour l'année scolaire 2021-2022, Région Bretagne

Cela s'ajoute également à l'action de la station biologique de Roscoff, qui intervient également régulièrement sur la sensibilisation à la protection des milieux marins. La station marine organise depuis quelques années des « résidences d'artistes », afin de mêler art et science dans un but de sensibilisation. Les projets scientifiques menés aujourd'hui prévoient également un temps de sensibilisation et d'intervention auprès de la population. Ces démarches sont précieuses pour favoriser le partage de connaissances et d'informations afin de favoriser notamment l'acceptation sociale de nouveaux projets et activités en lien avec le littoral et l'environnement marin.

Enfin à noter l'existence sur le territoire de l'entreprise « Le Floch Dépollution », spécialisée dans la dépollution maritime depuis 1967 et le naufrage du pétrolier Torrey Canyon. L'entreprise regroupe plus de 20 emplois sur la commune de Sainte-Sève ce qui est une exception puisque le domaine de la protection de l'environnement littoral et marin représente moins de 1 % des emplois maritimes bretons (majoritairement situés à Brest). Elle bénéficie d'une solide expérience reconnue à une échelle internationale et intervient régulièrement sur des phénomènes de pollution dans le monde entier (Europe, Asie, Amérique, Afrique...).

#### Eléments à retenir :

- Existence d'une diversité d'associations et de structures qui interviennent sur la thématique de la sensibilisation à la mer et l'éducation maritime au sens large
- Un des seuls CPIE de Bretagne se trouve sur le territoire de Morlaix-Trégor (CPIE-ULAMIR)
- Des actions menées notamment à destination des scolaires dans le cadre de la mise en place d'aires marines éducatives, portées par le CPIE ou des communes (île de Batz...)
- Présence locale de compétences en matière de traitement des pollutions maritimes à travers l'entreprise « Le Floch Dépollution », qui bénéficie d'un savoir-faire reconnu à l'échelle internationale

## Analyse AFOM

---

Les analyses AFOM réalisées dans le cadre de cette candidature reposent sur une première analyse effectuée en interne des services du Pays de Morlaix. Elles reposent sur un croisement des entretiens effectués avec les acteurs et parties prenantes du territoire et des éléments de diagnostic récoltés. Cette analyse est réalisée à partir des axes de la stratégie régionale du DLAL proposée par la Région Bretagne, et notamment des six thématiques présentées en annexe 1 de l'appel à candidature.

Cette première version de ces matrices AFOM a fait l'objet d'un envoi par mail en amont de la première phase de concertation. Une version « martyre » a servi de base de travail pour la concertation menée avec les acteurs. Les remarques et amendements apportés aboutissent à la production des matrices suivantes, résultantes des trois ateliers organisés et de la fusion de plusieurs thématiques de la Région Bretagne au regard des enjeux locaux.



*Exploitation ostréicole, à Carantec  
Source : Service Patrimoine, Pays de Morlaix*

## AFOM 1 : Attractivité des métiers de la mer et valorisation des productions

- Thématique Régionale 1 : Attractivité des métiers de la mer (« Améliorer l'attractivité des métiers de la mer, en particulier auprès des jeunes, des femmes et des demandeurs d'emplois »)
- Thématique Régionale 2 : Valorisation des ressources maritimes locales (« Créer de la valeur ajoutée sur les territoires en valorisant les ressources maritimes locales»)

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diversité des métiers maritimes, à terre et en mer avec des entreprises locales fortes pourvoyeuses d'emplois</li> <li>• Nombre de sites disponibles pour l'accueil d'activités sur le territoire</li> <li>• Présence d'instances de représentation des filières (CRC, STEB...) sur le Pays de Morlaix ou encore de la station biologique de Roscoff sur la valorisation des biotechnologies et de ressources marines d'intérêt (santé...)</li> <li>• Un ancrage fort des activités sur le territoire et existence de dispositifs pour accompagner la reprise d'entreprises</li> <li>• Un des principaux bassins de production d'huîtres en Bretagne</li> <li>• Des méthodes de pêche liées aux ressources locales</li> <li>• Débarquement de produits à forte valeur ajoutée sur la criée de Roscoff et une image reconnue sur le tourteau</li> <li>• Présence de laminaires permettant une multitude d'activités en lien avec les algues</li> <li>• Présence de l'association voile Baie de Morlaix qui regroupe une pluralité de clubs sur le territoire et contribue à son rayonnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quasi absence de formation dans la production primaire à l'échelle du territoire</li> <li>• Quasi disparition de l'activité de mareyage sur le territoire et part conséquente de sociétés ostréicoles implantées hors du Pays de Morlaix</li> <li>• Des métiers réputés rudes et complexes, sentiment accentué par la vétusté de certains équipements</li> <li>• Difficultés de recrutement toute l'année dans les métiers et certaines formations de la mer</li> <li>• Manque d'espaces aménagés directement accessibles pour les professionnels et déséquilibre territorial Est/Ouest des activités</li> <li>• Des problématiques de qualité des eaux et un manque de connaissances scientifiques sur l'état de certains espaces productifs et phénomènes (toxines ASP,...)</li> <li>• Peu de transformation locale des productions et absence de certification/valorisation des productions locales</li> <li>• Monoculture ostréicole qui peut fragiliser les entreprises</li> </ul>

Menaces	Opportunités
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recul de la pêche côtière à l'origine d'une diminution de la polyvalence des navires de pêche et de leurs savoir-faire sur le Pays de Morlaix</li> <li>• Difficultés de développement d'activités (réglementations, acceptation sociale ou conflits d'usage,...)</li> <li>• Déplacement/disparition des centres de décisions vers l'extérieur du territoire en ostréiculture et mareyage</li> <li>• Pressions sur certaines ressources locales et les modèles économiques associés (crustacés, coquilles Saint-Jacques...)</li> <li>• Difficultés à conforter des activités et entreprises dépendantes d'infrastructures parfois vétustes et menacées par les phénomènes climatiques (érosion, montée du niveau de la mer...)</li> <li>• Problématique de relocalisation d'activités nécessitant un accès mer (conflits d'usage, accès au littoral...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer la gouvernance et la volonté politique d'agir pour la qualité des masses d'eau (décloisonnement des activités, connaissance des milieux...)</li> <li>• Réflexion sur le développement et la connaissance de la filière algues (algoculture..) et plus largement des projets de co-activités en mer</li> <li>• Valoriser les formations et métiers de la mer en lien avec les acteurs de l'emploi, les territoires voisins, des initiatives communes ou locales (Breizhmer, Cap Avenir ou encore Blue Valley sur les biotechnologies marines)</li> <li>• Mieux connaître la vente directe actuelle sur le territoire en vue de développer des initiatives de circuit court et de soutien aux productions du Pays de Morlaix (PAT, labels, évènements...)</li> <li>• Développer une stratégie de gestion du risque littoral à long terme pour anticiper les phénomènes climatiques et l'impact sur les activités</li> <li>• Développer de nouvelles techniques de pêche respectueuses de l'environnement marin et accompagner les acteurs dans une diversification de leurs activités</li> <li>• Favoriser le soutien et le développement de projets innovants et transversaux à l'économie bleue comme Blue Valley (recherche, sensibilisation, renforcement lien terre/mer, animation d'une communauté de recherche...)</li> <li>• Développement d'activités touristiques et de passerelles avec les activités et productions du Pays de Morlaix</li> <li>• Favoriser l'existence et l'animation d'une plateforme d'échanges et de savoirs en fonction de l'expertise des différents acteurs</li> </ul>

## AFOM 2 : Préservation et éducation à l'environnement marin et littoral

- Thématique Régionale 3 : Economie circulaire (« Promouvoir une approche circulaire de l'économie bleue afin de limiter les pressions sur les ressources et réduire les déchets »)
- Thématique Régionale 4 : Préservation de l'environnement marin et littoral (« Préserver la qualité du milieu marin et réduire les pressions à la source »)
- Thématique Régionale 5 : Education à la mer (« Sensibiliser l'ensemble des citoyens.ennes aux enjeux d'une économie bleue durable, sur l'ensemble des territoires maritimes »)

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Biodiversité, patrimoine (bâti et naturel) importants et diversifiés en Pays de Morlaix</li> <li>• Présence de compétences en recherche et formation à travers la présence d'acteurs locaux (BAI, SBR...)</li> <li>• Présence d'acteurs et démarches en matière de sensibilisation et d'éducation à la mer</li> <li>• Des professionnels avisés des zones protégées et impliqués dans la protection des ressources</li> <li>• Action politique volontariste en matière de qualité des masses d'eau et plus efficace en matière d'assainissement avec la prise de compétence par les EPCI</li> <li>• Intérêts convergents entre les activités et la qualité de l'eau (conchyliculture...)</li> <li>• Efforts des professionnels sur l'impact environnemental des activités piscicoles</li> <li>• Des avantages naturels locaux : morphologie du bassin versant, nappes phréatiques peu profondes, eau littorale plus fraîche que sur les territoires voisins</li> <li>• Démarches touristiques valorisant le patrimoine et les paysages maritimes locaux (GR 34 et autres sentiers...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une qualité bactériologique peu satisfaisante des masses d'eau qui tendent à être déclassées, de l'amont à l'aval</li> <li>• Désengagement des acteurs dans le suivi et l'évaluation des ressources</li> <li>• Une conscience collective maritime et une sensibilité au changement climatique de la population et des élus insuffisantes</li> <li>• Manque de connaissance et de vulgarisation des travaux menés sur le changement climatique</li> <li>• Des problématiques de systèmes d'assainissement insuffisants pour répondre à des hausses ponctuelles des volumes à traiter ou des SPANC non conformes aux normes et qui impactent les milieux</li> <li>• Certaines zones du territoire particulièrement soumises aux risques de submersions marines</li> <li>• Dépendance au plastique de l'activité conchylicole qui peut engendrer des pollutions du milieu</li> <li>• Faible présence de déchets coquilliers sur le territoire en lien avec l'exportation des productions</li> <li>• Manque d'implication et de connaissance des enjeux maritimes des territoires ruraux</li> <li>• Absence d'opérateur pour la mise en place d'une filière de valorisation des déchets</li> <li>• Infrastructures nautiques parfois vétustes</li> </ul>

Menaces	Opportunités
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accentuation de la dégradation bactériologique de la qualité des eaux avec des conséquences sur les activités en baie de Morlaix (conchyliculture, pêche à pied, tourisme et fermeture de plages...)</li> <li>• Accentuation des phénomènes de changement climatique avec un effet déjà bien visible : l'érosion littorale</li> <li>• Manque de solidarité entre différents usagers de la mer et méconnaissance de certains particuliers des pratiques (pêche à pied, récolte d'algues de rives,...) et saisonnalité des activités</li> <li>• Développement des pratiques touristiques et de loisirs mais pas toujours respectueuses de l'environnement (pêche à pied, kayak...)</li> <li>• Développement de problématiques de pollutions accidentelles (micro plastiques, micropolluants...) et de rejets dans le milieu en lien avec les activités et pratiques professionnelles (agriculture, pisciculture,...)</li> <li>• Perte de connaissances liées au désengagement de certains acteurs dans le suivi des ressources</li> <li>• Accroissement des problématiques liées à l'eau : réduction de la disponibilité (fermeture de certains captages faute d'une mise aux normes) et à contrario problématique des eaux usées (assainissement...)</li> <li>• Accentuation des conflits d'intérêts sur l'accès au littoral et diminution de la culture maritime avec l'évolution de certaines activités (activités de production sur l'île de Batz confrontées au tourisme...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Valoriser les productions locales en permettant un retraitement des co-produits (coquilles...)</li> <li>• Poursuivre et encourager le respect de la prise en compte des stratégies des documents et outils existants (PLUIh qui incite à la reconstitution des talus...)</li> <li>• Développer les échanges entre professionnels et activités (agriculture, ostréiculture...) et favoriser l'amélioration des pratiques agricoles</li> <li>• Poursuivre la modernisation des modèles aquacoles pour en favoriser l'acceptation sociale</li> <li>• Communiquer positivement sur l'environnement (richesse des fonds marins, lien avec les molécules pour la santé...) et vulgariser les travaux scientifiques existants pour sensibiliser à la cause de l'océan</li> <li>• Développement d'une culture maritime grâce au nautisme pour tous</li> <li>• Développement touristique et amélioration de la communication sur les activités et enjeux du territoire</li> <li>• Développer une communication sur les enjeux liés à la ressource en eau et favoriser une réutilisation des eaux usées traitées (grises, pluviales...)</li> <li>• Restaurer les milieux naturels et valoriser ces démarches par la mise en avant de l'image Natura 2000, RAMSAR (si labellisation), décennie des océans de l'ONU</li> <li>• Développement d'une culture de la gestion du risque et de l'anticipation (remise en état des falaises, éboulements...)</li> <li>• Renforcement de la vocation innovation et vocation mer et santé du territoire (SBR, Blue Valley...)</li> </ul>

### AFOM 3 : Gouvernance des territoires maritimes et planification spatiale de la zone côtière

- Thématique Régionale 6 : Gouvernance des territoires maritimes et planification de la zone côtière (« *Organiser les activités et les usages à terre comme en mer et promouvoir une gouvernance intégrée des territoires maritimes* »)

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"><li>• Existence d'une pluralité de documents d'urbanisme et d'aménagement du territoire (PLUi, SCOT,...) ou encore de plans nationaux (pisciculture, plan aquaculture)</li><li>• Une coopération entre les territoires engagée depuis plusieurs années (GIZC...)</li><li>• Existence de nombreux ports et points de débarquement sur le littoral...</li><li>• Accord entre les conchyliculteurs pour geler les surfaces sur le Pays de Morlaix</li><li>• Mise en place d'une première CML sur le FEAMP 2014-2020 qui a permis de mettre les professionnels autour de la table</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Ces documents d'aménagement abordent brièvement l'économie maritime et ses besoins</li><li>• Peu de réserves foncières pour les infrastructures portuaires sur le littoral et autres activités (recul des activités, du GR avec un manque de réflexion pour anticiper la relocalisation du sentier côtier sur le long terme)</li><li>• ...mais dont une bonne partie souffre d'un manque d'entretien</li><li>• Manque d'une cellule d'échanges entre acteurs pour entretenir la dynamique de la candidature</li><li>• Les SCoT n'ont pas évolué</li><li>• Besoin de prise d'eau de qualité, mais des autorisations difficiles et coûteuses sur le littoral</li><li>• Rôle de la CML limité à la sélection de projets</li></ul>

Menaces	Opportunités
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apparition potentielle de conflits autour d'usages sur le littoral et de l'implantation de nouvelles activités (EMR, extraction de sables...)</li> <li>• Développement de problématiques liées aux activités maritimes et à un manque de perspectives pour les professionnels (adaptation des activités conchylicoles face à la montée des eaux...) et nécessité de construire une stratégie pour anticiper le risque à court et à moyen terme pour maintenir les activités</li> <li>• Changement de destination des infrastructures littorales (partie terrestre notamment) type concessions ostréicoles après le départ en retraite des professionnels</li> <li>• Adaptation nécessaire des infrastructures portuaires pour l'accueil de nouveaux types de navires (GNL, à batteries...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaboration d'un SCOT à l'échelle Pays qui aborde un volet maritime et les évolutions à venir (climatiques...)</li> <li>• Concertation des acteurs de l'économie bleue pour élaborer les stratégies de planification en lien avec l'éducation à la mer et la préservation du milieu (opportunité de RAMSAR,...)</li> <li>• Développer des complémentarités avec la terre et la valorisation des productions locales (PAT)</li> <li>• Développement d'initiatives innovantes de transport maritime (Grain de Sail et son voilier cargo)</li> <li>• Modernisation des flottes et infrastructures portuaires liées au transport maritime</li> <li>• Acteurs qui souhaitent échanger/se connaître/ trouver des objectifs communs</li> <li>• Nouvelles dispositions de la loi Climat résilience en matière de prévention du risque de submersion et érosion côtière (Décret érosion)</li> </ul>

## 2. Définition des enjeux

Les enjeux présentés ci-après visent à cibler les principales interrogations auxquelles le DLAL pourrait apporter des réponses en prenant en compte :

- les domaines d'action peu ou pas explorés où il convient de combler un manque,
- les dynamiques d'actions à soutenir et à faire monter en puissance,
- les domaines d'action à coordonner pour donner de la lisibilité et de l'efficacité.



*Manifestation de conchyliculteurs à Morlaix,  
Source : Ouest-France (24/02/2022)*



*Modèle 3D de la Roscovitine, molécule issue de l'étoile de mer et utilisée en recherche pour le traitement de la mucoviscidose*

*Source : Le Télégramme (08/02/2022), photo de ManRos Perha*

Thématiques régionales	Synthèse AFOM	Enjeux identifiés
<p>Attractivité des métiers de la mer et valorisation des productions locales</p>	<p>Il existe sur le territoire du Pays de Morlaix une véritable richesse et une grande diversité des métiers de la mer, symbole des différentes filières existantes et qui tend à se diversifier avec l'émergence de filières innovantes dans la recherche, le numérique ou encore la valorisation de biotechnologies marines.</p> <p>La présence de la SBR et de compétences locales permettent au Pays de Morlaix de s'intégrer dans une dynamique de l'Ouest Breton (Campus mondial de la mer, Pôle Mer Bretagne Atlantique...) et de se distinguer dans la valorisation de ressources marines d'intérêt et la recherche de manière globale (santé...) en lien avec un environnement et une biodiversité remarquables.</p> <p>La quasi absence de formation (existence à la MFR de Morlaix du CQP Responsable d'Exploitation Conchylicole et de Cultures Marines), l'image renvoyée par les métiers de la mer n'incitent pas la population à se tourner vers ces emplois en lien avec une méconnaissance globale de ces derniers.</p> <p>Le territoire est un bassin majeur de production ostréicole mais les entreprises pratiquent peu de transformation et sont principalement des sociétés implantées à l'extérieur du territoire. Le mareyage tend à poursuivre des évolutions déjà observées précédemment, avec des phénomènes de fusion/disparition constatés.</p> <p>Les phénomènes climatiques (érosion...) et un déclassement des milieux de production (toxine ASP, classement conchylicole...) tendent à inquiéter les professionnels, au cœur par ailleurs de diverses pressions pour maintenir/développer leurs activités (réglementation, acceptation sociale...).</p> <p>Il est par ailleurs communément admis par les acteurs que les productions et activités du Pays de Morlaix sont peu valorisées et mises en avant dans la commercialisation/distribution. L'absence de labels ou de démarches en ce sens (PAT, circuit-court...) ne permettent pas aux professionnels de se distinguer en la matière alors qu'il existe pourtant localement de réels savoir-faire et productions à forte valeur ajoutée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Préserver un milieu de qualité et en renforcer la connaissance et compréhension</li> <li>⇒ Promouvoir le recrutement et la formation à destination des métiers de la mer</li> <li>⇒ Promouvoir les activités, leur image dans leur diversité et favoriser leur modernisation</li> <li>⇒ Valoriser les productions du Pays de Morlaix</li> <li>⇒ Poursuivre les réflexions pour le développement et la structuration des filières du territoire en s'appuyant sur les acteurs et dynamiques internes</li> </ul>

<p>Préservation et éducation à l'environnement marin et littoral</p>	<p>Le Pays de Morlaix est un territoire riche d'une importante biodiversité, d'un patrimoine qui l'est tout autant. Ces éléments sont valorisés par des initiatives et démarches touristiques. Cela est à mettre en relief avec une fréquentation accrue de l'espace littoral par des populations novices et un développement d'activités de loisirs, avec des publics pas toujours avertis des enjeux et contraintes. Il existe toutefois une pluralité de démarches visant à protéger ces espaces et un souhait partagé des acteurs locaux de protéger et restaurer les espaces remarquables locaux.</p> <p>Les intérêts des professionnels sont convergents avec les enjeux de préservation de l'environnement et ces derniers tentent d'ailleurs de s'adapter afin de limiter leur impact sur le milieu. Les masses d'eau tendent toutefois à être déclassées et des problématiques persistent en lien avec certaines pratiques (professionnelles comme agricoles, industrielles ou urbaines avec les réseaux d'assainissement). Ce dernier sujet est particulièrement pointé par les professionnels et le sujet de la ressource en eau / eaux usées apparaît comme prioritaire sur le territoire.</p> <p>Malgré la présence de compétences en recherche (SBR...), il y a un manque de connaissance des enjeux maritimes et de connaissance globale du milieu par les élus et la population. En résulte une conscience maritime peu développée qui pourrait être développée grâce à meilleure valorisation et communication des travaux menés, une vulgarisation de ces derniers ou encore en s'appuyant sur d'autres acteurs comme ceux du nautisme ou du tourisme.</p> <p>Certaines zones du territoire sont soumises à des risques de submersion marine et d'érosion, ce qui pousse certains acteurs à s'interroger sur le développement d'une culture de l'anticipation et de la gestion des risques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Prévenir les pollutions et améliorer la qualité des eaux afin de conforter et maintenir les activités maritimes et la richesse de la biodiversité marine</li> <li>⇒ Anticiper les évolutions des milieux et l'effet du changement climatique sur les activités maritimes</li> <li>⇒ Préserver et restaurer les milieux naturels</li> <li>⇒ Développer une culture maritime</li> <li>⇒ Valoriser les déchets dans une logique d'économie circulaire</li> </ul>
<p>Gouvernance des territoires maritimes et planification spatiale de la zone côtière</p>	<p>Le territoire du Pays de Morlaix est couvert par une pluralité de démarches et de documents de planification et d'aménagement. Ces derniers abordent toutefois brièvement les enjeux de l'économie maritime et sont pour certains datés, à l'image des SCOT qui n'ont pas évolué depuis plusieurs années maintenant.</p> <p>Le territoire comporte de nombreux points de débarquement et ports mais dont certains sont vétustes. De plus, face au changement climatique, se pose la</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Poursuivre et renforcer la prise en compte des activités maritimes dans les stratégies territoriales, accompagner leurs évolutions</li> <li>⇒ Anticiper les phénomènes liés au changement climatique et favoriser le</li> </ul>

	<p>question du devenir de ces infrastructures et de leur adaptation ainsi que plus largement le devenir des métiers et activités du Pays de Morlaix. Au-delà de ces activités professionnelles, ce sont aussi des enjeux portant sur l'adaptation par exemple du GR 34 face aux aléas climatiques.</p> <p>Les acteurs soutiennent le grand intérêt de la CML mise en place sur la période 2014-2020. Toutefois, il est pointé le manque de concertation une fois la candidature mise en place, avec une CML qui est restée focalisée sur la sélection de projets.</p> <p>S'il n'est pas recensé à ce jour de conflits majeurs entre activités et usagers du littoral, les changements climatiques et l'évolution des activités pourraient mener à une remise en cause de cette stabilité en lien avec un manque d'anticipation et de perspectives pour les activités de production par exemple.</p> <p>Il convient donc à ce titre de mieux en prendre en compte l'économie maritime dans la mise en place de documents de planification et de favoriser la concertation avec les acteurs de l'économie bleue.</p> <p>L'évolution du transport maritime et la modernisation de ce dernier constitue une opportunité dans le cadre d'un territoire comme celui du Pays de Morlaix mais implique également d'adapter les infrastructures à ces nouveaux modes de transport.</p>	<p>maintien des activités de production sur le littoral et l'accès à la mer pour tous</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Adapter les équipements et infrastructures aux nouveaux besoins</li> <li>⇒ Inscrire les échanges sur les enjeux maritimes dans la durée pour développer une dynamique de groupe d'acteurs et créer des synergies</li> <li>⇒ Garantir la présence des acteurs de la protection de l'environnement dans les instances de concertation</li> </ul>
--	---	---

### 3. Bilan et évaluation de la candidature 2014-2020

Cette partie présente l'évaluation du volet territorial du FEAMP 2014-2020 et sa mise en œuvre au regard de la stratégie retenue par le GALPA et définie avec les forces vives du territoire. Menée par le cabinet indépendant Vertigolab, en parallèle de l'élaboration de la candidature 2021-2027, cette dernière a permis :

- Un retour quantitatif sur le nombre de projets financés et leur nature, de CML organisées,...
- Un retour qualitatif sur la perception des membres de la CML et porteurs de projets du déroulé de la programmation sur le Pays de Morlaix
- L'élaboration de préconisations et axes d'amélioration pour le FEAMPA 2021-2027



*Installation de la CML du Pays de Morlaix, en 2017  
Source : Pays de Morlaix*

## Réalisations de la programmation 2014-2020

Le DLAL FEAMP en Pays de Morlaix comporte cinq fiches actions (FA), maquettées de la manière suivante :

Fiche action	Maquette initiale (2016)	Maquette modifiée (2020)	Maquette financière finale (2021)	Évolution de la maquette entre 2016 et 2021	Montants FEAMP programmés (validés en CUP)	Montants programmés moyen (FEAMP) par projet
(FA1) Favoriser la participation des professionnels	120 000 €	2000 €	0 €	-100 %	0 €	-
(FA2) Conforter les atouts du Pays de Morlaix	185 000 €	185 000 €	165 000 €	-11%	170 813 €	34 163 €
(FA3) Valoriser les activités et les métiers maritimes	275 000 €	288 000 €	288 000 €	+5%	275 580 €	45 930 €
(FA4) Soutenir le développement des productions et filières	275 000 €	345 000 €	330 000 €	+20%	329 200 €	65 840 €
(FA5) Coopération	30 000 €	65 000 €	60 000 €	+100%	59 414 €	59 414 €
Animation et gestion	102 696 €	102 696 €	80 823 €	-21%		
<b>TOTAL</b>	<b>987 696 €</b>	<b>987 696 €</b>	<b>923 823 €</b>	-6%	<b>835 008 €</b>	<b>49 118 €</b>

Retrait de la réserve de performance : - 63 872,95 €

Caractéristiques des projets :

- 17 dossiers programmés dont :
  - 0 projet dans la FA1
  - 5 projets dans la FA2
  - 6 projets dans la FA3
  - 5 projets dans la FA4
  - 1 projet dans la FA5

Les projets portés se distinguent par une répartition équilibrée dans leur nature. La moitié des projets portés concernent des études ou actions de communication/sensibilisation tandis que l'autre moitié concerne des travaux. De plus, la moitié est portée par des acteurs publics et l'autre moitié des acteurs privés.

Plus de 70% des projets sont toutefois portés par des membres de la CML, pouvant amener à s'interroger sur l'appropriation du programme par les acteurs extérieurs à son animation et isolés. Plusieurs projets portés par les instances de représentation des filières (Comité départemental des pêches, CRC Bretagne Nord...) permettent toutefois d'associer largement les professionnels du Pays de Morlaix autour des dossiers concernés.

## Retours sur la programmation 2014-2020

La vision stratégique du programme :

- Une concertation sur la stratégie très largement appréciée
- Un dispositif DLAL FEAMP bien fléché et sans équivalent se distinguant par son fort ancrage territorial local et sa vision de l'intérêt collectif
- Un fonctionnement de la CML amplement salué garantissant des échanges riches, des décisions collégiales et une cohérence stratégique à l'échelle du GALPA
- Des critères de sélection des projets adaptés et pertinents avec un point de vigilance concernant ceux du développement durable et de l'innovation
- Des acteurs de la pêche et de l'aquaculture principaux bénéficiaires mais avec une ouverture à l'économie bleue déjà perceptible
- Un processus de sélection des projets avec plusieurs instances particulièrement long

La mise en œuvre du programme en Pays de Morlaix :

- Un partenariat entre Morlaix Communauté et le Pays de Morlaix considéré comme pertinent étant donné la complémentarité de leurs compétences mais sous-exploité
- Une animation s'appuyant fortement sur le réseau partenarial existant mais pouvant être renforcée sur la communication vers un plus large public
- Une absence de groupe de travail ou rencontre thématique
- Une assistance technique très présente et indispensable avec une proximité appréciée
- Une procédure européenne longue, chronophage, rigide et parfois en décalage avec la réalité du terrain
- Des modalités de suivi des dossiers post-réalisation non clairement identifiées et des critères de résultats peu renseignés
- Une difficulté pour les porteurs de projets d'avoir une vision globale de la programmation, potentiel frein à l'appropriation de la stratégie par les acteurs en dehors des membres de la CML

Les premiers résultats du programme sur le territoire :

- Un rôle reconnu du DLAL FEAMP pour l'émergence et l'accélération des projets avec une forte appropriation locale
- Des effets des projets perceptibles à différentes échelles du local au régional
- Une mobilisation des EPCI à travers la CML, potentiel élément de préfiguration d'une plus forte intervention de leurs parts sur les thématiques maritimes
- Des résultats encourageants concernant les projets réalisés
- Une réflexion menée sur la pérennité des projets par les porteurs mais à intensifier

## Préconisations et axes de travail pour la programmation 2021-2027

L'évaluation menée permet de distinguer des recommandations pour la nouvelle programmation 2021-2027 sur la base de plusieurs enjeux. Ces recommandations sont accompagnées d'exemples, en termes d'actions à mener ainsi que d'indicateurs pour le suivi de l'atteinte des objectifs fixés :

Enjeux	Objectif pour la future programmation	Exemples d'actions	Exemples d'indicateurs de suivi
Gouvernance	Faire de la CML une instance qui peut s'emparer de sujets plus larges	Organiser des groupes de travail sur des enjeux particuliers, Ouvrir la CML à d'autres acteurs du territoire, Solliciter d'autres instances comme le SAGE, DOCOB... Réfléchir à une articulation avec le conseil de développement	Evolution de la fréquentation de la CML  Nombre de réunions en CML et groupes de travail  Initiatives émanant de ces groupes  Nombre et implication des nouveaux membres de la CML
Suivi et vision stratégique	Difficulté pour les porteurs de projets d'avoir une vision globale de la programmation, objectif de clarifier les modalités de suivi et de partage des résultats intermédiaires ou finaux des projets	S'assurer de l'appropriation de la stratégie par les acteurs En faisant des retours réguliers sur les projets, élaborer une Grille de critères de résultats comme ceux de sélection	Nombre de professionnels touchés par le projet  Nombre de personnes touchées par des actions de sensibilisation
Animation	Fluidifier les échanges entre animation et gestion et clarifier le rôle auprès des acteurs du GALPA	Réfléchir à une rédefinition des missions de chacun et les inscrire dans un nouveau contrat de partenariat Pays-Morlaix Communauté ou internaliser le programme au Sein du Pays de Morlaix avec	Temps dédié à l'animation et la gestion

		Morlaix communauté en appui	
Sélection des Projets	Faire évoluer la grille de sélection des projets sur le critère de développement durable, favoriser plutôt l'émergence de projets inscrits dans la transition écologique	Remplacer le critère de développement durable par des critères liés à la prise en compte des enjeux climatiques et écologique dans la conception du projet	<p>Nombre de projets qui Intègrent une réduction des GES</p> <p>Nombre de projets qui Intègrent une réflexion sur L'efficacité énergétique</p> <p>Nombre de projets qui Participent à l'adaptation au Changement climatique</p> <p>Nombre de projets prenant En compte les critères Environnementaux (biodiversité, éco-conception...)</p>
Coordination inter-galpa	Renforcer la coordination et le partage d'expérience inter-galpa pour faciliter l'émergence de projets	Inviter les équipes techniques d'autres GALPA sur le territoire à l'occasion de groupes de travail ou lors de visites de terrain, présenter un compte rendu des échanges Inter-GALPA en CML si pertinent, initier des évaluations Inter-GALPA	<p>Nombre de participations à des événements inter-GALPA</p> <p>Nombre de projets inter-GALPA</p> <p>Nombre d'activités du Territoire auxquelles des Membres d'autres GALPA Participent (et inversement)</p>
Acculturation	Acculturer les élus du territoire au DLAL FEAMPA, aux enjeux de l'économie bleue de manière plus large	Proposer une formation aux Elus au lancement du Programme et dès lors que Certains membres sont Renouvelés (élections Municipales...)	<p>Nombre d'actions de formation / sensibilisation auprès des élus et fréquentation de ces actions</p> <p>Nombre d'initiatives menées sur les thématiques maritimes par des élus locaux</p>
Diffusion du programme	Rendre plus visible le dispositif DLAL FEAMPA auprès d'un public plus large, en particulier auprès d'acteurs isolés/ Non structurés	Création d'une brochure explicative ou plaquette d'information illustrant les projets finançables, Présenter le DLAL FEAMPA en Conseil communautaire, Publier des articles de presse ou réaliser une vidéo promotionnelle, Actualiser le site du GALPA régulièrement, créer et Alimenter un annuaire des activités de l'économie bleue	<p>Nombre et types d'actions de Communication</p> <p>Nombre d'évènements locaux ou régionaux auxquels l'animateur du GALPA a participé</p> <p>Nombre d'acteurs recensés dans l'annuaire des acteurs de l'économie bleue</p>
Accessibilité du programme	Simplifier le processus de demande d'aide pour les porteurs de projet	Eviter le passage des dossiers en CUP pour réduire le délai (prévu), s'assurer que le partenariat Région-Intercommunalités n'alourdisse par le processus	<p>Délai moyen d'approbation des projets</p> <p>Délai moyen de remboursement des premiers frais après engagement de ces frais</p>

## 4. Description de la stratégie de développement local et lien avec les démarches existantes

La construction de la stratégie résulte d'un travail de concertation des acteurs du Pays de Morlaix en se reposant notamment sur les éléments de diagnostic et le témoignage des parties prenantes du territoire.

La stratégie repose sur :

- Le recueil d'éléments de diagnostic et le témoignage des acteurs lors d'entretiens bilatéraux avec les différentes composantes de l'économie bleue,
- L'évaluation menée par le cabinet Vertigolab sur le programme 2014-2020 en Pays de Morlaix et les préconisations qui peuvent en découler,
- Des enjeux issus de la construction des matrices AFOM avec les participants à une série d'ateliers de concertation,
- De la concrétisation opérationnelle de ces enjeux sous forme de projets et de types de projets lors d'une seconde série d'ateliers de concertation avec les parties prenantes du territoire.

Les axes identifiés lors de cette candidature s'inscrivent, pour une partie, dans la continuité de la programmation 2014-2020. Cela répond à un besoin des professionnels et activités de poursuivre leurs actions sur ces sujets. La question de la valorisation des productions et métiers par exemple ou encore l'accompagnement à la structuration et le maintien de filières du territoire. Ces différents éléments conduisent le Pays de Morlaix à proposer une stratégie délinée en quatre objectifs opérationnels en vue de soutenir le développement et la structuration d'une économie bleue durable et pérenne en Pays de Morlaix :

- Valoriser les productions et métiers maritimes du territoire, en vue de soutenir la richesse des productions du territoire et mettre l'accent sur les savoir-faire et compétences locales,
- Accompagner et soutenir les filières bleues du territoire, pour permettre l'accompagnement de ces dernières dans leur développement et structuration,
- Sensibiliser, connaître et gérer durablement la biodiversité et les milieux, afin de préserver la biodiversité et améliorer la connaissance de ces milieux et de favoriser la mise en place de pratiques adaptées par tous,
- Développer une cohabitation raisonnée du littoral et anticiper les changements climatiques, afin de mieux prendre en compte les besoins des activités maritimes et leur adaptation face au changement climatique.

De manière transversale et concomitante à ces quatre axes, l'émergence d'une culture maritime sera un objectif de fond. La sensibilisation de tous (grand public, élus, publics scolaires, professionnels de la terre et de la mer...) et la création de lien entre ces différents acteurs du territoire sont identifiés comme des actions à développer à chaque occasion. C'est une condition requise pour développer une économie bleue fédératrice et véritable levier de développement local, dans un cadre propice aux échanges et à la co-construction.

#### 4.1. Valoriser les productions et métiers maritimes du territoire

Le Pays de Morlaix est riche d'une grande diversité de métiers et d'activités maritimes implantées sur le territoire et découlant d'un riche passé en lien avec la mer et l'exploitation de ses ressources, le commerce ou encore le secteur de la défense. En découle aujourd'hui un dense patrimoine maritime et maillage du territoire en termes d'infrastructures. Le territoire présente des emplois tant en termes de production que de transformation, de mareyage ou encore de recherche et de transport maritime. Avec près de 9% des emplois totaux du Pays de Morlaix, l'économie maritime se distingue particulièrement dans les chiffres.

Pourtant, les acteurs pointent la méconnaissance globale du grand public sur leurs activités et leurs productions. Il en résulte un manque d'acceptation par exemple de zones littorales réservées à la profession. Cette difficulté pourrait s'aggraver dans les années à venir en raison de la pression exercée sur ces espaces littoraux par les activités tant économiques que résidentielles ou touristiques. Le manque de visibilité et de reconnaissance des activités de production entraîne un déséquilibre en leur défaveur dans un contexte de hausse de la fréquentation de l'espace littoral par des publics novices qui ne disposent pas forcément de toutes les clés de compréhension de l'économie bleue locale.

Malgré un poids reconnu dans certaines productions, telles que les huîtres ou les crustacés (le tourteau,...), l'image du Pays de Morlaix n'y est que trop rarement associée si l'on compare à la reconnaissance de l'huître de Cancale pourtant moins importante en termes de volumes.

De plus, la quasi absence de formation sur le territoire limite la connaissance et l'accès à ces emplois. Plusieurs professions sont confrontées à un réel manque de main d'œuvre, qui plus est formée et qualifiée. Ce phénomène est alimenté par une réputation de métiers difficiles et peu attractifs en termes de conditions d'emplois.

Les enjeux identifiés sont ainsi multiples mais visent à faire mieux reconnaître les produits et activités du Pays de Morlaix afin de pérenniser ces métiers créateurs de valeur ajoutée pour le territoire. L'objectif est d'en favoriser l'acceptation et la reconnaissance par le grand public et les élus.

Les projets et types de projets visent donc :

- La valorisation des productions, leur mise en valeur et leur reconnaissance,
- Une meilleure intégration des produits de la mer dans le circuit alimentaire local,
- L'aménagement d'espaces dédiés à la vente directe et au renforcement du lien entre producteurs et consommateurs
- Accompagner et développer des initiatives d'accès à l'emploi et aux formations de la mer

**Lien de l'axe stratégique avec les objectifs de la PCP et les stratégies de développement locales existantes :**

<b>Objectif opérationnel 1 : Valoriser les productions et métiers maritimes du territoire</b>	
<b>Axes(s) stratégique(s) de rattachement</b>	Faire des activités de l'économie bleue un levier de développement durable des territoires maritimes
<b>Objectif(s) opérationnel(s) de rattachement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Attractivité des métiers de la mer</li> <li>- Valorisation des ressources maritimes locales</li> <li>- Education à la mer</li> </ul>
<b>Objectifs PCP (Règlement (UE) 2021/1139 du parlement européen et du conseil)</b>	<p>Article 26 : La promotion de la commercialisation, de la qualité et de la valeur ajoutée des produits de la pêche et de l'aquaculture, ainsi que de la transformation de ces produits.</p> <p>Article 30 : Développement local mené par les acteurs locaux. Ces stratégies de développement local mené par les acteurs locaux peuvent aller des stratégies axées spécifiquement sur la pêche et l'aquaculture à des stratégies plus larges visant la diversification des communautés locales.</p>
<b>Trajectoire 2025 de Morlaix Communauté</b>	<p><b><u>Partie 2 :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Priorité 8 : Étudier, travailler et vivre sur le territoire</li> <li>• Priorité 9 : Morlaix Communauté : le lieu pour entreprendre</li> <li>• Priorité 10 : Patrimoine, mer et nature : un territoire pour tous les goûts</li> <li>• Priorité 11 : Inventer de nouvelles économies</li> </ul>
<b>Charte de territoire Haut-Léon communauté</b>	<p><u>Transition territoriale :</u> Valoriser le Léon'art de vivre</p> <p><u>Transition économique :</u> Dynamiser l'économie du territoire Affirmer la destination touristique</p>
<b>Projet de territoire Pays de Landivisiau</b>	<u>Développer et promouvoir l'activité économique :</u> Contribuer à la création d'emplois en accompagnant la création, en facilitant l'installation et le développement des entreprises
<b>CRTE du Pays de Morlaix</b>	<p><u>Transition solidaire et territoriale</u> Accompagner les évolutions sociétales (développer les circuits courts, élaboration de PAT...)</p> <p><u>Transition économique</u> Développer une économie durable et créatrice d'emplois (accompagnement des mutations des secteurs clés, des filières d'avenir, promouvoir le tourisme en basse saison...) Accompagner les initiatives d'accès à l'emploi et la formation</p>

## 4.2. Accompagner et soutenir les filières bleues du territoire

Le Pays de Morlaix est caractérisé par une grande diversité des métiers et productions comme évoqué précédemment, mais il se distingue aussi par la structuration interne de ces différentes filières. En effet, l'économie maritime du territoire est organisée autour de quelques acteurs au poids conséquent, dont la déstabilisation peut menacer à terme l'ensemble de la filière voir d'autres filières du territoire.

Cela peut s'illustrer dans les différentes composantes de l'économie bleue locale : le double effet de la crise du Covid 19 et du Brexit fragilise un acteur clé du transport maritime comme la Brittany Ferries ainsi que l'activité du port de commerce du Blosson. De même, les activités de recherche sont fortement liées à la présence de la station biologique de Roscoff et le mareyage à la présence de quelques mareyeurs intégrés à de grands groupes de dimension internationale. Cette dernière activité se trouve d'ailleurs toujours au cœur de phénomènes de fusions, avec des groupes extérieurs au territoire qui peuvent à termes, menacer la pérennité des activités sur le Pays de Morlaix.

Ce phénomène s'observe aussi dans le cadre de l'activité ostréicole, avec un nombre important d'entreprises dont le siège est extérieur au territoire. La baisse conséquente du nombre de navires liés à la pêche côtière vient souligner un besoin en matière de pérennisation et de transmission des activités locales pour le maintien plus globalement de toute une chaîne de l'économie maritime.

L'accompagnement de ces activités passe donc par un soutien aux outils de production de diverses natures : portuaires, industriels...

L'enjeu est notamment de pouvoir conforter les points de débarquement secondaires (ostréiculture, pêche...) du territoire afin de maintenir ces activités, favoriser leurs évolutions mais aussi répondre à un besoin avancé par les professionnels en matière de bonnes conditions de travail et de sécurité notamment.

Enfin, les différentes activités du territoire sont au cœur de perpétuelles innovations (modes de production, productions...). Cela en vue de pérenniser les structures et modèles économiques, de même qu'une recherche d'une meilleure intégration dans l'environnement local (aquaculture multi trophique intégrée, co culture, algoculture...). Ce phénomène est accompagné par la station biologique de Roscoff à travers le développement de liens avec les filières du territoire.

Il convient donc d'encourager le développement et le renforcement de ces liens et passerelles entre entreprises et recherche. Cela est à l'origine d'une valorisation des biotechnologies marines dans le domaine notamment de la santé, qui permettent aujourd'hui au Pays de Morlaix de disposer d'une importante visibilité en la matière. La mise en place du programme Blue Valley accompagne cette montée en puissance.

Les projets et types de projets visent donc :

- Des projets de diversification des productions, des moyens de production...
- Favoriser la modernisation des équipements de production, des équipements collectifs (portuaires, industriels...), afin de maintenir localement des filières et entreprises
- Des projets de valorisation et structuration des filières innovantes (Biotechnologies, mer et santé, algues avec le Cluster Algues...)
- Développement de liens entre activités de recherche et les activités de production de l'économie bleue

**Lien de l'axe stratégique avec les objectifs de la PCP et les stratégies de développement locales existantes :**

<b>Objectif opérationnel 2 : Accompagner et soutenir les filières bleues du territoire</b>	
<b>Axes(s) stratégique(s) de rattachement</b>	Faire des activités de l'économie bleue un levier de développement durable des territoires maritimes
<b>Objectif(s) opérationnel(s) de rattachement</b>	Attractivité des métiers de la mer Valorisation des ressources maritimes locales Gouvernance des territoires maritimes et planification spatiale de la zone côtière
<b>Objectifs PCP (Règlement (UE) 2021/1139 du parlement européen et du conseil)</b>	Article 26 : la promotion des activités aquacoles durables, en particulier en renforçant la compétitivité de la production aquacole, tout en veillant à ce que les activités soient durables à long terme sur le plan environnemental Article 30 : Développement local mené par les acteurs Locaux. Ces stratégies de développement local mené par les acteurs locaux peuvent aller des stratégies axées spécifiquement sur la pêche et l'aquaculture à des stratégies visant la diversification des communautés locales. Article 51 : le renforcement du transfert et de l'intégration de la recherche, de l'innovation et des technologies au sein de l'économie bleue durable
<b>SCOT de Morlaix Communauté</b>	Axe 1/C : Organiser le développement économique (industriel, artisanal, tertiaire, commercial et touristique) dans un souci de cohérence à l'échelle communautaire et en s'appuyant sur des pôles économiques structurants
<b>PLUih de Morlaix Communauté</b>	<u>Axe 2 : Inventer un territoire attractif</u> Morlaix Communauté, porte d'entrée dans le département <u>Axe 3 : développer l'économie du 21<sup>ème</sup> siècle :</u> Soutenir l'innovation et le potentiel en faveur de l'économie Renforcer et accompagner l'attractivité des activités touristiques et patrimoniales
<b>Trajectoire 2025 de Morlaix Communauté</b>	<b><u>Partie 2 :</u></b> • Priorité 7 : La coopération : vers l'économie de demain • Priorité 9 : Morlaix Communauté : le lieu pour entreprendre • Priorité 11 : Inventer de nouvelles économies
<b>SCOT du Léon</b>	Mesure 5 : Pôles de recherche et de formation Mesure 7.1 : Les produits de la mer
<b>PLUih de Haut Léon communauté</b>	<u>Axe 3 : HLC, territoire d'excellence économique à Valoriser</u> Capitaliser sur les atouts économiques
<b>Charte de territoire Haut-Léon communauté</b>	<u>Transition économique :</u> Dynamiser l'économie du territoire Affirmer la destination touristique
<b>Projet de territoire Pays de Landivisiau</b>	Optimisme et opportunités : l'emploi comme priorité <u>Améliorer la qualité de notre environnement en préservant nos ressources :</u> Développer une gestion durable des déchets
<b>CRTE du Pays de Morlaix</b>	<u>Transition économique</u> Développer une économie durable et créatrice d'emplois (accompagnement des mutations des secteurs clés, des filières d'avenir, promouvoir le tourisme en basse saison...) Accompagner les initiatives d'accès à l'emploi et la formation

### 4.3. Sensibiliser, connaître et gérer durablement la biodiversité et les milieux

La diversité des activités et productions en Pays de Morlaix peut s'expliquer par la présence de milieux de qualité, riches en biodiversité. Le territoire se distingue en effet par la présence d'atouts (eau fraîche...) soulignés par les acteurs et professionnels. Toutefois, la diversité des pressions qui s'exercent sur ces milieux peuvent engendrer des tensions et de nouveaux besoins pour l'avenir.

La fragilité et la sensibilité de ces écosystèmes naturels littoraux sont fortement corrélées aux modifications directes de leur environnement (qualité des eaux...) et il apparaît important de revoir les pratiques des professionnels afin de limiter les pressions exercées (pollutions aux micro-plastiques, développement d'une économie circulaire...). L'évolution des milieux engendre également des phénomènes imprévisibles qui impactent directement les activités en mer. La présence d'une toxine ASP est à l'origine d'un bouleversement de la campagne de pêche à la coquille Saint-Jacques en Finistère fin 2021, avec un impact particulièrement conséquent sur les professionnels du Pays de Morlaix. De même, ces derniers sont confrontés à des tensions sur d'autres espèces comme le tourteau et voient leurs modèles économiques fragilisés et menacés par ces phénomènes.

L'objectif est donc de pouvoir dans un premier temps de réaliser des suivis de ces milieux et espèces, pour anticiper et comprendre ces phénomènes, et dans un second temps quelles réponses sont à apporter afin de préserver la ressource et garantir sa pérennité. L'enjeu global est donc d'améliorer et de garantir la qualité des milieux et de l'environnement dans lequel les professionnels exercent leurs activités, idéalement en disposant des outils nécessaires à l'anticipation des pollutions, quelles que soient leurs origines, tout en ayant la capacité d'agir en amont sur ces mêmes pollutions.

C'est une condition sine qua non pour permettre le maintien et le développement de l'aquaculture et de la pêche et d'assurer aux professionnels un avenir conforme aux investissements dont ils font preuve. Il s'agit donc de s'appuyer sur les outils déjà existants notamment dans le domaine de la qualité de l'eau, d'en créer de nouveaux si nécessaire.

Au-delà de la qualité de l'environnement de production, il est noté de la part des acteurs du territoire une culture maritime limitée malgré sa façade maritime qu'il conviendrait de développer. La présence de la station biologique de Roscoff peut permettre de soutenir la production de connaissances et suivis de la biodiversité locale et de la qualité des eaux. Il convient de diffuser et vulgariser ces travaux auprès du grand public afin de pouvoir contribuer à une sensibilisation élargie de l'ensemble des publics du Pays de Morlaix, qu'ils fréquentent ou non le littoral. L'objectif du Pays de Morlaix est de pouvoir ainsi toucher l'ensemble de la population, que ce soit les plus jeunes (Aires Marines Educatives...) ou encore les élus et habitants des territoires ruraux concernés par la qualité des eaux malgré leur éloignement relatif de la mer.

Les projets et types de projets visent donc à :

- La mise en place d'études/observatoires permettant une meilleure connaissance et suivi de la ressource et des milieux,
- La mise en place de pratiques adaptées à la préservation des ressources par les professionnels et particuliers (plaisanciers...), de même que le développement d'initiatives d'économie circulaire,
- La mise en place d'actions en vue d'agir sur la qualité des eaux, de l'amont à l'aval,
- L'émergence d'une culture maritime et la sensibilisation du grand public.

**Lien de l'axe stratégique avec les objectifs de la PCP et les stratégies de développement locales existantes :**

<b>Objectif opérationnel 3 : Sensibiliser, connaître et gérer durablement la biodiversité et les milieux</b>	
<b>Axes(s) stratégique(s) de rattachement</b>	Créer les conditions favorables pour une économie bleue durable dans les territoires maritimes
<b>Objectif(s) opérationnel(s) de rattachement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Economie circulaire</li> <li>- Préservation de l'environnement marin et littoral</li> <li>- Education à la mer</li> </ul>
<b>Objectifs PCP (Règlement (UE) 2021/1139 du parlement européen et du conseil)</b>	<p>Article 25 : Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes aquatiques</p> <p>Article 30 : Développement local mené par les acteurs Locaux. Ces stratégies de développement local mené par les acteurs locaux peuvent aller des stratégies axées spécifiquement sur la pêche et l'aquaculture à des stratégies plus larges visant la diversification des communautés locales.</p> <p>Article 32 : Connaissances du milieu marin</p> <p>Article 51 : le renforcement du transfert et de l'intégration de la recherche, de l'innovation et des technologies au sein de l'économie bleue durable et l'amélioration des compétences maritimes, de la connaissance des océans et du partage de données socioéconomiques et environnementales sur l'économie bleue durable</p>
<b>SAGE Léon-Trégor</b>	<p>OS : préserver le littoral</p> <p>Disposition 28 : sensibiliser les usagers du littoral et de la Mer</p> <p>Disposition 30 : réaliser un profil de vulnérabilité des Zones conchylicoles, de pêche à pied et de loisirs</p>
<b>DOCOB Natura 2000 Baie de Morlaix</b>	<p>A1 - Améliorer la connaissance sur les habitats d'intérêt communautaire et évaluer leur état de conservation</p> <p>A3 - Évaluer la sensibilité des habitats et des espèces aux activités professionnelles et de loisir</p> <p>B1 - Garantir les fonctionnalités écologiques des habitats marins Remarquables</p> <p>B5 - Assurer la compatibilité des activités humaines avec la conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire</p> <p>D1 - Développer les outils de communication afin de sensibiliser et d'impliquer les usagers et le grand public</p>
<b>SCOT de Morlaix Communauté</b>	<p>Axe 4/C : anticiper et maîtriser les incidences des activités sur l'environnement</p> <p>Axe 4/D : protéger, valoriser et gérer les espaces naturels et urbains, agricoles et forestiers</p>
<b>PLUih de Morlaix Communauté</b>	<p><u>Axe 2 : Inventer un territoire attractif :</u></p> <p>Préserver la richesse des milieux naturels</p> <p>Prendre en compte les cœurs de biodiversités et les corridors écologiques</p> <p>Protéger la ressource en eau et en améliorer la qualité</p>
<b>Trajectoire 2025 de Morlaix Communauté</b>	<p><b>Partie 1 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Priorité 7 : vivre ensemble dans un environnement de qualité</li> <li>• Priorité 9 : Morlaix Communauté : le lieu pour entreprendre</li> <li>• Priorité 11 : Inventer de nouvelles économies</li> </ul>
<b>SCOT du Léon</b>	<p><u>Mesure 11.1 :</u> Les espaces et sites naturels à protéger - Le littoral</p> <p><u>Mesure 11.3 :</u> Les espaces et sites naturels à protéger - La ressource en eau</p>

PLUih de Haut Léon Communauté	<u>Axe 1 : Le cadre de vie, support d'une nouvelle Attractivité : Préparer le territoire aux défis du changement climatique</u>
Charte de territoire Haut-Léon communauté	<u>Transition environnementale :</u> Préserver et valoriser la biodiversité Tendre vers une économie circulaire
Projet de territoire Pays de Landivisiau	<u>Améliorer la qualité de notre environnement en préservant nos ressources :</u> Développer une gestion durable des déchets Gérer la ressource en eau en quantité comme en qualité
CRTE du Pays de Morlaix	<u>Transition écologique et environnementale</u> Préserver le patrimoine matériel et immatériel (préserver la qualité des eaux et des milieux, anticiper les risques de submersion/érosion)

#### 4.4. Développer une cohabitation raisonnée du littoral et anticiper les changements climatiques

Les perspectives d'avenir pour le développement d'activités maritimes sont fortement dépendantes de leur accès au littoral et à la mer. Il est souligné le cadre relativement apaisé en Pays de Morlaix et la quasi absence de conflits d'usage. Les activités sont en effet spatialement organisées, et structurées à l'image du gel des concessions ostréicoles en Pays de Morlaix.

Pourtant, ce cadre n'est pas figé et l'évolution des milieux et des pratiques (nouvelles productions, recherche d'espaces à terre pour de nouvelles activités...) peut conduire à l'émergence de tensions et de conflits d'usage entre les différentes activités. La raréfaction du foncier sur l'espace littoral et la concurrence entre activités (production, tourisme et nautisme...) engendrent un besoin de planifier et de disposer d'une vision stratégique pour l'avenir et préserver un cadre propice au travail collectif. Le maintien de ces différentes filières sur le territoire est en effet directement corrélé à la préservation du foncier littoral. Une première étude menée par Investir en Finistère a été réalisée afin de recenser le foncier littoral et préciser la capacité d'accueil de nouvelles entreprises du territoire : foncier terrestre, possibilités d'accès à l'eau de mer, espaces maritimes potentiels. Ce type d'initiatives pourrait ainsi être renforcé.

Il convient donc de s'interroger en la matière et de mener des réflexions prospectives pour adapter les usages futurs, au regard des besoins et évolutions à prévoir. Les documents d'urbanisme disposent d'un rôle à jouer en la matière, et notamment la réalisation d'un nouveau SCoT à l'échelle du Pays de Morlaix qui permettra de disposer d'une vision stratégique globale pour le territoire. La prise en compte de la maritimité dans le SCoT est attendue par les professionnels pour notamment disposer à leur échelle d'une meilleure vision pour l'avenir de leurs activités.

En effet, l'enjeu du changement climatique ressort comme un élément central pour ces prochaines années. Déjà identifié pour la programmation 2014-2020, le sujet est ressorti de manière transversale lors des différentes phases de concertations dans les différents ateliers. C'est également un sujet abordé pendant certains entretiens bilatéraux, avec notamment des ostréiculteurs qui se trouvent en première ligne face à ce phénomène (érosion du littoral, montée du niveau de la mer...). Au-delà des activités ostréicoles et de pêche, l'ensemble des activités littorales sont menacées à plus ou moins long terme par les risques de submersion et d'érosion notamment.

Ce sujet du changement climatique fait écho au besoin de planifier et de disposer d'une vision prospective au bénéfice du territoire. L'adaptation de l'ensemble des activités en dépend, tant en matières d'infrastructures portuaires, de concessions ostréicoles que des activités nautiques et touristiques.

Les projets et types de projets visent donc :

- A développer et maintenir l'accès à l'eau de mer pour les activités productives de l'économie bleue,
- A préserver le foncier maritime et les accès à l'eau de mer pour les activités portuaires,
- A anticiper le risque submersion et érosion et prévoir la mise en place d'actions pour l'adaptation des activités.

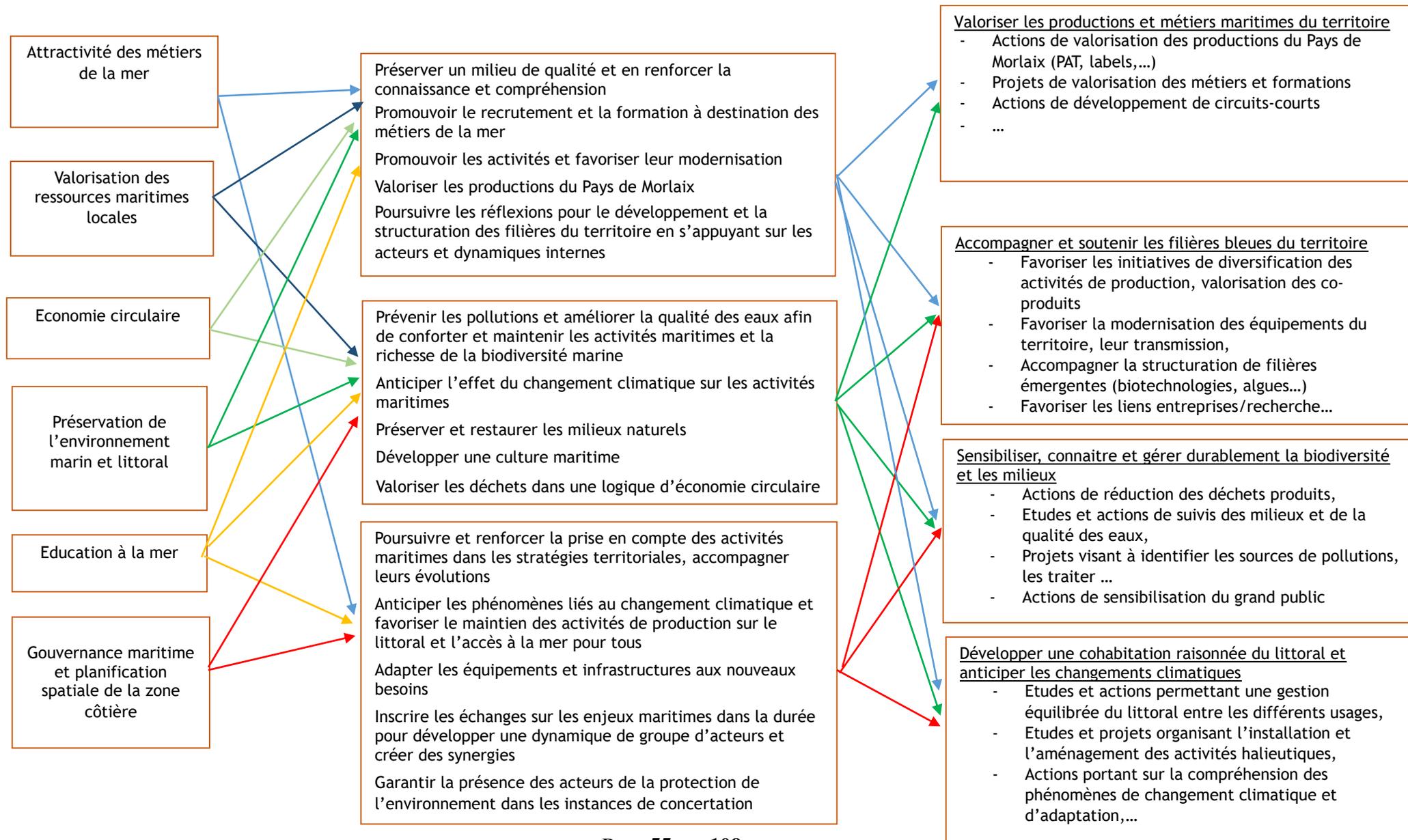
**Lien de l'axe stratégique avec les objectifs de la PCP et les stratégies de développement locales existantes :**

<b>Objectif opérationnel 4 : Développer une cohabitation raisonnée du littoral et anticiper les changements climatiques</b>	
<b>Axes(s) stratégique(s) de rattachement</b>	Faire des activités de l'économie bleue un levier de développement durable des territoires maritimes
<b>Objectif(s) opérationnel(s) de rattachement</b>	Valorisation des ressources maritimes locales Gouvernance des territoires maritimes et planification spatiale de la zone côtière
<b>Objectifs PCP (Règlement (UE) 2021/1139 du parlement européen et du conseil)</b>	Article 30 : Développement local mené par les acteurs Locaux. Ces stratégies de développement local mené par les acteurs peuvent aller des stratégies axées spécifiquement sur la pêche et l'aquaculture à des stratégies plus larges visant la diversification des communautés locales. Article 32 : Connaissances du milieu marin Article 51 : la promotion d'une gouvernance et d'une Gestion intégrées de la politique maritime, notamment par l'intermédiaire de la planification de l'espace maritime, des stratégies des bassins maritimes et de la coopération régionale maritime
<b>SAGE Léon-Trégor</b>	<u>OS : Lutter contre les submersions marines et l'érosion côtière</u> Disposition 74 : mieux connaître les risques côtiers Disposition 75 : Améliorer la conscience et la culture des Risques de submersion/érosion
<b>DOCOB Natura 2000 Baie de Morlaix</b>	B3.1 - Lutter contre l'érosion et maîtriser la fréquentation humaine sur le site
<b>SCOT de Morlaix Communauté</b>	Axe 1/A : Développer la vocation maritime du territoire et affirmer les principes d'aménagement des espaces littoraux Axe 4/C : anticiper et maîtriser les incidences des activités sur l'environnement
<b>PLUih de Morlaix Communauté</b>	<u>Axe 2 : Inventer un territoire attractif :</u> Sécuriser le territoire face aux risques et nuisances <u>Axe 3 : développer l'économie du 21<sup>ème</sup> siècle :</u> Anticiper et mieux accompagner le développement Economique Soutenir l'innovation et le potentiel en faveur de l'économie
<b>Trajectoire 2025 de Morlaix Communauté</b>	<u>Partie 2 :</u> • Priorité 9 : Morlaix Communauté : le lieu pour entreprendre • Priorité 11 : Inventer de nouvelles économies
<b>SCOT du Léon</b>	Mesure 7.1 : Les produits de la mer Mesure 11.1 : Les espaces et sites naturels à protéger - Les risques naturels
<b>PLUih de Haut Léon Communauté</b>	<u>Axe 1 : Le cadre de vie, support d'une nouvelle attractivité</u> Préparer le territoire aux défis du changement climatique Se déplacer autrement sur le territoire <u>Axe 3 : HLC, territoire d'excellence économique à Valoriser</u> Capitaliser sur les atouts économiques
<b>Charte de territoire Haut-Léon communauté</b>	<u>Transition territoriale :</u> Ecrire ensemble notre territoire <u>Transition environnementale :</u> Préserver et valoriser la biodiversité

## Thématiques à décliner en objectifs opérationnels

## Enjeux du Pays de Morlaix

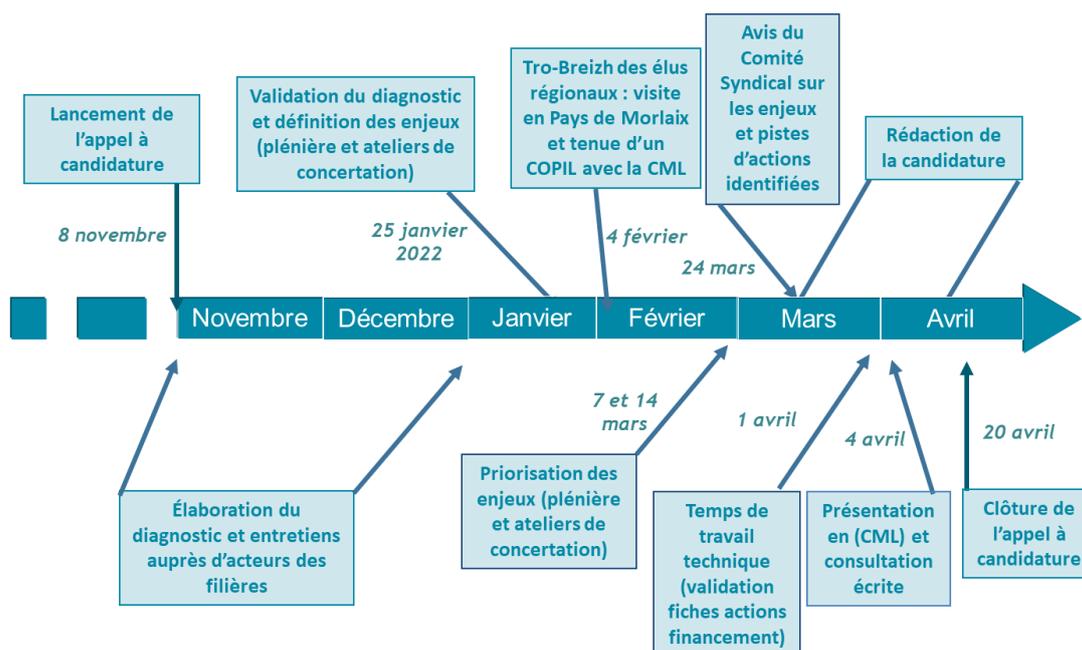
## Fiches-actions



## 5. Le partenariat

### 5.1. Processus d'implication des acteurs dans l'élaboration de la candidature

L'élaboration de la candidature du Pays de Morlaix s'est basée sur un important travail de concertation tout au long du processus (calendrier ci-dessous). Lors des différentes étapes de sa construction, les composantes de l'économie bleue du territoire ont été sollicitées afin d'y apporter leur plus-value. Ce dossier reflète donc une multitude de points de vue, qui révèlent le prisme sous lequel peut être observée l'économie bleue du Pays de Morlaix. Une équipe projet a cadré l'élaboration de la candidature, en regroupant le chef du service mer et littoral de Morlaix Communauté aussi en charge de l'animation du FEAMP 2014-2020, la responsable du pôle financements du Pays de Morlaix et le chargé de mission FEAMPA recruté pour six mois dans le cadre de la préparation de la candidature.



#### Le diagnostic

L'actualisation du diagnostic a permis dès le lancement de l'appel à candidature par la Région Bretagne de solliciter les parties prenantes du territoire. Différentes productions et mises à jour ont pu venir enrichir depuis 2014 le diagnostic sur les différentes activités présentes sur le territoire. La réalisation de plus de 20 entretiens (cf. annexe 3) avec des acteurs déjà impliqués dans le FEAMP 2014-2020, membres de la CML ou non a été l'occasion de les sonder sur l'évolution des enjeux depuis le précédent diagnostic. Dans le cadre de l'ouverture à l'économie bleue, des entretiens avec des acteurs non impliqués dans la précédente candidature ont été menés (filiale piscicole, Brittany Ferries...). Cette première étape et ces rencontres constituent l'élément déclencheur du processus de candidature, en insufflant par la suite la dynamique des groupes de travail.

Ce travail de diagnostic a débouché sur une première proposition de matrices AFOM, constituées au regard des six thématiques régionales et transmises aux partenaires en amont de la première plénière organisée le 25 janvier 2022.

#### Concertations élargies et stratégie :

Cette plénière a constitué le point de départ des phases élargies de concertations. Le 25 janvier 2022, plus de 30 acteurs du territoire se sont réunis afin de participer au diagnostic et à l'élaboration des matrices AFOM. Au total, plus de 80 personnes ont été invitées :

- Organisations de professionnels,
- Porteurs de projets sur la période 2014-2020,
- Membres de la CML,
- Elus du comité syndical du Pays de Morlaix et des intercommunalités,
- Techniciens des EPCI et du Pays de Morlaix,
- Conseil de développement,
- Acteurs rencontrés lors des entretiens constitutifs du diagnostic,
- Toute autre personne concernée et invitée par un participant.



*Image 1 : Plénière de lancement du processus de candidature FEAMPA du Pays de Morlaix (CCIMBO de Morlaix, 25/01/2022)*

Cette plénière a été l'occasion d'amender le diagnostic, et de préparer la tenue de trois sous-groupes de travail liés aux six thématiques régionales :

1. Valorisation des productions et métiers de la mer
2. Préservation et éducation à l'environnement marin et littoral
3. Gouvernance et planification spatiale de la zone côtière

Chaque sous-groupe, composé d'environ dix personnes, était doté d'un animateur pour favoriser le débat, assurer la parole de tous ainsi que d'un secrétaire pour relater les échanges.

Ces sous-groupes ont ainsi été amenés à travailler sur les AFOM présentés précédemment (cf. point 1.) afin de compléter et amender ces éléments mais surtout d'en dégager les enjeux pour le territoire. Sous forme d'ateliers tournants, cette demi-journée a vu l'ensemble des participants prendre part à chaque atelier, qu'ils soient familiers ou non de la thématique traitée. Les productions et réflexions de ces travaux ont débouché sur l'élaboration d'un compte-rendu, envoyé par la suite aux participants pour amendements.

Les 7 et 14 mars 2022, une seconde phase élargie de concertation s'est déroulée réunissant près de 30 participants. Organisée à travers trois ateliers, identiques à ceux du 25 janvier, cette concertation a été l'occasion de présenter les enjeux définis et de demander aux acteurs de les concrétiser, sous la forme d'exemples de projets. Cet exercice a permis de vérifier la possibilité de répondre aux besoins, notamment dans le cadre du FEAMPA. Certains enjeux se sont révélés par exemple du ressort du SAGE. Les effets attendus sur le territoire ont également fait l'objet d'échanges, l'ensemble permettant de nourrir les fiches actions. Ces ateliers, cette fois-ci non tournants, ont été l'occasion pour les participants de consacrer plus de temps à une thématique, sur laquelle ils pouvaient être plus familiers. Un temps commun de restitution final par les animateurs de chaque atelier a permis de partager avec l'ensemble des acteurs présents les potentielles actions identifiées. Les productions et réflexions issues de ces travaux ont débouché sur l'élaboration d'un compte-rendu, envoyé par la suite aux participants pour amendements.



*Image 2 : Sous-groupe de travail sur la thématique de la préservation et l'éducation à l'environnement marin et littoral (CCIMBO de Morlaix, 25/01/2022)*

Un dernier temps de travail plus technique a été organisé le 1<sup>er</sup> avril 2022 pour balayer les propositions de fiches actions et de maquette financière.

Ainsi, les forces vives du Pays de Morlaix ont été associées à l'ensemble des différentes étapes du processus de candidature, de la définition des matrices AFOM jusqu'à la proposition de la maquette financière.

## Validations intermédiaires :

Au cours de l'élaboration de la candidature du Pays de Morlaix, différentes instances ont été mobilisées afin de pouvoir suivre l'avancée de celle-ci.

La CML de la programmation 2014-2020 s'est fortement impliquée dans ce travail. Elle a ainsi joué le rôle de comité de pilotage, instance incontournable. Cela a permis de valider les grandes étapes de cette candidature grâce à l'expertise de ses membres. Elle s'est réunie une première fois début février, à l'occasion du Tro Breizh des élus de la Région Bretagne dans les différents GALPA. A cette occasion, les premiers résultats de l'évaluation 2014-2020 ont été présentés ainsi que les premiers éléments de diagnostic de la candidature. Une visite de la galerie de la criée de Roscoff (projet financé par le DLAL FEAMP) a clôturé cette rencontre.

Une seconde réunion s'est tenue le 4 avril afin de valider la stratégie proposée et échanger sur le rôle et la composition de la future CML.



*Image 3 : Echanges entre la CML du Pays de Morlaix et les élus Régionaux, à l'occasion du Tro Breizh des GALPA Bretons (Criée de Roscoff, 04/02/2022)*

De manière globale, les membres de la CML se sont montrés particulièrement engagés dans l'élaboration de ce travail collectif :

- en participant à des entretiens portant sur le diagnostic, ou bien sur l'évaluation avec le cabinet Vertigolab.
- en participant à un comité de pilotage.
- en contribuant aux réflexions globales lors des ateliers participatifs.

Une voie parallèle de validation a été mise en place pour impliquer dès à présent la structure porteuse du GALPA. Le lien entre la CML et le Comité Syndical du Pays de Morlaix a été assuré par l'élue référente fonds européens. Le Comité syndical a ainsi pu suivre le travail grâce à sa participation à un temps spécifique organisé à l'occasion du Tro Breizh. Un second temps de validation a été organisé le 24 mars 2022.

Une consultation écrite de la candidature a enfin été faite auprès de ces deux instances de validation, la CML ainsi que le comité syndical du Pays de Morlaix, pendant 10 jours.

## 5.2. Composition pressentie du GALPA, proposition d'organisation et identification des partenaires

### 5.2.1 Organisation politique du GALPA

Dans la continuité de la programmation 2014-2020, la structure porteuse du Groupe d'Action Locale Pêche et Aquaculture (GALPA) reste le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Morlaix.

La gouvernance est partagée avec la Commission Mer et Littoral (CML) du Pays de Morlaix dont les acteurs soulignent la réelle plus-value et l'intérêt certain.

### Rôle de la CML

La CML reste l'instance de décision en matière d'attribution de FEAMPA et de cofinancement de la Région Bretagne. Ce rôle se trouve renforcé par le fonctionnement simplifié sur cette nouvelle programmation, qui ne s'articule plus avec l'organisation d'un CUP pour valider les projets présentés. La CML devient l'unique organe de décision et se voit de fait doté d'une implication renforcée pour ses membres.

Lors de la CML du 4 avril 2022, il a été proposé d'élargir la composition de cette instance pour plus de représentativité des acteurs maritimes impliqués dans la nouvelle stratégie 2021-2027.

## Proposition de composition de la CML du Pays de Morlaix

Le Collège public sera composé de 7 membres:

- Un représentant du Pays de Morlaix
- Deux représentants de Morlaix Communauté
- Un représentant de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau
- Un représentant de Haut-Léon Communauté
- Un représentant du SAGE Léon-Trégor
- Un représentant de la Station Biologique de Roscoff

Le collège privé sera composé de 9 membres :

- Un représentant du Comité Départemental des Pêches Maritimes et Élevages Marins du Finistère
- Un représentant du Syndicats des récoltants professionnels d'algues de rives de Bretagne
- Deux représentants du Comité Régional de la Conchyliculture Bretagne Nord
- Un représentant du Syndicat des Truites d'élevage de Bretagne/de la filière piscicole
- Un représentant de l'Association Bretonne des Acheteurs des produits de la Pêche
- Un représentant de la CCI de Morlaix
- Un représentant du Conseil de développement
- Un représentant d'une association environnementale

La Région Bretagne est invitée en tant que membre consultatif (organisme intermédiaire, service instructeur et cofinanceur) mais ne dispose pas de voix délibérative.

Les règles de fonctionnement plus souples sur cette programmation 2021-2027 n'imposent plus de double quorum lors de l'organisation de CML mais accordent toujours une importance à la représentativité des professionnels au sein de cette dernière. C'est pourquoi le choix est fait de laisser une place plus importante aux filières professionnelles de la mer, en y intégrant les différentes composantes de l'économie bleue du territoire du Pays de Morlaix.

Les autres membres avec une voix consultative sur la programmation précédente (DDTM 29, Département du Finistère...) sont également invités à prendre part à cette CML. Conformément au souhait de l'Europe, il sera recherché une parité homme-femme autant que faire se peut dans les membres qui composeront la CML (titulaires et suppléants). La composition de cette CML pourra être amenée à évoluer.

## Des modalités de sélection des projets qui évoluent

Le Pays de Morlaix a mis en place une grille de notation comprenant huit critères sur la période 2014-2020. Cette grille directement s'est inspirée de celle appliquée en CUP pour la sélection des projets dans le cadre du contrat de partenariat Europe-Région Bretagne-Pays de Morlaix (ITI-Feder, crédits régionaux, LEADER ainsi que FEAMP).

Le porteur de projet présente son projet et chaque membre votant note selon les huit critères et obtient une note sur 25. La moyenne globale des notes permet de justifier la décision rendue par la CML, à savoir qu'une moyenne comprise entre 17 et 25 permet au porteur de projet d'obtenir la subvention demandée, une note entre 11 et 17 nécessite un repassage en CML après la prise en compte des recommandations formulées par cette dernière. Une note inférieure engendre l'ajournement du projet.

L'organisation de la CML du 4 avril 2022 a été l'occasion d'évoquer avec les acteurs l'évolution de la grille de critères de sélection des projets. L'évaluation de la programmation 2014-2020 ainsi que les retours formulés lors de cette réunion pointent l'intérêt de se doter d'une grille de critères, qui permet aux porteurs de projet de disposer d'une vision des éléments attendus lors de leur passage devant la commission. L'utilisation de cette méthode vise à objectiver et argumenter l'avis final rendu au porteur de projet, sous le prisme du développement local de la subvention octroyée.

Si la grille utilisée jusqu'ici est jugée comme globalement pertinente, il incombe d'adapter le critère portant sur la notion de développement durable, difficilement appropriable pour les membres de la CML. Le souhait de ne pas complexifier le processus en rajoutant toujours plus de critères incite à proposer le remplacement de ce critère spécifique par un autre portant sur la prise en compte des enjeux environnementaux locaux. La CML a pu ponctuellement juger difficile de noter certains projets au regard des critères utilisés, certains projets et certaines fiches projets n'étant pas suffisamment renseignées pour juger de l'impact concret du projet sur des thématiques précises (effet levier de la subvention, caractère innovant du projet...). De même, le rôle de décision de la CML a été interrogé dans la mesure où les projets présentés à cette dernière sont déjà très avancés au moment de la présentation devant la commission. L'accompagnement par l'équipe technique du GALPA permet de constituer un premier filtre, en accompagnant des

projets qui s'inscrivent dans la stratégie du GALPA et de veiller au respect des principes du DLAL (projet innovant, collectif et local).

Cette grille reste en cours de construction et au cœur des échanges de la CML et fera l'objet d'un retour plus détaillé lors du conventionnement.

Une grille de critères de résultats à remplir par les porteurs de projet pourra également être développée, sur le modèle de celle de sélection des projets. Cela permet de clarifier les modalités de suivi et de partage des résultats pour les porteurs de projet et facilite des retours réguliers auprès de la CML, avec une meilleure visibilité pour ces derniers du déroulé de la stratégie localement. C'est également une occasion, dès le remplissage d'une fiche projet, d'amener le porteur à s'interroger sur les retombées de son dossier et d'aboutir à une fiche complète pour que la CML se positionne au regard de la grille de critères de sélection.

### **Organisation et rôles de la CML**

Pour cette nouvelle programmation, le souhait exprimé est de pouvoir organiser la CML dans des lieux délocalisés (chez des porteurs de projets, lieux d'intérêts pour les professionnels de la mer...) afin de pouvoir lier l'organisation de la CML avec un retour d'expérience sur les projets déjà financés par exemple. En effet, plusieurs projets accompagnés sur le programme 2014-2020 seront achevés prochainement, avec l'opportunité d'en faire une restitution lors de la CML. Régulièrement, un retour sera ainsi proposé dans l'ordre du jour aux membres de la commission mer littoral sur un ou plusieurs projets achevés. La présentation par le porteur de projet lui-même permettra un partage d'expérience et des échanges avec les élus et professionnels du territoire.

L'objectif reste de maintenir une organisation « souple » de cette instance et le partage de moments plus conviviaux (repas en fin de CML,...), afin d'échanger sur des sujets autres que ceux débattus en CML et qui permettent aux professionnels de se retrouver dans un cadre moins formel. La CML se veut ainsi devenir une instance de gouvernance locale des questions maritimes, au-delà de son rôle lié au FEAMPA. C'est un pivot, véritable interface entre les activités bleues du territoire, le grand public et les élus, au service des enjeux liés à la mer en Pays de Morlaix.

Afin de faciliter l'appropriation par les élus du territoire du dispositif DLAL, de son fonctionnement et des enjeux maritimes en Pays de Morlaix, il pourra être proposé à ces derniers des temps de formation / sensibilisation lors du lancement du programme ou du renouvellement des instances locales (élections par exemple...). Ces derniers seront mieux acculturés tant aux fonds européens qu'aux problématiques de la mer et du littoral en Pays de Morlaix.

L'organisation ponctuelle de groupes de travail avec les membres volontaires permettra d'aborder des thématiques en lien avec le FEAMPA et la stratégie du Pays de Morlaix, sans pour autant mobiliser l'ensemble de la CML. De même, ces groupes pourront être l'occasion d'associer des acteurs externes au Pays de Morlaix (acteurs d'autres GALPA, experts sur des questions maritimes...) afin de contribuer à une ouverture des sujets et thématiques traitées à un périmètre élargi. Les parties prenantes de la CML se sont également prononcées en faveur de l'organisation de rencontres régionales entre acteurs engagés dans le DLAL FEAMPA, sur le modèle des rencontres organisées à l'échelle nationale en 2019 notamment. L'ouverture aux autres territoires bretons est perçue comme un élément particulièrement enrichissant dans le cadre d'un réseau régional, pour que professionnels et élus du territoire puissent s'imprégner des dynamiques voisines et appréhender de façon élargie les enjeux et la stratégie du Pays de Morlaix.

#### *5.2.2 Organisation technique du GALPA*

### **Equipe technique**

L'élaboration de la candidature au DLAL FEAMPA du Pays de Morlaix s'est construite autour d'un partenariat étroit entre Morlaix Communauté et les services du Pays. L'expérience du Pays de Morlaix en matière de gestion de projets européens notamment à travers LEADER permet de disposer en interne de réels savoir-faire. Conjugué à l'expérience du service Mer et Littoral de Morlaix Communauté en matière d'appréhension des enjeux maritimes locaux, ce partenariat s'est développé le cadre de la programmation 2014-2020. Il a été décidé dans le cadre de la candidature de renouveler ce partenariat et de poursuivre la dynamique enclenchée.

La distinction de l'animation et de la gestion au sein de l'équipe technique s'est reposée sur l'articulation des tâches entre deux techniciens. Le processus d'évaluation et le retour des acteurs permet d'identifier un potentiel intéressant dans cette organisation mais sous-exploité. L'animation sur le GALPA a été moins ambitieuse qu'initialement prévue, en raison d'un manque de temps et d'ingénierie consacré, notamment sur la communication du programme. De même, le lien entre la gestion et l'animation a pu engendrer des difficultés pour les équipes techniques (éloignement géographique des structures, fonctionnement différent...).

La candidature FEAMPA est l'occasion de réajuster cette organisation. A ce stade, le Pays de Morlaix souhaite renforcer son ingénierie conformément au souhait des acteurs du territoire et de la Région Bretagne afin de pallier aux manques identifiés. L'animation sera ainsi au moins 0,5 ETP voir 1 ETP. Dans tous les cas (internalisation de l'animation ou poursuite contractuelle avec Morlaix Communauté), une coordination efficace sera recherchée avec les partenaires et relais territoriaux.

La communication développée et les supports (presse, vidéos...) veilleront à diriger les potentiels intéressés vers l'interlocuteur du GALPA dédié.

Pour le bon déroulé du programme, il est ainsi prévu un minimum d'un ETP en charge de l'animation et de la gestion. La partie animation du programme visera notamment à :

- la création de groupes de travail spécifiques, des rencontres sur des thématiques ciblées
- Promouvoir le dispositif auprès des acteurs et relais sur le territoire et organiser une communication sur le programme et la stratégie du Pays de Morlaix
- Rencontrer les porteurs de projet, les accompagner dans la rédaction de leur fiche-projet, s'assurer de la compatibilité des projets avec la stratégie, être leur référent jusqu'au conventionnement
- Organiser la commission mer et littoral
- Participer aux comités de suivi régionaux du FEAMPA
- Participer au suivi des engagements financiers et de la maquette financière, à la veille réglementaire, à l'évaluation

Le rôle de l'animateur sera ainsi central pour enclencher la dynamique et maintenir cette dernière en vue de favoriser l'émergence de projets. Sa mission dans le cadre du FEAMPA sera focalisée sur l'animation, tandis que la gestion sera assurée par la gestionnaire du Pays de Morlaix, dont les missions sont :

- Entrée de la fiche-projet dans le logiciel prévu à cet effet
- Rédaction et envoi de l'accusé de réception de dossier
- Envoi des invitations de la CML et s'assurer du quorum
- Rédaction et envoi du courrier avis d'opportunité/avis définitif
- Réception du dossier et vérification des pièces constitutives d'un dossier après avis définitif
- Courriers de dossiers complet/incomplet
- Aide aux porteurs pour constituer le dossier de paiement
- Suivi des paiements
- Tableau d'évaluation des projets

La gestionnaire rencontrera à minima une fois le porteur de projet pour l'accompagner dans le montage de son dossier. Cette rencontre systématique a été bénéfique sur la programmation 2014-2020 pour la compréhension du dispositif par le porteur de projet et dans la sécurisation de son dossier. Un rendez-vous pourra également être fixé au moment du paiement.

### **Une mobilisation de compétences complémentaires**

La gestion du programme et l'équipe technique qui en est chargée pourra de plus s'appuyer sur un dense réseau territorial favorable à la détection de projets et une multitude de relais au sein des collectivités locales. Il pourra être fait appel :

- aux techniciens du Pays de Morlaix :
  - L'animateur du SAGE est au contact de porteurs de projet, et dispose d'une expertise les enjeux liés à la ressource en eau et aux questions maritimes
  - La chargée de mission Blue Valley, en contact permanent avec la station Biologique de Roscoff et au contact de porteurs de projet sur les thématiques liées notamment à l'innovation et aux biotechnologies marines
  - La chargée de mission emploi/formation est amenée à travailler sur l'attractivité des métiers et formations du territoire et organise à ce titre de nombreux événements destinés à promouvoir l'emploi en Pays de Morlaix
  - La mission patrimoine, qui dispose d'une expertise sur les enjeux de préservation et de valorisation du patrimoine local
  - La responsable du pôle financement européens qui permettra également de faire le lien avec les autres fonds européens et le programme LEADER
- aux intercommunalités (chargés de financements des EPCI, services liés à l'environnement, au littoral...)

Ces techniciens sont au contact permanent de potentiels porteurs de projet. Une bonne connaissance et appropriation de ces derniers du dispositif FEAMPA est nécessaire pour jouer ce rôle de relai vers l'animateur FEAMPA. Cela pourra également permettre de favoriser l'ouverture du dispositif à des porteurs de projet isolés non présents dans la CML, objectif mentionné par l'évaluation tout en mobilisant largement et collectivement au sein du territoire.

Au-delà des collectivités locales, le GALPA compte également s'appuyer sur un dense réseau d'acteurs pour permettre un lancement et de manière plus globale un déroulé efficace du programme :

- les services des organisations de professionnels comme le Comité Départemental des Pêches et Elevages Marins du Finistère, le Comité Régional de Conchyliculture de Bretagne Nord, le Syndicat de la Truite d'Elevage de Bretagne, l'Association Bretonne des Acheteurs des Produits de la Pêche...
- les services du Département du Finistère, de la Région Bretagne

## 6. Le pilotage de la candidature

- Synthèse des précédentes expériences de développement local de la structure porteuse,
- Description des moyens mobilisés pour l'élaboration de la stratégie.



*Viviers de Roscoff,  
Source : Pays de Morlaix*

## 6.1. Synthèse des précédentes expériences de développement local de la structure porteuse

Le Pays de Morlaix bénéficie déjà d'une solide expérience en matière de développement local :

- en étant engagé depuis plusieurs années dans les appels à projets LEADER orienté pour 2014-2020 sur 4 thèmes (énergie, économie circulaire, économie collaborative et circuits courts),
- en étant engagé dans le FEAMP 2014-2020,
- en étant labellisé Pays d'art et d'histoire depuis 2006 en vue d'associer les acteurs locaux pour valoriser leur patrimoine,
- en animant un pôle innovation liant des acteurs de la recherche, des collectivités publiques et des entreprises (Hemarina, Manros...) dans le domaine des biotechnologies marines et végétales et le numérique, qui se traduit par l'animation de Blue Valley, projet de parc scientifique d'innovation,
- en animant également une communauté numérique pour coordonner à l'échelle pays les différentes initiatives menées, compte tenu de l'importance pour le territoire de l'enjeu numérique,
- en portant l'animation du SAGE et de la démarche sur le Pays de Morlaix pour répondre aux enjeux de qualité des eaux et d'approvisionnement de la population et des activités,
- en animant une mission santé en vue de mettre en œuvre le contrat local de santé regroupant 14 signataires,
- en coordonnant une mission de l'emploi permettant d'aborder les problématiques locales du Pays (organisation de cafés de l'emploi au sein de différentes communes, pour amener une rencontre entre entreprises et demandeurs d'emplois...)
- en portant pour le compte de ses trois EPCI membres le Contrat de Relance et de Transition Ecologique

Le Pays de Morlaix est de plus l'échelle pertinente retenue par ses EPCI membres afin de développer un nouveau SCoT dans le cadre duquel un projet de territoire a été élaboré, soulignant entre autres le poids de l'économie maritime du territoire.

Morlaix Communauté bénéficie également d'une importante expérience maritime, en étant engagée depuis plusieurs années maintenant dans la mise en œuvre d'une démarche de gestion intégrée des zones côtières. En lien avec Haut-Léon Communauté, Morlaix Communauté est également en charge de l'animation des sites Natura 2000 du territoire. Les enjeux maritimes au sein du territoire se traduisent également par la présence d'une importante activité conchylicole, la présence du port de Morlaix ou encore du Diben sur les questions du nautisme et de la pêche. Afin de répondre au mieux à ces différents enjeux, Morlaix communauté dispose donc d'un service mer et littoral lui permettant de traiter ces différentes thématiques ainsi que d'un dense réseau d'acteurs maritimes mobilisable.

L'élaboration de la candidature du Pays de Morlaix s'est faite en relation avec Morlaix Communauté, comme lors de la précédente candidature et dans la continuité de l'animation de la précédente programmation. Les précédentes expériences de développement local du Pays et l'expérience de Morlaix Communauté constituent des complémentarités valorisées dans le cadre de cette candidature.

## 6.2. Description des moyens utilisés pour l'élaboration de la stratégie

Pour prolonger la dynamique de la programmation 2014-2020, le partenariat Pays de Morlaix-Morlaix communauté s'est poursuivi pour l'élaboration de cette nouvelle candidature. Une équipe projet technique s'est réunie de manière hebdomadaire pour la mise en œuvre de cette candidature. Le suivi politique s'est fait par les instances du Pays de Morlaix, regroupant des élus des trois intercommunalités membres. L'élue référente fonds Européens du Pays de Morlaix, Marie-Claire HENAFF, Vice-Présidente de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau déjà en charge du suivi de la candidature 2014-2020 et présidente de la CML a supervisé le pilotage du dossier.

## Moyens du Pays de Morlaix

Le Pays de Morlaix s'est mobilisé largement dans l'élaboration de cette candidature. Pour contribuer à l'élaboration du dossier de candidature et appuyer les effectifs en place, il a été procédé au recrutement d'un agent pour une période temporaire de six mois, coïncidant avec le calendrier défini par la Région Bretagne, placé sous la direction de la responsable du Pôle financements Européens. La directrice du Pays de Morlaix a fait le lien avec les élus et instances politiques du Pays et s'est également mobilisée dans le suivi de la candidature.

La gestionnaire des fonds européens a participé activement tout au long du processus, en contribuant à la rédaction d'éléments de la demande d'aide préparatoire ainsi que du dossier final ou directement au sein des groupes de concertations.

Une grande partie de l'équipe technique du Pays s'est mobilisée pour participer à l'animation ou directement à la réflexion des groupes de concertations.

La responsable du pôle financements européens du Pays de Morlaix ainsi que l'animateur du SAGE ont ainsi animé l'atelier portant sur la préservation et éducation à l'environnement marin tandis que l'adjointe de l'animateur du pôle architecture et patrimoine a été partie prenante de l'animation du groupe dédié à la gouvernance et la planification de la zone côtière. Directement en lien avec les autres acteurs du territoire, la chargée d'animation du programme Blue Valley ainsi que la chargée de projets Emploi-Formation ont également pu apporter leur contribution à l'élaboration de ce travail.



*Image 4 Ateliers de concertation, 7 mars 2022  
(Espace France Services, Haut-Léon  
Communauté)*

## Moyens de Morlaix Communauté

Le responsable du service mer et littoral de Morlaix Communauté s'est également pleinement investi dans ce travail de construction collectif. Au sein de l'équipe projet, en lien direct avec le chargé de mission FEAMPA et la responsable du pôle financements Européens du Pays de Morlaix, il a contribué au cadrage et au suivi du travail de candidature en apportant son éclairage des questions et enjeux maritimes du territoire. Il a également pu participer pleinement à l'animation d'un groupe de travail, sur la question de la gouvernance et de la planification spatiale de la zone côtière lors de la première phase de concertation élargie. Le chargé de mission planification a pu animer la seconde phase de concertation sur le même sujet.

La chargée de mission Natura 2000 ou encore la chargée de mission risques littoraux et fluviaux du service GEMAPI ont été des parties prenantes actives lors de ces travaux et réflexions concertées.

## Moyens de Haut-Léon Communauté (HLC) et de la CC du Pays de Landivisiau (CCPL)

Les services de Haut-Léon Communauté se sont également mobilisés lors de la phase d'entretiens à travers la chargée de mission ingénierie financière et revitalisation ou encore son directeur du pôle développement économique et touristique. Cet engagement s'est également traduit à travers une participation active au sein des différents groupes de concertations. Le responsable du service littoral et biodiversité a également pu s'investir et alimenter ces groupes communs et échanges.

La CC du Pays de Landivisiau, malgré son absence de façade littorale, a également pu prendre activement part à l'élaboration de cette candidature. La responsable du service économique de l'intercommunalité s'est rendue disponible pour la réalisation d'un entretien dans le cadre du diagnostic, de même que la chargée de mission planification a pu prendre part aux différentes concertations organisées. Le territoire est particulièrement concerné par les activités piscicoles et de transformation des produits de la mer alimentaires et a bénéficié du DLAL FEAMP 2014-2020 à ce titre.

## L'ingénierie des représentants des professionnels

Tout au long de ce processus, les représentants des filières bleues du territoire se sont investis dans la candidature. Par la réalisation d'entretiens bilatéraux, par la participation aux groupes de travail et de concertation ou encore par la transmission de données et éléments à intégrer dans la phase diagnostic. Ces différents acteurs, déjà engagés dans la candidature précédente et notamment la CML, se sont également engagés dans le processus d'évaluation de la

programmation 2014-2020. Cette nouvelle candidature a pu ainsi bénéficier d'un soutien conséquent de l'ensemble des forces vives du territoire, que ce soit les activités de pêche, ostréiculture, récolte d'algues de rive et algoculture, pisciculture, transport maritime, tourisme, recherche...

La participation de l'ensemble des acteurs aux différents temps forts de ce processus de candidature est donc un motif de satisfaction et d'optimisme pour l'organisation de la future programmation.

## 7. Suivi et évaluation du DLAL

### 7.1. Description des mécanismes de gestion, de suivi et d'évaluation du DLAL

Le Pays de Morlaix a l'expérience de l'animation et de la gestion de contrats financiers, du programme LEADER depuis plus de 20 ans et du précédent programme FEAMP, Il a ainsi développé de solides compétences qui lui permettent d'aborder sereinement le DLAL FEAMPA. Des outils de suivi ont été mis en place durant la programmation 2014-2020 et perdureront :

- Tableau de suivi contenant toutes les étapes du dossier (date dépôt, conventionnement, paiement, échéances...), permettant un accompagnement au plus près des porteurs de projet et une meilleure coordination avec la Région Bretagne
- Un rendez-vous systématique avec les porteurs de projets après leur passage en CML pour les aider à constituer leur dossier sur pièces, et leur rappeler les échéances et les obligations réglementaires. Un rendez-vous obligatoire sera organisé également au moment de la demande de paiement.
- Organisation de formations « montage de dossiers » et « paiement » à destination des porteurs et des partenaires du territoire identifiés comme relais.

Les financements européens sont complexes et nécessitent une gestion rigoureuse dès le début du projet. Ces formations auront pour but de donner les clés sur la constitution d'un dossier, de l'instruction au paiement. Ces formations offriront également un lieu d'échanges et de rencontres entre porteurs de projet : échanges sur les projets, les expériences, mais aussi de partage de connaissances.

En matière de suivi et d'évaluation du programme, le Pays de Morlaix propose de tenir :

- Un bilan annuel en Commission Mer et Littoral et en Comité syndical, ce bilan précisera la répartition géographique des projets, les types de porteurs et la consommation par fiche action
- Un bilan financier à chaque Commission Mer et Littoral, précisant la consommation de l'enveloppe par fiche action, du nombre de projets programmés et payés

Le GALPA rend compte annuellement de l'état d'avancement du dispositif auprès de la Région Bretagne, en précisant notamment :

- le bilan financier, annuel et cumulé depuis le début de la programmation (nombre d'opérations programmées, engagées juridiquement et payés, et crédits publics et privés associés). Ce bilan comprend également toutes informations permettant d'évaluer un montant prévisionnel des dépenses à engager sur l'année suivante;
- le bilan technique : état d'avancement de la mise en œuvre de la stratégie DLAL au regard des opérations en cours ou programmées, y compris les projets de coopération prévus ou engagés, afin d'identifier les facteurs de succès et les difficultés rencontrés. Ce bilan prendra en compte une analyse des évolutions socio-économiques du territoire et des politiques nationales, régionales ou sectorielles ayant eu un impact pour la stratégie locale de développement du GALPA et les évolutions de la stratégie, le cas échéant ;

- la valeur des indicateurs de résultat communs au DLAL à l'échelle du GALPA. Une évaluation spécifique peut être conduite à l'initiative du GALPA ou de l'organisme intermédiaire. Si le GALPA conduit une évaluation de sa stratégie locale de développement, il utilise les moyens prévus au titre de la fiche-action « frais de fonctionnement et animation ».

## 7.2. Description de la stratégie de communication pour rendre visible le DLAL au démarrage et sur la durée du programme.

La communication demeure un enjeu majeur en vue de faire connaître le programme du DLAL, et en favoriser la mobilisation par les acteurs du territoire. La programmation 2014-2020 en GALPA du Pays de Morlaix s'est traduite par le financement de 17 projets, portés à plus de 70% par des membres de la CML. Il convient de parvenir à développer la visibilité du programme au bénéfice de porteurs de projet plus éloignés de ce dispositif. De même, le retard du programme 2014-2020 lors de son démarrage et le financement tardif de certains projets ont été un frein pour communiquer sur les réussites et réalisations des projets portés. Ce deuxième programme mis en œuvre par le GALPA du Pays de Morlaix sera l'occasion de pouvoir mettre en lumière les apports de la première programmation et ainsi de valoriser la continuité représentée par cette seconde programmation FEAMPA. Les différentes concertations avec les acteurs du territoire ainsi que l'évaluation pointent un manque en matière de communication. Le GALPA souhaite donc développer en ce sens une importante communication destinée à impliquer largement les acteurs du territoire, les collectivités territoriales mais aussi le grand public grâce aux réalisations de la programmation précédente mais également une intervention de l'animateur auprès de ces différentes parties prenantes locales.

Afin de sensibiliser largement dès le début du programme mais aussi pendant ce dernier, une communication multicanal sera privilégiée, afin de pouvoir toucher l'ensemble du grand public, tant les élus que les professionnels et la population.

- Présentation en conseil communautaire : permettra de faire le lien avec les élus au sein du territoire, en vue de pouvoir également servir de relais dans les différents territoires du Pays de Morlaix. L'évaluation du cabinet Vertigolab souligne l'intérêt du partenariat acteurs privés-élus dans la diffusion du programme, ce premier élément sera ainsi une chance de pouvoir mobiliser ces derniers, qu'ils soient familiers ou non des fonds européens.

- Présentation auprès des professionnels : une intervention et présentation du dispositif et de la stratégie retenue par les acteurs du Pays de Morlaix aux principaux concernés va permettre de poursuivre la dynamique insufflée lors de la candidature. Une intervention de l'animateur au sein des organismes de représentation des filières (ostréiculteurs, pêcheurs, pisciculteurs...) par exemple lors d'assemblées générales ou de bureaux sera une occasion de les impliquer dans la dynamique globale de la programmation et de favoriser l'émergence de futurs projets.

- Présentation et communication sur la stratégie et les actions menées sur le GALPA du Pays de Morlaix dans les réseaux professionnels dans lesquels le Pays de Morlaix est engagé (Campus Mondial de la mer, Pôle Mer Bretagne, chambres syndicales...)

- Plaquette de communication : la diffusion de ce type de supports va permettre de partager aux potentiels porteurs de projet les éléments de la stratégie du GALPA du Pays de Morlaix. La définition des axes principaux de la stratégie adoptée, les exemples de projets qui peuvent être financés ainsi que le contact du Pays de Morlaix afin de pouvoir identifier directement l'interlocuteur à contacter pour le porteur de projet sont des éléments à mettre en avant.

- Minis vidéos : la réalisation de vidéos et surtout la diffusion de ces dernières peut-être un élément intéressant en vue de présenter la réalisation et la concrétisation des projets financés par le FEAMPA. Le partage de ces éléments peut aussi être une opportunité de mettre en avant les porteurs de projet, leur témoignage et leur retour sur le dispositif de DLAL. Le partage de ces vidéos peut s'effectuer via les réseaux sociaux ou encore le site internet du GALPA Pays de Morlaix.

- Réseaux sociaux, site internet, presse : viser une communication très large afin de pouvoir toucher l'ensemble des publics. Un site internet du Pays de Morlaix est en cours de finalisation et permettra, une fois actif, de laisser une large place à la promotion du FEAMPA.

- Création d'un annuaire des acteurs de l'économie bleue en Pays de Morlaix, afin de favoriser la mise en relation des différentes filières et in fine la diffusion de l'information au sein du réseau sous forme d'une newsletter par exemple

## 8. Le plan de financement

### ► Maquette financière envisagée (Annexe 6)

La maquette financière retenue pour mettre en œuvre les éléments de la stratégie est le fruit d'une réflexion collective. La priorisation des enjeux en ateliers de concertation ainsi que les échanges lors de groupes techniques plus restreints permettent d'alimenter la répartition de ces financements. La sollicitation des acteurs en vue d'exprimer leur soutien à la candidature du Pays de Morlaix a été une opportunité de les sonder sur l'existence de projets concrets pouvant d'ores et déjà s'inscrire dans les axes stratégiques définis. L'expérience de la programmation 2014-2020, le retour sur les projets financés et le croisement avec les projets remontés (nombre, envergure) permettent de venir orienter la répartition des financements.

La nécessité de préserver les milieux de production et d'agir en faveur d'une restauration de ces derniers apparaît comme l'enjeu principal de cette nouvelle programmation et permet de faire de la fiche actions 3 la première en matière d'enveloppe budgétaire. Au regard de financements pouvant déjà intervenir sur ces sujets, les acteurs souhaitent que la recherche systématique de cofinancements soit un critère contraignant sur cette thématique. Cela afin de ne pas dilapider l'enveloppe allouée sur des études et projets par ailleurs traités, et que le DLAL viennent répondre à un besoin concret, se traduisant par la mise en place d'actions innovantes (sujets non traités par ailleurs, zones du territoire exclues de certains financements...) mais tout en traduisant la volonté du Pays de Morlaix de s'engager en faveur de milieux préservés, supports d'une économie bleue pérenne.

La valorisation des activités et productions ainsi que le support au développement des filières maritimes émergent comme des axes pour lesquels le DLAL FEAMPA dispose d'un important effet levier, avec peu ou pas de financements existants par ailleurs. Le positionnement de plusieurs projets identifiés permet également de venir conforter le choix effectué sur la part de financements accordés. L'adaptation au changement climatique et la gestion de la zone côtière sont également des enjeux majeurs de cette nouvelle programmation avec toutefois un nombre de projets visés moins conséquent que sur les autres axes et des actions de planification portant plutôt sur la réalisation d'études, pouvant s'avérer au final être moins onéreuses que des équipements portuaires par exemple.

Fiche-action	Contrepartie nationale envisagée	Montant FEAMPA sollicité	Contribution privée estimée	Total
1- Valoriser les productions et métiers maritimes du Pays de Morlaix	300 000€	300 000€	120 000€	720 000€
2- Accompagner et soutenir les filières bleues du territoire	350 000€	350 000€	140 000€	840 000€
3- Sensibiliser, connaître et gérer durablement la biodiversité et les milieux marins	400 000€	400 000€	160 000€	960 000€
4- Développer une cohabitation raisonnée du littoral et anticiper les changements climatiques	250 000€	250 000€	100 000€	600 000€
Coopération	150 000€	150 000€		300 000€
Animation/Gestion	250 000€	250 000€	120 000€	620 000€
<b>TOTAL</b>	<b>1 700 000€</b>	<b>1 700 000€</b>	<b>640 000€</b>	<b>4 040 000€</b>

## Annexe 1 - Résumé du dossier de candidature

Le Pays de Morlaix, situé en nord Finistère, s'articule autour de trois intercommunalités qui représentent 59 communes, dont 22 jalonnent le littoral long de 125 kilomètres. Regroupant 129 460 habitants, le territoire présente une grande diversité d'activités maritimes, tant de production primaire que de transformation ou encore de nautisme et de tourisme. Cette hétérogénéité de l'économie bleue traduit la présence d'une importante et riche biodiversité mais aussi d'un patrimoine unique, héritage d'un dense passé maritime.

### Principaux éléments du diagnostic

En Pays de Morlaix, en 2019, sont recensés près de 4 600 emplois maritimes, soit près de 9% des emplois du territoire. A titre de comparaison, ce chiffre est de 5,4% à l'échelle régionale. Ces emplois sont concentrés dans quatre principaux domaines, pour 9 emplois sur 10 :

- Activités de défense liées à la mer (1 500 emplois)
- Produits de la mer alimentaires (1 390 emplois)
- Transport maritime (960 emplois)
- Enseignement supérieur et recherche (300 emplois).



L'activité de pêche connaît une diminution de ses navires actifs (-18% depuis 2012) ainsi que de ses effectifs de marins. La pêche côtière est principalement touchée, avec une diminution de la polyvalence et de la diversité des métiers pratiqués. Le territoire se distingue toutefois par l'activité de récolte et valorisation des algues, et surtout l'ostréiculture. Ces activités sont fortement dépendantes de la qualité des milieux et des masses d'eau sur le territoire (exemple : interdiction de la pêche de la coquille Saint-Jacques en 2021...).

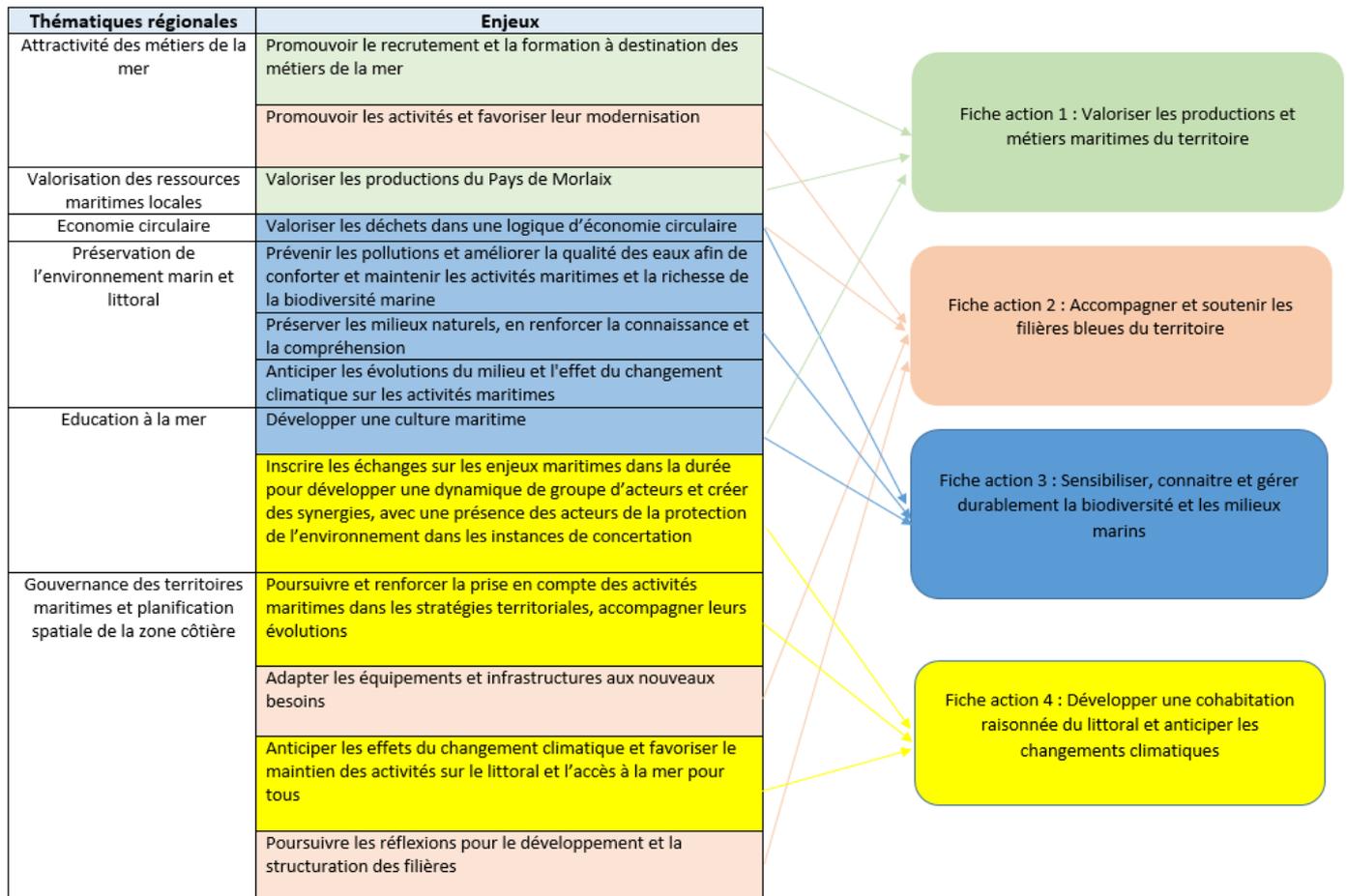
Le transport maritime concerne près d'un emploi maritime sur quatre en lien avec la présence historique de la Brittany Ferries. L'activité est toutefois fortement impactée par le BREXIT ainsi que la pandémie de Covid 19. C'est un secteur en mutation (navires au GNL,...) sur lequel le Pays de Morlaix se distingue. Ce secteur conditionne plusieurs autres emplois sur le territoire : près de 400 emplois au port du Bloscon ainsi que le secteur de l'entretien et la réparation navale notamment.

La présence de la Station Biologique de Roscoff notamment permet de valoriser les ressources marines dans le domaine des biotechnologies. Le Pays de Morlaix se distingue avec d'autres acteurs finistériens au sein du Campus Mondial de la

Mer notamment par la présence de nombreux chercheurs spécialisés sur les algues. L'émergence d'un réseau de Start-up (dans le domaine de la santé notamment) contribue à faire rayonner les recherches menées. L'animation de Blue Valley et Blue Train contribue à développer et structurer une filière en plein essor, au bénéfice des autres acteurs locaux.

## Enjeux du Pays de Morlaix

Les enjeux identifiés en Pays de Morlaix reposent sur les éléments récoltés lors du diagnostic, les échanges et réflexions des différentes phases de concertations ainsi que les éléments d'évaluation. La construction des matrices AFOM par les forces vives du territoire contribue à venir enrichir ce travail de définition des enjeux, qui ont été utilisés comme éléments de base pour mener les concertations suivantes et aboutir à la proposition de quatre fiches actions.



## Stratégie

En réponse aux enjeux identifiés par les concertations et groupes de travail, plusieurs axes stratégiques ont été dégagés pour permettre de traiter les différents enjeux du Pays de Morlaix. Les acteurs du territoire souhaitent en effet pouvoir traiter des thématiques émergentes sur le territoire tout en poursuivant les actions et le soutien aux filières primaires du territoire. Cela conduit le Pays de Morlaix à proposer les quatre axes suivants :

- Valoriser les productions et métiers maritimes du territoire

Le diagnostic met en avant une grande diversité d'activités, de métiers avec des productions emblématiques du Pays de Morlaix (tourteaux, huîtres,...) qui sont méconnues de manière globale par le grand public tout comme les métiers et le poids représentés par ces derniers. L'objectif est de pouvoir valoriser ces différents éléments et savoir-faire pour en favoriser l'acceptation sociale et également la pérennité. Les projets visent donc :

- o A la valorisation des productions, de mise en valeur et de reconnaissance de ces dernières,
- o A une meilleure intégration des produits de la mer dans le circuit alimentaire local,
- o A l'aménagement d'espaces dédiés à la vente directe
- o A accompagner et développer des initiatives d'accès à l'emploi et aux formations de la mer

- Accompagner et soutenir les filières bleues du territoire

Les activités du Pays de Morlaix sont diversifiées et regroupent une diversité d'acteurs (recherche, groupements de professionnels...). Il est noté de profondes mutations dans les activités de pêche, d'ostréiculture, de mareyage ou encore d'exploitation des algues. Le transfert de centres de décisions vers l'extérieur du Pays de Morlaix, des problématiques de qualité des milieux ou encore d'acceptation sociale de ces activités sur un littoral parfois en tension peuvent fragiliser ces filières. Leur soutien, tant en matière d'innovations (procédés,...) que de diversification des productions et de soutien aux outils de production est important à considérer. Les projets visent donc :

- Une diversification des productions, des moyens de production...
- A favoriser la modernisation des équipements de production, des équipements collectifs (portuaires, industriels...), afin de maintenir localement des filières et entreprises
- La valorisation et structuration des filières innovantes
- Développement de liens entre activités de recherche et les activités de l'économie bleue

- Sensibiliser, connaître et gérer durablement la biodiversité et les milieux

La diversité et richesse des activités présentes sur le Pays de Morlaix s'explique par une biodiversité unique et des milieux de qualité à préserver. L'enjeu est de mieux connaître ces milieux et écosystèmes afin de les préserver (limitation des pressions, sensibilisation du grand public...). Les projets visent donc :

- La mise en place d'études/observatoires permettant une meilleure connaissance et un meilleur suivi de la ressource et des milieux,
- La mise en place de pratiques adaptées aux ressources et leur préservation par les professionnels, de même que le développement d'initiatives d'économie circulaire,
- La mise en place d'actions en vue d'agir sur la qualité des eaux, de l'amont à l'aval
- L'émergence d'une culture maritime et la sensibilisation du grand public

- Développer une cohabitation raisonnée du littoral et anticiper les changements climatiques

Le littoral est un espace convoité par nombre d'activités de loisirs, professionnelles, résidentielles...Il convient de planifier et d'appréhender l'accès à cet espace avec les différentes parties prenantes tout en tenant compte du changement climatique et le risque à plus ou moins long terme pour les activités présentes. Les projets visent :

- A développer et maintenir l'accès à l'eau de mer pour les activités,
- A préserver le foncier maritime et les accès à l'eau de mer pour les activités portuaires,
- A anticiper le risque submersion et érosion et prévoir la mise en place d'actions pour y faire face

## Elaboration de la candidature et animation du programme 2021-2027

L'élaboration de la candidature s'est faite par une étroite collaboration entre le Pays de Morlaix et Morlaix Communauté, dans la continuité du programme 2014-2020. L'expertise du service mer et littoral de Morlaix Communauté est venue enrichir les compétences du Pays de Morlaix en matière de gestion de projets européens. Une mobilisation conséquente des acteurs du territoire alimente ce dossier de candidature. Elle s'est faite à travers plusieurs étapes :

- Elaboration du diagnostic et réalisation d'entretiens,
- Réalisation d'ateliers de travail et concertations élargies,
- Mobilisation de la CML afin de valider les éléments du dossier,
- Validation politique par le Comité syndical du PETR Pays de Morlaix.

En parallèle de ce processus de candidature, l'évaluation de la programmation précédente est venue alimenter les réflexions et échanges avec les forces vives du territoire, à travers notamment la préconisation d'axes d'amélioration pour le futur DLAL FEAMPA en Pays de Morlaix.

En matière d'animation, le Pays de Morlaix entend dégager davantage de moyens pour cette nouvelle programmation. Il sera consacré un minimum d'un ETP sur l'ingénierie pour l'animation et la gestion du programme, conformément au besoin exprimé par les acteurs en concertations et à travers le processus d'évaluation. Cela permettra d'en favoriser la diffusion et l'appropriation par les partenaires et in fine contribuera à l'émergence de projets. L'ingénierie sera partagée entre :

- L'animation qui sera au plus près du terrain pour animer le réseau local des acteurs, rencontrer les potentiels porteurs de projet afin de contribuer à l'émergence de dossiers qui s'inscrivent dans la stratégie définie par les acteurs du Pays de Morlaix
- La gestion par le Pays de Morlaix, qui bénéficie d'une longue expérience dans le domaine en matière d'accompagnement technique et de suivi des porteurs de projet. Cela permettra à ces derniers de bénéficier d'un accompagnement technique sur le sujet, élément particulièrement apprécié par les membres de la CML pour pouvoir concrétiser leurs dossiers

L'action de l'équipe technique sera de plus appuyée par une contribution élargie des techniciens du Pays de Morlaix et des EPCI du territoire ainsi que d'intervenants privés concernés.

La CML voit son rôle au sein du GALPA renforcé. Elle deviendra une instance centrale pour traiter les sujets liés l'économie bleue et à l'environnement maritime en Pays de Morlaix. Son rôle d'interface sera renforcé puisqu'elle devient l'unique instance de décision en matière d'attribution du FEAMPA et des cofinancements associés le cas échéant aux potentiels porteurs de projet, en l'absence de CUP. Son élargissement à l'économie bleue dans son ensemble lui permettra d'aborder les sujets maritimes de manière globale, en associant toujours les acteurs professionnels des différentes filières maritimes du Pays de Morlaix. Elle demeurera un lieu propice aux échanges sur l'ensemble des thématiques maritimes qui touchent le territoire et veillera à la bonne application de la stratégie définie collectivement sur le Pays de Morlaix.

L'organisation de groupes de travail pourra permettre de mobiliser les membres volontaires de la CML ainsi que d'autres acteurs intéressés du territoire pour échanger sur des thématiques ciblées, et favoriser in fine l'émergence de projets sur des sujets peu ou pas traités actuellement (économie circulaire...).

## Plan de financement

Fiche-action	Contrepartie nationale envisagée	Montant FEAMPA sollicité	Contribution privée estimée	Total
1- Valoriser les productions et métiers maritimes du Pays de Morlaix	300 000€	300 000€	120 000€	720 000€
2- Accompagner et soutenir les filières bleues du territoire	350 000€	350 000€	140 000€	840 000€
3- Sensibiliser, connaître et gérer durablement la biodiversité et les milieux marins	400 000€	400 000€	160 000€	960 000€
4- Développer une cohabitation raisonnée du littoral et anticiper les changements climatiques	250 000€	250 000€	100 000€	600 000€
Coopération	150 000€	150 000€		300 000€
Animation/Gestion	250 000€	250 000€	120 000€	620 000€
<b>TOTAL</b>	<b>1 700 000€</b>	<b>1 700 000€</b>	<b>640 000€</b>	<b>4 040 000€</b>

## Annexe 2 - Diagnostic

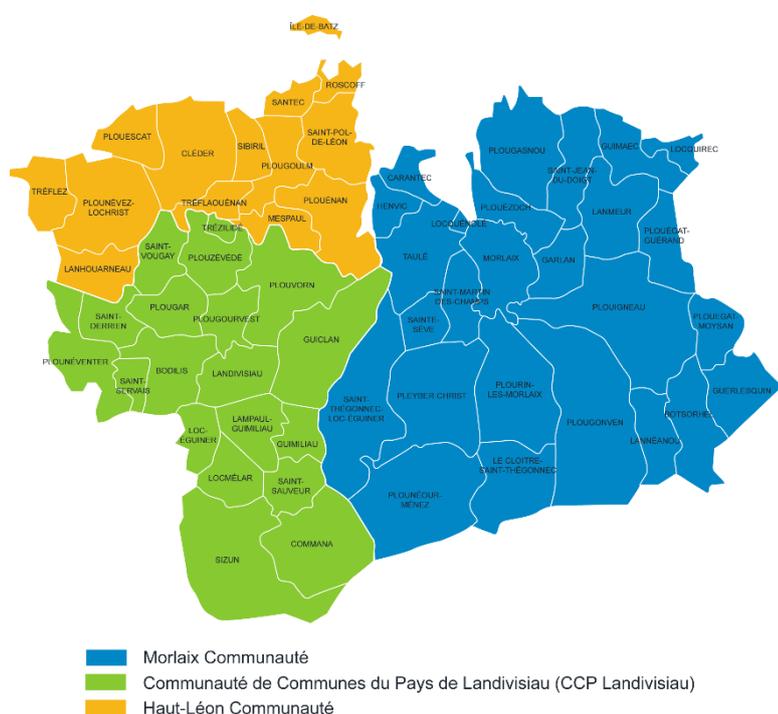
### ► Périimètre de la zone concernée :

Le périmètre concerné est le Pays de Morlaix, qui s'étend sur trois intercommunalités :

- Morlaix Communauté,
- Haut-Léon Communauté
- La Communauté de Communes du Pays de Landivisiau

Cela représente 129 460 habitants au sein de 59 communes, dont 22 sur le littoral long de 125 kilomètres.

### ► Carte du territoire



Code Insee	Nom de la commune	Nombre d'habitants en 2019
29010	Bodilis	1645
29014	Botsorhel	430
29023	Carantec	3189
29030	Cléder	3683
29034	Le Cloître-Saint-Thégonnec	658
29038	Commana	998
29059	Garlan	1050
29067	Guerlesquin	1298
29068	Guiclan	2502
29073	Guimaëc	939
29074	Guimiliau	1008
29079	Henvic	1267
29082	Île-de-Batz	452
29097	Lampaul-Guimiliau	2028
29105	Landivisiau	9151
29111	Lanhouarneau	1314
29113	Lanmeur	2362
29114	Lannéanou	351
29128	Loc-Eguiner	406
29131	Locmélar	474
29132	Locquéholé	795
29133	Locquirec	1513
29148	Mespaul	943
29151	Morlaix	14845
29163	Pleyber-Christ	3184
29182	Plouégat-Guérand	1063
29183	Plouégat-Moysan	714
29184	Plouénan	2535
29185	Plouescat	3497
29186	Plouezoc'h	1610
29187	Plougar	791
29188	Plougasnou	2737
29191	Plougonven	3454
29192	Plougoum	1761
29193	Plougourvest	1430
29199	Plouigneau	5086
29202	Plounéour-Ménez	1279
29204	Plounéventer	2084
29206	Plounévez-Lochrist	2294
29207	Plourin-lès-Morlaix	4517
29210	Plouvorn	2862
29213	Plouzévéde	1760
29239	Roscoff	3489
29244	Saint-Derrien	821
29251	Saint-Jean-du-Doigt	655
29254	Saint-Martin-des-Champs	4621
29259	Saint-Pol-de-Léon	6709
29262	Saint-Sauveur	786
29264	Saint-Servais	777
29265	Sainte-Sève	1044
29266	Saint-Thégonnec Loc-Eguiner	3044
29271	Saint-Vougay	893
29273	Santec	2393
29276	Sibiril	1196
29277	Sizun	2289
29279	Taulé	2898
29285	Tréflaouéan	521
29287	Tréflez	973
29301	Trézilidé	392
Nombre total d'habitants		129 460

## Annexe 3 - Entretiens menés

Interlocuteurs	Structures	Date entretien
André BERTHOU	Syndicat des Récoltants Professionnels d'Algues de Rives de Bretagne	19/11/2021
Benoit SALAUN	Comité Régional de Conchyliculture Bretagne Nord	26/11/2021
Francis KLETZEL	DDTM 29	29/11/2021
Catherine BOYEN	Station Biologique de Roscoff	29/11/2021
Gilles SIMON	CCI MBO	01/12/2021
Jean-Marc STEPHAN	Viviers de Porsguen	02/12/2021
Françoise DUCHEMIN	Chambre Syndicale des Algues et Végétaux Marins	03/12/2021
Michel CLECH	Conseil de développement	03/12/2021
Bénédicte COMPOIS	CPIE ULAMIR	07/12/2021
Joy TOUPET	Pays de Morlaix – Blue Valley	08/12/2021
Jean-François JACOB	WEALSEA	08/12/2021
Nicole JEZEQUEL	CC Pays de Landivisiau	08/12/2021
Clémence GARIGLETTI	Syndicat de la Truite d'Élevage de Bretagne	09/12/2021
Pierre LEGENDRE	Service Mer et Littoral, Morlaix Communauté	14/12/2021
Gilles LE MAREC Pauline EUZEN	Haut-Léon Communauté	17/12/2021
Erwan QUEMENEUR	Comité Départemental des Pêches et Elevages Marins du Finistère	23/12/2021
Christophe MATHIEU	BAI – Brittany Ferries	04/01/2022
Jocelyn HILIOU	SAGE	04/01/2022
Mathilde LABOULAIS	Comité Régional des Pêches et Elevages Marins du Finistère	11/01/2022
Alain MORVAN	Président du Syndicat Ostréicole de la Baie de Morlaix	26/01/2022
Sébastien JONAS	Algocéa (Algocuteur)	27/01/2022
Bruno LE LAN	Office de tourisme Baie de Morlaix	22/02/2022

## Annexe 4 - Fiches actions

<b>FEAMPA 2021-2027</b>	Pays de Morlaix
<b>Fiche action n° 1</b>	Valoriser les productions et les métiers maritimes du territoire
<b>Axes(s) stratégique(s) de rattachement</b>	Faire des activités de l'économie bleue un levier de développement durable des territoires maritimes
<b>Objectif(s) opérationnel(s) de rattachement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Attractivité des métiers de la mer</li> <li>- Valorisation des ressources maritimes locales</li> <li>- Education à la mer</li> </ul>

### Problématique spécifique à cette action

Le Pays de Morlaix se caractérise par la richesse et la diversité de son économie bleue, avec la présence en premier lieu d'activités de production et de transformation des produits issus de la mer mais aussi d'activités de transport, de nautisme ou encore de recherche et d'innovation. Si les emplois maritimes représentent plus de 9% des emplois du territoire, la part de ces derniers liée aux produits de la mer alimentaires est l'une des principales composantes de ces emplois maritimes.

Ces filières sont marquées par leur diversité : pêche, pêche à pied, récolte d'algues de rive, ostréiculture, activités piscicoles, algoculture...

Ces activités de production et récolte s'accompagnent parfois d'une partie transformation ou de valorisation. Toutefois, elles sont marquées depuis plusieurs années maintenant par des difficultés : recul de la pêche côtière, crises sanitaires dans le monde ostréicole, difficultés liées à des installations/développement des activités de production en lien avec la recherche d'une acceptation sociale...

Les différentes filières partagent globalement la difficulté de faire connaître et reconnaître leurs activités par le territoire de même que leurs productions. Il en résulte une méconnaissance globale du grand public qui peut porter préjudice aux professionnels. En effet, ces derniers font face à des difficultés en matière de recrutement, de compréhension de leurs enjeux et de valorisation des productions. Le territoire n'offrant localement pas de formation à destination des métiers de la mer, l'objectif est pouvoir combiner ces deux aspects, c'est-à-dire de mettre en avant la richesse et la diversité des productions tout en favorisant l'insertion de ces produits dans les circuits courts afin de contribuer à mettre en lumière les métiers et activités présentes localement, et inversement. La mise en place d'actions destinées à valoriser les métiers (portes ouvertes,...) va permettre de valoriser les productions. Tout cela contribue in fine à développer l'éducation à la mer et une culture maritime sur le territoire qui pourra se traduire par une meilleure appréhension de tous des enjeux maritimes du Pays de Morlaix.

Cette action vise à soutenir :

- Les initiatives de valorisation des productions locales auprès des différents publics et dans les circuits courts,
- La mise en valeur auprès du grand public du poids des secteurs maritimes et favoriser leur reconnaissance,
- Les projets de valorisation et d'accès aux emplois et formations maritimes, notamment pour les jeunes et les femmes
- L'émergence d'une culture maritime

### Description et effets attendus sur le territoire

Sont attendus comme effets sur le Pays de Morlaix :

*En matière de valorisation des productions :*

- Une meilleure mise en valeur et reconnaissance des productions locales, parfois emblématiques mais méconnues tant de la population locale que de passage (touristes et excursionnistes),
- Une meilleure intégration des produits locaux dans les circuits courts et globalement alimentaires,
- Le développement d'espaces d'accueil pour la vente directe
- Une meilleure acceptation sociale des activités

- Un développement de passerelles entre des activités de production et des activités de support (tourisme, initiation à la découverte des métiers ou productions...),

*En termes de recrutement et valorisation des métiers :*

- Rendre plus visible les métiers de la mer (auprès des jeunes notamment), importants à l'échelle du territoire mais pourtant méconnus
- Permettre un développement des filières du territoire, « fidéliser » les actifs et développer des interactions avec les autres acteurs du territoire via une mise en réseau
- Une meilleure inclusion sociale et la prise en compte de l'égalité et la représentativité hommes-femmes

## Exemples de projets

### 1. En matière de valorisation des productions :

- Organisation d'événements tels que la semaine du goût, « semaine de la pêche et l'aquaculture » afin de favoriser les relations entre producteurs et consommateurs et développer la visibilité des activités
- Développement d'un PAT ou de marques déposées/labels, un label sur les huîtres de Morlaix notamment
- Accompagner des initiatives du type portes ouvertes et journées découvertes en lien avec des professionnels, pour que les savoir-faire et produits soient mis en avant (au sein de la criée, des concessions ostréicoles, de la Station Biologique de Roscoff...)
- Organisation d'événements tels qu'une fête de l'huître ou d'ateliers de dégustation
- Favoriser le lien entre espaces de restauration collective et les activités du territoire
- Mettre en place des espaces collectifs de vente directe, une partie du territoire étant totalement dépourvue de poissonneries ou autres circuits de ce type
- Développement et intégration dans des AMAP
- Miser sur une communication multicanal pour faire connaître, reconnaître les activités et productions (réalisation d'un film de promotion des produits, d'un espace commun tel qu'une maison de la mer...).
- Réalisation d'un film sur l'ostréiculture par l'office de tourisme

### 2. En termes de recrutement et valorisation des métiers :

- S'appuyer sur les outils de formation existants (ISFFEL, Blue Train...) mais surtout les développer, faire connaître et reconnaître, diffuser l'information (forum de l'emploi, portes ouvertes...),
- Animer des événements de découverte des métiers et productions pendant la semaine du développement durable par exemple, pour que les professionnels fassent découvrir leurs métiers
- Animation d'actions par les acteurs de l'emploi (cafés de l'emploi, semaine de l'emploi maritime...)
- Organisation d'actions des structures spécialisées sur l'emploi maritime (Cap Avenir, la touline...)
- Actions portant sur la mise en place de sensibilisation et de communication autour des activités du territoire
- Développement d'une maison de l'ostréiculture ou plus largement de la baie
- Développement de projets en lien avec le patrimoine maritime comme le Centre d'interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) sur Haut-Léon Communauté valorisant le patrimoine maritime, les métiers et savoir-faire...
- Autres actions qui valorisent et facilitent l'accès aux métiers maritimes, formations...

## Bénéficiaires éligibles

Sont éligibles les personnes physiques ou morales, publiques ou privées, telles que :

- les collectivités territoriales et leurs groupements,
- les établissements publics,
- les GIP,
- les centres et instituts de recherche, d'enseignement et de formation,
- établissements sociaux et médico-sociaux,
- les chambres consulaires
- les associations loi 1901,

- les entreprises
- les groupements de producteurs, GIE et organisations professionnelles

### Dépenses éligibles

Dépenses conformes au décret fixant les règles nationales d'éligibilité des dépenses dans le cadre des programmes cofinancés par les FESI dont notamment :

- Dépenses de personnel
- Coûts directs en lien avec l'opération, dont :
  - ✓ travaux
  - ✓ acquisition ou location de matériel,
  - ✓ frais de déplacement, d'hébergement, de restauration,
  - ✓ frais de communication, d'évènementiel,
  - ✓ prestations externes.
- Coûts indirects :
  - ✓ Un taux forfaitaire de 15 % des frais de personnel directs éligibles correspondant aux coûts indirects liés à l'opération (frais de fonctionnement internes à la structure).

### Dépenses non éligibles

Les coûts inéligibles sont ceux prévus dans le décret fixant les règles nationales d'éligibilité des dépenses dans le cadre des programmes cofinancés par les FESI, ainsi que ceux prévus dans le Règlement FEAMPA et dans le Document de Mise en Œuvre (DOMO) de l'OS 3.1.

### Type de soutien

Subvention

### Lien avec d'autres réglementations

Les aides seront attribuées dans le cadre de la réglementation européenne et nationale en vigueur et le cas échéant, dans le respect du régime d'aides d'Etat applicable.

### Lien avec les démarches existantes et les autres mesures du FEAMPA

Les lignes de partage entre mesures du FEAMPA sont spécifiées dans le DOMO spécifique à l'OS 3.1.

### Critères de sélection

Le processus de sélection des projets se traduira par une grille de sélection des projets, qui sera validée par l'instance de sélection en début de programmation

### Modalités de financement

*La modification, en cours de programmation, des valeur(s) définie(s) dans les lignes suivantes de la fiche action, nécessitera la signature d'un avenant puis une notification à la Région*

Enveloppe prévisionnelle	720 000 €
Taux maximum d'aide publique	Le taux <u>maximum</u> d'intensité d'aide publique est : - de 30% des dépenses totales éligibles pour les entreprises non PME/TPE ; - de 50% des dépenses totales éligibles pour les entreprises PME/TPE ; Ce taux sera bonifié de 30% pour les entreprises relevant de l'Economie Sociale et Solidaire. - de 80% des dépenses totales éligibles pour les autres structures, dès lors que le projet remplit les 3 critères suivants : dimension collective, ancrage territorial et caractère innovant.
Autres financements envisagés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutien du Département du Finistère sur l'emploi et la découverte des métiers</li> <li>- Soutien de la Région Bretagne sur la formation professionnelle avec le Contrat d'objectifs Produits de la pêche et de l'aquaculture</li> </ul>
Taux de cofinancement FEAMPA	50 %
Modalités spécifiques	Plancher d'aides publiques : 5 000 €. Plafond d'aides publiques : 200 000 €. Un autofinancement minimum de 20% est requis.

### Indicateurs de résultat

*Ils mesurent la réalisation concrète de la fiche action (indicateurs donnant lieu à des valeurs chiffrées, avec définition de valeurs cibles).*

Type d'indicateurs	Indicateurs	Cible
Résultat	Emplois créés	3
Résultat	Activités de coopération entre les parties prenantes	4
Résultat	Nombre de filières valorisées	3
Résultat	Actions visant à améliorer la capacité de gouvernance	4
Résultat	Entités bénéficiant d'activités de promotion et d'information	5
Résultat	Actions visant à la restauration de la nature, à la conservation, à la protection des écosystèmes, à la biodiversité, à la santé et au bien-être	0

<b>FEAMPA 2021-2027</b>	Pays de Morlaix
<b>Fiche action n° 2</b>	Accompagner et soutenir les filières bleues du territoire
<b>Axes(s) stratégique(s) de rattachement</b>	Faire des activités de l'économie bleue un levier de développement durable des territoires maritimes
<b>Objectif(s) opérationnel(s) de rattachement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Attractivité des métiers de la mer</li> <li>- Valorisation des ressources maritimes locales</li> <li>- Gouvernance des territoires maritimes et planification spatiale de la zone côtière</li> <li>- Economie circulaire</li> </ul>

### Problématique spécifique à cette action

Le Pays de Morlaix se caractérise par une importante diversité des activités présentes sur son territoire. Cela concerne tant des activités de production et exploitation des ressources marines que des activités de recherche. La présence de groupements de professionnels ou encore d'acteurs de la recherche peut illustrer ces constats.

Il est noté de profondes mutations dans les activités de pêche, d'ostréiculture, de pisciculture, de mareyage ou encore d'exploitation des algues. Ces différents secteurs peuvent en effet se retrouver fragilisés par différents phénomènes : le transfert de centres de décisions vers l'extérieur du Pays de Morlaix, des problématiques de qualité des milieux (Cf. FA3) ou encore des questions d'acceptation sociale, qui entraînent des besoins en matière de soutien à ces filières. Il est ainsi recensé un besoin de structurer et favoriser la modernisation des équipements du territoire, notamment les points de débarquement afin de maintenir les entreprises et filières locales et de préserver leur compétitivité.

Cela porte également sur des innovations (outils de production et commercialisation, procédés,...) ou sur une diversification des productions, en vue de pérenniser les activités. Les professionnels sont notamment amenés à s'interroger sur la mise en place de projets de co-culture, d'aquaculture multi trophique intégrée pour lesquels la présence locale de compétences en matière de recherche est un atout. Ces innovations s'inscrivent également dans le développement de nouveaux marchés ou de nouvelles formes de valorisation des co-produits ou toute autre initiative d'économie circulaire.

En ce sens et de manière plus globale, la présence de la station biologique de Roscoff est un plus pour développer les liens entre entreprises et activités de recherche dans une perspective d'innovation. Cette dernière joue par ailleurs un rôle dans le développement et la valorisation des biotechnologies marines. L'essor d'un écosystème local de start-up innovantes valorisant des ressources marines d'intérêt dans le domaine de la santé notamment traduit cette montée en puissance. La présence de la Pisciculture Expérimentale des Monts d'Arrée permet également d'accompagner les efforts de la filière piscicole ces dernières années en termes d'innovations. Plus largement, les différentes filières du Pays de Morlaix se renouvellent en permanence afin de répondre, tant aux enjeux économiques qu'environnementaux, dans une dynamique que le GALPA souhaite accompagner et renforcer.

Cette action vise à soutenir :

- Les projets de diversification des productions et des activités des professionnels
- L'accompagnement des filières émergentes et innovantes de l'économie bleue dans le domaine de la santé par exemple
- L'accompagnement à la structuration des activités du territoire
- Favoriser les liens entre les entreprises et le domaine de la recherche pour explorer de nouvelles productions (dont des initiatives d'économie circulaire) et modes de productions
- Accompagner l'investissement dans les outils collectifs de production

### Description et effets attendus sur le territoire

Sont attendus comme effets sur le Pays de Morlaix :

- Un développement de productions complémentaires par les professionnels permettant de consolider leur entreprise et leur modèle économique (co-culture...),
- Création d'une filière de valorisation des co-produits

- Une connaissance et reconnaissance des filières en développement sur le territoire à travers leur accompagnement
- La poursuite du développement, de la structuration et de l'animation des filières innovantes liées aux biotechnologies marines, interface terre-mer à l'origine du développement d'une filière industrielle
- Consolidation des liens entre la recherche et les activités de l'économie bleue
- Modernisation d'outils collectifs de production, structuration des points de débarquement secondaires du territoire et amélioration globale des conditions de travail et de sécurité
- Maintenir les entreprises et productions sur le territoire localement, favoriser la transmission des entreprises locales

### Exemples de projets

- Favoriser les initiatives de diversification des activités par la mise en place de nouvelles productions (aquaculture multitrophique intégrée, algoculture...),
- Expérimentation de nouvelles formes de valorisation des co-produits issus des activités maritimes (filets, coquilles...)
- Actions de développement et modernisation des outils de production, favoriser leur préservation et transmission
- Favoriser une rencontre des professionnels/structures inter-GALPA ou encore inter filières (recherche et production...),
- Poursuivre et capitaliser sur des projets innovants liés à la valorisation de ressources marines (biotechnologies bleues...) dans le domaine de la santé notamment
- Soutenir le développement des filières du territoire (animation de la filière algues avec le cluster algues, Blue Valley sur les biotechnologies...)
- Actions de modernisation et maintien des points de débarquement secondaires du territoire, portuaires ou ostréicoles

### Bénéficiaires éligibles

Sont éligibles les personnes physiques ou morales, publiques ou privées, telles que :

- les collectivités territoriales et leurs groupements,
- les établissements publics,
- les GIP,
- les centres et instituts de recherche, d'enseignement et de formation,
- établissements sociaux et médico-sociaux,
- les chambres consulaires
- les associations loi 1901,
- les entreprises
- les groupements de producteurs, GIE et organisations professionnelles

### Dépenses éligibles

Dépenses conformes au décret fixant les règles nationales d'éligibilité des dépenses dans le cadre des programmes cofinancés par les FESI dont notamment :

- Dépenses de personnel
- Coûts directs en lien avec l'opération, dont :
  - ✓ travaux
  - ✓ acquisition ou location de matériel,
  - ✓ frais de déplacement, d'hébergement, de restauration,
  - ✓ frais de communication, d'évènementiel,
  - ✓ prestations externes.

- Coûts indirects :
  - ✓ Un taux forfaitaire de 15 % des frais de personnel directs éligibles correspondant aux coûts indirects liés à l'opération (frais de fonctionnement internes à la structure).

### Dépenses non éligibles

Les coûts inéligibles sont ceux prévus dans le décret fixant les règles nationales d'éligibilité des dépenses dans le cadre des programmes cofinancés par les FESI, ainsi que ceux prévus dans le Règlement FEAMPA et dans le Document de Mise en Œuvre (DOMO) de l'OS 3.1.

### Type de soutien

Subvention

### Lien avec d'autres réglementations

Les aides seront attribuées dans le cadre de la réglementation européenne et nationale en vigueur et le cas échéant, dans le respect du régime d'aides d'Etat applicable.

### Lien avec les démarches existantes et les autres mesures du FEAMPA

Les lignes de partage entre mesures du FEAMPA sont spécifiées dans le DOMO spécifique à l'OS 3.1.

### Critères de sélection

Le processus de sélection des projets se traduira par une grille de sélection des projets, qui sera validée par l'instance de sélection en début de programmation

### Modalités de financement

*La modification, en cours de programmation, des valeur(s) définie(s) dans les lignes suivantes de la fiche action, nécessitera la signature d'un avenant puis une notification à la Région*

Enveloppe prévisionnelle	840 000 €
Taux maximum d'aide publique	Le taux <u>maximum</u> d'intensité d'aide publique est : - de 30% des dépenses totales éligibles pour les entreprises non PME/TPE ; - de 50% des dépenses totales éligibles pour les entreprises PME/TPE ; Ce taux sera bonifié de 30% pour les entreprises relevant de l'Economie Sociale et Solidaire. - de 80% des dépenses totales éligibles pour les autres structures, dès lors que le projet remplit les 3 critères suivants : dimension collective, ancrage territorial et caractère innovant.
Autres financements envisagés	-Programme Breizh Fab -Territoire d'industrie
Taux de cofinancement FEAMPA	50 %

Modalités spécifiques	<p>Plancher d'aides publiques : 5 000 €.</p> <p>Plafond d'aides publiques : 200 000 €.</p> <p>Un autofinancement minimum de 20% est requis.</p>
-----------------------	---

### Indicateurs de résultat

*Ils mesurent la réalisation concrète de la fiche action (indicateurs donnant lieu à des valeurs chiffrées, avec définition de valeurs cibles).*

Type d'indicateurs	Indicateurs	Cible
Résultat	Emplois créés	1
Résultat	Activités de coopération entre les parties prenantes	1
Résultat	Actions visant à améliorer la capacité de gouvernance	1
Résultat	Entités bénéficiant d'activités de promotion et d'information	3
Résultat	Actions visant à la restauration de la nature, à la conservation, à la protection des écosystèmes, à la biodiversité, à la santé et au bien-être	2

<b>FEAMPA 2021-2027</b>	Pays de Morlaix
<b>Fiche action n° 3</b>	Sensibiliser, connaître et gérer durablement la biodiversité et les milieux marins
<b>Axes(s) stratégique(s) de rattachement</b>	Créer les conditions favorables pour une économie bleue durable dans les territoires maritimes
<b>Objectif(s) opérationnel(s) de rattachement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Economie circulaire</li> <li>- Préservation de l'environnement marin et littoral</li> <li>- Education à la mer</li> </ul>

### Problématique spécifique à cette action

Si le Pays de Morlaix se caractérise par une diversité de ses activités maritimes, cela s'explique aussi par la richesse de la biodiversité locale. Cette dernière et des atouts naturels inhérents au territoire (eau fraîche, morphologie des bassins versants...) en font un lieu prospère et unique pour le développement de ces activités et expliquent la présence importante de viviers d'envergures ou encore d'une dense activité aquacole.

Cet équilibre tend toutefois à se fragiliser au regard des différentes pressions qui pèsent sur les milieux et font porter des risques directs pour les professionnels et activités de production présentes.

En effet, la fragilité et la sensibilité de ces milieux et écosystèmes naturels littoraux sont fortement corrélés aux modifications de leur environnement (qualité de l'eau...).

Cela se conjugue à une hausse de phénomènes plus ou moins ponctuels (pollutions microbiologiques, apparition de toxines...) face auxquels les professionnels sont confrontés comme peuvent l'illustrer le cas de la pêche à la coquille Saint-Jacques fin 2021 ou encore des fermetures régulières des zones de pêche à pied. Le déclassement de masses d'eau au large du Pays de Morlaix impact également directement la filière algues, notamment pour la valorisation des algues classées biologiques. La présence de la station Biologique de Roscoff constitue une opportunité de mieux appréhender et s'adapter à ces phénomènes, mais également de mieux faire connaître les enjeux liés à l'environnement et la biodiversité.

En ce sens, les pratiques des professionnels se doivent également d'être les plus respectueuses possibles de leur environnement direct, et favoriser des pratiques qui permettent de limiter les déchets produits ou encore respectueuses de la biodiversité présente. La qualité de l'eau étant une préoccupation partagée, cette fiche action vise aussi à inciter les professionnels à adapter leurs pratiques à la qualité des milieux (usages de matériaux plastiques en aquaculture...) et de manière globale accompagner la reconquête d'une eau de qualité.

L'objectif est également de pouvoir, au-delà du suivi des milieux et de l'acquisition de données sur ces derniers, partager et vulgariser auprès de tous les résultats et enjeux de ces travaux afin de contribuer à sensibiliser largement élus et population, littorale ou non dans une perspective de renforcer le lien-terre. En effet, le développement d'une culture maritime sur le territoire est un souhait exprimé par nombre de professionnels, et la qualité des milieux passe par une action globale et collective.

Cette action vise à soutenir :

- La mise en place d'observatoires, d'études et autres d'éléments permettant une connaissance et un suivi de la ressource et des milieux et le porter à connaissance,
- Le développement et la mise en place de pratiques adaptées aux ressources (stocks, engins de pêches...) et à l'environnement marin,
- L'utilisation et la mise en place de moyens de production limitant les volumes de déchets générés,
- La mise en place d'actions en vue d'agir sur la qualité des milieux et de l'eau notamment, de l'amont à l'aval
- La sensibilisation de tous à la mer et au littoral

### Description et effets attendus sur le territoire

Sont attendus comme effets sur le Pays de Morlaix :

- Amélioration des masses d'eau maritimes à l'échelle du territoire en vue d'atteindre à terme le « très bon état écologique »
- Meilleure compréhension du grand public et des professionnels des enjeux et appropriation des référentiels de classement des masses d'eau,...

- Adaptation et compréhension de l'impact du changement climatique sur les activités
- Faire de chaque citoyen un acteur engagé et sensibilisé aux enjeux environnementaux, par une sensibilisation de tous (acteurs de la plaisance, grand public,...)
- Limitation et identification des sources de pollution
- Amélioration de la connaissance globale et diffusion aux professionnels et au grand public
- Préservation de la biodiversité marine
- Réduction des déchets produits dans le cadre des activités maritimes
- Renforcement du lien terre-mer

## Exemples de projets

1. *Adaptation aux évolutions des milieux, réduction de la pression sur ces derniers :*
  - Réduction de la production de déchets, développement de solutions alternatives aux plastiques par exemple (élastiques en ostréiculture...),
  - Développement d'actions collectives avec des instances comme le SAGE, afin d'aider les professionnels à disposer des clés de compréhension des référentiels (DCE...) et problématiques de macro-algues opportunistes par exemple
  - Education et sensibilisation de tous les publics (scolaires, acteurs de la plaisance et du nautisme, professionnels de la mer...)
  - Études sur les changements des écosystèmes liés à l'acidification des océans et leur impact sur les activités économiques du Pays de Morlaix (du CNRS par exemple)
  - Anticiper les invasions et les impacts des espèces invasives (études de surveillance, protection des élevages)
  - Développer un partenariat avec la Station Biologique de Roscoff, afin de vulgariser et partager les données et études déjà produites aux professionnels et au grand public
  - Développement d'actions pour faire face aux évolutions et perturbations des milieux (mise à l'abri des coquillages...)
2. *En matière de préservation et restauration des milieux:*
  - Mieux connaître l'impact des techniques actuelles d'élevage, de pêche, de récolte (récolte d'algues, poches d'huîtres, élastiques poches d'huîtres) sur les milieux et espèces naturelles dans un objectif d'équilibre
  - Mise en place de réseaux locaux de suivi des milieux (suivi de la plage du Cosmeur à Carantec, avec le CEDRE...)
  - Etudes et opérations de suivi des habitats
  - Actions de sensibilisation auprès du grand public (local et touristique) et des élus, y compris ceux des zones rurales (ex : dépôt de flyers dans les magasins fréquentés par les usagers de la mer et du littoral, vidéos, affichage « Ici commence la mer », Roscoff port propre, ...)
  - Connaître et préserver les zones de reproduction des espèces (ex : estuaires nécessitant une attention particulière sur la qualité des eaux et milieux)
  - Mise en place d'aires marines éducatives
  - Apporter un soutien dans le financement d'analyses et d'études liées aux milieux et leur qualité, importantes pour les professionnels mais dont le coût peut constituer une difficulté
  - Développer des mesures de suivi de la qualité de l'eau, hors réseaux existants (ex : certification AB des algues)
  - Mise en place de protocole d'alerte plus réactif en cas de pollution : système automatisé d'alerte, édition d'une fiche d'alerte, logiciel (ex : Côtes d'Armor)
  - Réalisation de profils de vulnérabilité conchylicole (par exemple de la Baie de Morlaix jusque la baie de Locquirec, afin de développer une gestion active de la qualité des eaux des zones vulnérables du littoral)
  - Développer des outils de carénage vertueux adaptés aux navires (professionnels et loisirs...)

## Bénéficiaires éligibles

Sont éligibles les personnes physiques ou morales, publiques ou privées, telles que :

- les collectivités territoriales et leurs groupements,
- les établissements publics,
- les GIP,
- les centres et instituts de recherche, d'enseignement et de formation,
- établissements sociaux et médico-sociaux,
- les chambres consulaires,
- les associations loi 1901,
- les entreprises
- les groupements de producteurs, GIE et organisations professionnelles

### Dépenses éligibles

Dépenses conformes au décret fixant les règles nationales d'éligibilité des dépenses dans le cadre des programmes cofinancés par les FESI dont notamment :

- Dépenses de personnel
- Coûts directs en lien avec l'opération, dont :
  - ✓ travaux
  - ✓ acquisition ou location de matériel,
  - ✓ frais de déplacement, d'hébergement, de restauration,
  - ✓ frais de communication, d'évènementiel,
  - ✓ prestations externes.
- Coûts indirects :
  - ✓ Un taux forfaitaire de 15 % des frais de personnel directs éligibles correspondant aux coûts indirects liés à l'opération (frais de fonctionnement internes à la structure).

### Dépenses non éligibles

Les coûts inéligibles sont ceux prévus dans le décret fixant les règles nationales d'éligibilité des dépenses dans le cadre des programmes cofinancés par les FESI, ainsi que ceux prévus dans le Règlement FEAMPA et dans le Document de Mise en Œuvre (DOMO) de l'OS 3.1.

### Type de soutien

Subvention

### Lien avec d'autres réglementations

Les aides seront attribuées dans le cadre de la réglementation européenne et nationale en vigueur et le cas échéant, dans le respect du régime d'aides d'Etat applicable.

### Lien avec les démarches existantes et les autres mesures du FEAMPA

Les lignes de partage entre mesures du FEAMPA sont spécifiées dans le DOMO spécifique à l'OS 3.1.

### Critères de sélection

Le processus de sélection des projets se traduira par une grille de sélection des projets, qui sera validée par l'instance de sélection en début de programmation

## Modalités de financement

*La modification, en cours de programmation, des valeur(s) définie(s) dans les lignes suivantes de la fiche action, nécessitera la signature d'un avenant puis une notification à la Région*

Enveloppe prévisionnelle	960 000 €
Taux maximum d'aide publique	Le taux <u>maximum</u> d'intensité d'aide publique est : - de 30% des dépenses totales éligibles pour les entreprises non PME/TPE ; - de 50% des dépenses totales éligibles pour les entreprises PME/TPE ; Ce taux sera bonifié de 30% pour les entreprises relevant de l'Economie Sociale et Solidaire. - de 80% des dépenses totales éligibles pour les autres structures, dès lors que le projet remplit les 3 critères suivants : dimension collective, ancrage territorial et caractère innovant.
Autres financements envisagés	- Agence de l'Eau Loire Bretagne
Taux de cofinancement FEAMPA	50 %
Modalités spécifiques	Plancher d'aides publiques : 5 000 €. Plafond d'aides publiques : 200 000 €. Un autofinancement minimum de 20% est requis. <i>La recherche de cofinancements, en complément de l'aide FEAMPA et du cofinancement régional, est obligatoire dans le cadre de cette fiche action.</i>

## Indicateurs de résultat

*Ils mesurent la réalisation concrète de la fiche action (indicateurs donnant lieu à des valeurs chiffrées, avec définition de valeurs cibles).*

Type d'indicateurs	Indicateurs	Cible
Résultat	Emplois créés	1
Résultat	Activités de coopération entre les parties prenantes	3
Résultat	Actions visant à améliorer la capacité de gouvernance	3
Résultat	Entités bénéficiant d'activités de promotion et d'information	2
Résultat	Actions visant à la restauration de la nature, à la conservation, à la protection des écosystèmes, à la biodiversité, à la santé et au bien-être	4

<b>FEAMPA 2021-2027</b>	Pays de Morlaix
<b>Fiche action n° 4</b>	Développer une cohabitation raisonnée du littoral et anticiper les changements climatiques
<b>Axes(s) stratégique(s) de rattachement</b>	Créer les conditions favorables pour une économie bleue durable dans les territoires maritimes
<b>Objectif(s) opérationnel(s) de rattachement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préservation de l'environnement marin et littoral</li> <li>- Gouvernance des territoires maritimes et planification spatiale de la zone côtière</li> </ul>

### Problématique spécifique à cette action

Le Pays de Morlaix comme les autres territoires littoraux est confronté à une pression concurrentielle en termes d'accès à son espace littoral. Pourtant, le potentiel de développement des activités maritimes est fortement dépendant de leurs accès à la mer. Cette pression tend à se renforcer avec la raréfaction des espaces disponibles tant pour l'accueil d'activités économiques que pour des usages de loisirs ou résidentiels. Cela peut conduire à l'avenir à l'émergence de conflits d'usage, de tensions entre activités. Il convient donc de s'interroger en matière de planification et de prospection, afin de s'adapter aux usages futurs, au regard des besoins et évolutions à prévoir.

Du fait d'un manque global d'organisation entre les différents usagers, ne favorisant pas une connaissance mutuelle des besoins et contraintes de chacun des acteurs, les différents dispositifs de gestion des espaces et de la ressource ne contribuent pas à une meilleure intégration spatiale des activités. De plus, l'enjeu du changement climatique ressort comme un élément central pour ces prochaines années. Déjà identifié pour la programmation 2014-2020, le sujet est ressorti de manière transversale lors des différentes phases de concertations dans les différents ateliers. C'est également un sujet abordé pendant certains entretiens bilatéraux, avec notamment des ostréiculteurs qui se trouvent en première ligne face à ce phénomène (érosion du littoral...). Au-delà de ces professionnels, l'ensemble des activités sont menacées à plus ou moins long terme par les risques de submersion et d'érosion.

Ce sujet du changement climatique fait écho au besoin de planifier et de disposer d'une vision prospective au bénéfice du territoire. L'adaptation de l'ensemble des activités en dépend, tant en matière d'infrastructures portuaires, de concessions ostréicoles que des activités nautiques et touristiques.

Face à ces constats, les différentes parties prenantes du territoire doivent pouvoir être associées à la concertation et aux décisions territoriales. Il convient de donner à ces activités les moyens de perdurer et de se développer en luttant contre la raréfaction du foncier, en s'adaptant aux phénomènes climatiques (recul du trait de côte, montée du niveau de la mer...).

Les projets retenus contribueront notamment à favoriser :

- Une gestion équilibrée du littoral entre les différents usages,
- Le maintien, l'installation et l'aménagement des activités primaires sur le littoral,
- La gestion et l'anticipation des conséquences liées au changement climatique,
- Une gouvernance adaptée.

### Description et effets attendus sur le territoire

Sont attendus comme effets sur le Pays de Morlaix :

- Développer l'accès à l'eau de mer pour des nouvelles activités économiques.
- Préserver le foncier maritime et les accès pour les activités portuaires afin de faciliter le travail des professionnels de la production primaire et développer de nouvelles activités.
- Prise en compte des risques submersion et érosion pour mettre en place des actions d'adaptations au profit des activités maritimes primaires
- Prioriser les zones de travail

- Définir une politique d'accompagnement
- Soutien de l'activité maritime sur l'ensemble du territoire
- Infrastructures bien définies avec le croisement des professionnels des filières primaires, du nautisme, du tourisme

## Exemples de projets

### *Concernant le changement climatique et la planification:*

- Mise en place d'un observatoire sur l'évolution du trait de côte afin de mieux définir son origine (ex : compréhension des phénomènes, de leur temporalité et des impacts, développement des outils de surveillance du niveau marin) et pour la mise en place d'une stratégie (endiguement non systématique).
- Comprendre la dynamique globale du littoral en termes d'érosion (utilisation de drones grâce à DYNALIT...)
- Développer une culture du risque à l'échelle intercommunale grâce à une meilleure connaissance et une meilleure diffusion de l'information
- Adaptation des pratiques des professionnels au changement climatique (repositionnement des fermes ostréicoles, évolution des élevages, étude dans le cadre d'un PAPI intercommunal) par des études et la réserve de foncier dans le SCOT Pays de Morlaix.
- Vulgarisation et adaptation au contexte économique maritime local des études sur le changement climatique
- Définition d'une stratégie à destination des professionnels de la mer sur les risques submersion et érosion
- Mise en place d'une surveillance coordonnée des ouvrages maritimes
- Intégration d'études et éléments de compréhension de la maritimité dans les documents tels que le SCoT (développer le côté maritime sans pour autant aller jusqu'au « volet maritime » très complexe)
- Amélioration de la connaissance de l'ensemble des activités de l'économie bleue (cartographie des activités...)

### *Concernant une cohabitation partagée et l'adaptation des infrastructures aux nouveaux besoins:*

- Développer de nouveaux points de collecte des déchets et gérer de manière efficace ceux déjà existants.
- S'interroger sur le développement de projets de cultures à terre ou en mer s'interroger sur le foncier notamment
- Balisage des zones conchylicoles pour éviter les conflits d'usage
- Projets de concertation et de mise en réseau avec les autres acteurs du littoral, notamment l'agriculture ou le tourisme et le nautisme
- Organisation de temps de rencontre entre acteurs de la terre et de la mer (type Forum, cafés de la mer...) et favoriser l'existence et l'animation d'une plateforme d'échanges et de savoirs en fonction de l'expertise des différents acteurs
- Formation des élus du territoire, des élus professionnels et intégration des professionnels dans la vie locale

## Bénéficiaires éligibles

Sont éligibles les personnes physiques ou morales, publiques ou privées, telles que :

- les collectivités territoriales et leurs groupements,
- les établissements publics,
- les GIP,
- les centres et instituts de recherche, d'enseignement et de formation,
- Etablissements sociaux et médico-sociaux
- les chambres consulaires

- les associations loi 1901,
- les entreprises
- les groupements de producteurs, GIE et organisations professionnelles

### Dépenses éligibles

Dépenses conformes au décret fixant les règles nationales d'éligibilité des dépenses dans le cadre des programmes cofinancés par les FESI dont notamment :

- Dépenses de personnel
- Coûts directs en lien avec l'opération, dont :
  - ✓ travaux
  - ✓ acquisition ou location de matériel,
  - ✓ frais de déplacement, d'hébergement, de restauration,
  - ✓ frais de communication, d'évènementiel,
  - ✓ prestations externes.
- Coûts indirects :
  - ✓ Un taux forfaitaire de 15 % des frais de personnel directs éligibles correspondant aux coûts indirects liés à l'opération (frais de fonctionnement internes à la structure).

### Dépenses non éligibles

Les coûts inéligibles sont ceux prévus dans le décret fixant les règles nationales d'éligibilité des dépenses dans le cadre des programmes cofinancés par les FESI, ainsi que ceux prévus dans le Règlement FEAMPA et dans le Document de Mise en Œuvre (DOMO) de l'OS 3.1.

### Type de soutien

Subvention

### Lien avec d'autres réglementations

Les aides seront attribuées dans le cadre de la réglementation européenne et nationale en vigueur et le cas échéant, dans le respect du régime d'aides d'Etat applicable.

### Lien avec les démarches existantes et les autres mesures du FEAMPA

Les lignes de partage entre mesures du FEAMPA sont spécifiées dans le DOMO spécifique à l'OS 3.1.

### Critères de sélection

Le processus de sélection des projets se traduira par une grille de sélection des projets, qui sera validée par l'instance de sélection en début de programmation

### Modalités de financement

*La modification, en cours de programmation, des valeur(s) définie(s) dans les lignes suivantes de la fiche action, nécessitera la signature d'un avenant puis une notification à la Région*

Enveloppe prévisionnelle	600 000€
Taux maximum d'aide publique	Le taux <u>maximum</u> d'intensité d'aide publique est : - de 30% des dépenses totales éligibles pour les entreprises non PME/TPE ; - de 50% des dépenses totales éligibles pour les entreprises PME/TPE ; Ce taux sera bonifié de 30% pour les entreprises relevant de l'Economie Sociale et Solidaire. - de 80% des dépenses totales éligibles pour les autres structures, dès lors que le projet remplit les 3 critères suivants : dimension collective, ancrage territorial et caractère innovant.
Autres financements envisagés	
Taux de cofinancement FEAMPA	50 %
Modalités spécifiques	Plancher d'aides publiques : 5 000 €. Plafond d'aides publiques : 200 000 €. Un autofinancement minimum de 20% est requis.

#### Indicateurs de résultat

*Ils mesurent la réalisation concrète de la fiche action (indicateurs donnant lieu à des valeurs chiffrées, avec définition de valeurs cibles).*

Type d'indicateurs	Indicateurs	Cible
Résultat	Emplois créés	0
Résultat	Activités de coopération entre les parties prenantes	2
Résultat	Actions visant à améliorer la capacité de gouvernance	3
Résultat	Entités bénéficiant d'activités de promotion et d'information	1
Résultat	Actions visant à la restauration de la nature, à la conservation, à la protection des écosystèmes, à la biodiversité, à la santé et au bien-être	1

<b>FEAMPA 2021-2027</b>	Pays de Morlaix
<b>Fiche action n° 5</b>	Coopération
<b>Axes(s) stratégique(s) de rattachement</b>	Tous
<b>Objectif(s) opérationnel(s) de rattachement</b>	Tous

### Problématique spécifique à cette action

Au cœur d'activités soumises à de fortes pressions et concurrences, dans une perpétuelle recherche de diversification il convient d'encourager les projets de coopération. Il est avancé par nombre de professionnels un manque de visibilité sur les besoins et enjeux des filières des autres GALPA. Parallèlement à cela, ils avancent le réel apport et le réel intérêt pour eux de pouvoir rencontrer et échanger avec ces professionnels extérieurs au territoire, afin de confronter les expériences. C'est ainsi une occasion de pouvoir renforcer les axes précédents de la stratégie en réalisant des actions communes, à une échelle plus large que le territoire du Pays de Morlaix. Cet élargissement territorial et des acteurs impliqués peuvent générer une taille critique plus adaptée à la réalisation de projets ambitieux, en mutualisant les coûts et les moyens. In fine, c'est une ouverture du GALPA et de ses acteurs vers l'extérieur, dans la perspective de bénéfices mutuels au profit du développement local.

L'enjeu de cette coopération se traduit à travers l'animation du réseau régional des GALPA bretons, qui permet d'échanger sur des thématiques communes en vue de favoriser ces projets de coopération mais aussi avec d'autres territoires dans l'optique de répondre à des thématiques communes qui pourront être identifiées ultérieurement. Le réseau européen Farnet permettra également de pouvoir de rapprocher de territoires européens confrontés aux mêmes préoccupations et enjeux que le Pays de Morlaix.

Ainsi, sur la programmation 2014-2020, un projet a pu voir le jour en lien avec l'Association des Femmes de Marins Pêcheurs de Saint-Pierre dans la perspective de faire découvrir l'environnement marin et les métiers de la mer. De même, un projet relatif à la limitation des interactions entre la pêche et les phoques a été déposé, afin de permettre aux professionnels locaux de pouvoir rencontrer leurs homologues Ecossais et Irlandais. Ce partage d'expérience visait à communiquer aux professionnels finistériens des outils et clés de réflexion pour lutter et s'adapter à ce phénomène. En raison du contexte sanitaire, ce projet n'avait pu voir le jour malgré le grand intérêt pour les pêcheurs.

### Description et effets attendus sur le territoire

Sont attendus comme effets sur le Pays de Morlaix :

- Développement de projets avec des acteurs extérieurs au territoire mais confrontés aux enjeux similaires,
- Le partage d'expériences avec d'autres territoires maritimes
- La mutualisation de moyens (humains, financiers...) au profit de projets ambitieux et d'envergure
- L'ouverture du GALPA et de ses acteurs à l'extérieur du territoire, dans une démarche collaborative au bénéfice de chacun

### Exemples de projets

- Projets liés à la valorisation des emplois et formations de la mer
- Projets liés à la valorisation des produits et savoir-faire locaux (salons, marchés...)
- Projets de découverte de nouvelles pratiques pour les professionnels, de valorisation des déchets en vue de voir émerger des projets liés à l'économie circulaire
- Projets de sensibilisation aux enjeux de la mer et de ses métiers
- Organisation et animation d'ateliers, de groupes de travail, de rencontres d'acteurs publics / privés
- Projets de création de services communs
- Partage d'expériences en matière de restauration et préservations d'espèces marines (crustacés...) et réalisation d'études

## Bénéficiaires éligibles

*Ci-dessous, exemple de formulation et de bénéficiaires, à adapter/compléter selon les fiches et choix locaux et la réglementation en vigueur*

Sont éligibles les personnes physiques ou morales, publiques ou privées, telles que :

- les collectivités territoriales et leurs groupements,
- les établissements publics,
- les GIP,
- les centres et instituts de recherche, d'enseignement et de formation,
- Etablissements sociaux et médico-sociaux
- les chambres consulaires
- les associations loi 1901,
- les entreprises
- les groupements de producteurs, GIE et organisations professionnelles

## Dépenses éligibles

*Ci-dessous, exemple de formulation et de dépenses, à adapter/compléter selon les fiches et choix locaux.*

Dépenses conformes au décret fixant les règles nationales d'éligibilité des dépenses dans le cadre des programmes cofinancés par les FESI dont notamment :

- Dépenses de personnel
- Coûts directs en lien avec l'opération, dont :
  - ✓ travaux
  - ✓ acquisition ou location de matériel,
  - ✓ frais de déplacement, d'hébergement, de restauration,
  - ✓ frais de communication, d'évènementiel,
  - ✓ prestations externes.
- Coûts indirects :
  - ✓ Un taux forfaitaire de 15 % des frais de personnel directs éligibles correspondant aux coûts indirects liés à l'opération (frais de fonctionnement internes à la structure).

## Dépenses non éligibles

Les coûts inéligibles sont ceux prévus dans le décret fixant les règles nationales d'éligibilité des dépenses dans le cadre des programmes cofinancés par les FESI, ainsi que ceux prévus dans le Règlement FEAMPA et dans le Document de Mise en Œuvre (DOMO) de l'OS 3.1.

*A compléter si souhait spécifique du territoire de dépenses inéligibles*

## Type de soutien

Subvention

## Lien avec d'autres réglementations

Les aides seront attribuées dans le cadre de la réglementation européenne et nationale en vigueur et le cas échéant, dans le respect du régime d'aides d'Etat applicable.

## Lien avec les démarches existantes et les autres mesures du FEAMPA

Les lignes de partage entre mesures du FEAMPA sont spécifiées dans le DOMO spécifique à l'OS 3.1.

*Préciser, le cas échéant, l'articulation prévue avec d'autres fonds européens.*

### Critères de sélection

Le processus de sélection des projets se traduira par une grille de sélection des projets, qui sera validée par l'instance de sélection en début de programmation

### Modalités de financement

*La modification, en cours de programmation, des valeur(s) définie(s) dans les lignes suivantes de la fiche action, nécessitera la signature d'un avenant puis une notification à la Région*

Enveloppe prévisionnelle	300 000 €
Taux maximum d'aide publique	Le taux <u>maximum</u> d'intensité d'aide publique est : - de 100% dans le cadre des projets de coopération
Autres financements envisagés	<i>Préciser ici, le cas échéant, la nature des autres financements pouvant intervenir en contrepartie publique nationale au FEAMPA</i>
Taux de cofinancement FEAMPA	50 %
Modalités spécifiques	Plancher d'aides publiques : 5 000 €. Plafond d'aides publiques : 200 000 €.

### Indicateurs de résultat

*Ils mesurent la réalisation concrète de la fiche action (indicateurs donnant lieu à des valeurs chiffrées, avec définition de valeurs cibles).*

Type d'indicateurs	Indicateurs	Cible
Résultat	Emplois créés	0
Résultat	Activités de coopération entre les parties prenantes	2
Résultat	Actions visant à améliorer la capacité de gouvernance	2
Résultat	Entités bénéficiant d'activités de promotion et d'information	2
Résultat	Actions visant à la restauration de la nature, à la conservation, à la protection des écosystèmes, à la biodiversité, à la santé et au bien-être	2

*A compléter éventuellement avec des indicateurs spécifiques*

<b>FEAMPA 2021-2027</b>	Pays de Morlaix
<b>Fiche action n° 6</b>	Animation et fonctionnement du programme
<b>Axes(s) stratégique(s) de rattachement</b>	Tous
<b>Objectif(s) opérationnel(s) de rattachement</b>	Tous

### Ressources humaines mobilisées (fonctions, nombres d'ETP, masse salariale correspondante)

Le rôle de l'animation et de la gestion du programme demeure central pour la bonne mise en œuvre de la stratégie du DLAL FEAMPA. Cela passe également par le développement d'une stratégie de communication pour rendre visible et opérationnel le programme.

Pour le bon déroulé du programme, il est ainsi prévu un minimum d'un ETP en charge de l'animation et de la gestion. La partie animation du programme visera notamment à :

- la création de groupes de travail spécifiques, des rencontres sur des thématiques ciblées
- Promouvoir le dispositif et organiser une communication sur le programme et la stratégie du Pays de Morlaix
- Rencontrer les porteurs de projet, les accompagner dans la rédaction de leur fiche-projet, s'assurer de la compatibilité des projets avec la stratégie, être leur référent jusqu'au conventionnement
- Organiser la commission mer et littoral
- Participer aux comités de suivi régionaux du FEAMPA
- Participer au suivi des engagements financiers et de la maquette financière, à la veille réglementaire, à l'évaluation

Le rôle de l'animateur sera ainsi central pour enclencher la dynamique et maintenir cette dernière en vue de favoriser l'émergence de projets. Sa mission dans le cadre du FEAMPA sera focalisée sur l'animation, tandis que la gestion sera assurée par la gestionnaire du Pays de Morlaix, dont les missions sont :

- Entrée de la fiche-projet dans le logiciel dédié
- Rédaction et envoi de l'accusé de réception de dossier
- Envoi des invitations de la CML et s'assurer du quorum
- Rédaction et envoi du courrier avis d'opportunité/avis définitif
- Réception du dossier et vérification des pièces constitutives d'un dossier après avis définitif
- Courriers de dossiers complet/incomplet
- Aide aux porteurs pour constituer le dossier de paiement
- Suivi des paiements
- Tableau d'évaluation des projets

### Organisation interne pour l'animation, la mise en œuvre et le suivi du programme DLAL FEAMPA

La distinction de la partie animation et de la partie gestion au sein de l'équipe technique s'est reposée sur l'articulation des tâches entre deux techniciens. Le processus d'évaluation et le retour des acteurs permet d'identifier un potentiel intéressant dans cette organisation mais sous-exploité. L'animation sur le GALPA a été moins ambitieuse qu'initialement prévue, en raison d'un manque de temps et d'ingénierie consacré, notamment sur la communication du programme. De même, le lien entre la gestion et l'animation a pu engendrer des difficultés pour les équipes techniques (éloignement géographique des structures, fonctionnement différent...). Cette programmation 2021-2027 sera l'occasion de réajuster cette organisation

La gestion du programme et l'équipe technique qui en est chargée pourra de plus s'appuyer sur un dense réseau territorial favorable à la détection de projets et une multitude de relais au sein des collectivités locales. Il pourra être fait appel tant aux techniciens du Pays de Morlaix (animateur du SAGE, chargée de mission Blue Valley, chargée de mission emploi/formation, mission patrimoine...) que des intercommunalités (chargés de financements des EPCI, services liés à l'environnement, au littoral...) afin de favoriser l'émergence de projets qui s'inscrivent dans la stratégie territoriale. Cela pourra également permettre de favoriser l'ouverture du dispositif à des porteurs de projet isolés non présents dans la CML.

L'équipe technique assurera également un suivi rigoureux auprès des différents porteurs de projets (conventionnement, paiement, échéances...), un accompagnement dans le montage des dossiers après passage en CML ainsi que des formations afin de donner les clés pour monter un dossier de cette envergure.

La réalisation de bilans réguliers (financiers, bilan annuel...) permettra de faire un retour tant à la CML qu'au service instructeur et facilitera in fine le processus d'évaluation.

### Pistes envisagées pour la communication

- Les médias numériques: vidéos, réseaux sociaux, sites Internet, newsletter,...
- La presse: articles réguliers des projets FEAMP dans la presse locale
- Les différentes instances: intervention dans les conseils communautaires, les assemblées générales des acteurs maritimes et diffusion d'informations via leurs canaux de communication (newsletters, sites Internet,...)
- Les relais territoriaux: tels les chambres consulaires, les élus communaux et communautaires en charge du maritime, les associations locales,....
- Des événements conviviaux : organiser des temps de rencontres conviviaux entre porteurs de projets pour présenter les projets financés, organisation de CML à différents endroits du territoire (lieux d'intérêt pour l'économie maritime, chez des porteurs de projet...)
- Auprès de la Commission mer et littoral: prendre le temps de réaliser régulièrement un point d'avancement des projets financés
- Réalisation d'une plaquette d'information

### Autres actions, prestations envisagées (évaluation...)

- Animation (conférences, tables-rondes)
- Évaluation
- Coopération interterritoriale et transnationale
- Formations

### Bénéficiaires éligibles

La structure porteuse :

- Le GALPA du Pays de Morlaix

### Dépenses éligibles

Dépenses conformes au décret fixant les règles nationales d'éligibilité des dépenses dans le cadre des programmes cofinancés par les FESI dont notamment :

- Dépenses de personnel
- Coûts directs en lien avec l'opération, dont :
  - ✓ acquisition ou location de matériel,
  - ✓ frais de déplacement, d'hébergement, de restauration,
  - ✓ frais de communication, d'évènementiel,
  - ✓ prestations externes.
- Coûts indirects :
  - ✓ Un taux forfaitaire de 25% des frais de personnel directs éligibles couvrant tous les coûts afférents à l'animation des GALPA.

### Dépenses non éligibles

Les coûts inéligibles sont ceux prévus dans le décret fixant les règles nationales d'éligibilité des dépenses dans le cadre des programmes cofinancés par les FESI, ainsi que ceux prévus dans le Règlement FEAMPA et dans le Document de Mise en Œuvre (DOMO) de l'OS 3.1.

### Type de soutien

Subvention

### Lien avec d'autres réglementations

Les aides seront attribuées dans le cadre de la réglementation européenne et nationale en vigueur et le cas échéant, dans le respect du régime d'aides d'Etat applicable.

### Modalités de financement

*La modification, en cours de programmation, des valeur(s) définie(s) dans les lignes suivantes de la fiche action, nécessitera la signature d'un avenant puis une notification à la Région*

Enveloppe prévisionnelle	620 000 €
Taux maximum d'aide publique	Le taux <u>maximum</u> d'intensité d'aide publique est : - de 80% dans le cadre de l'ingénierie des GALPA
Autres financements envisagés	
Taux de cofinancement FEAMPA	40 %
Modalités spécifiques	

### Indicateurs de résultat

Type d'indicateurs	Indicateurs	Cible
Résultat	Nombre de dossiers programmés	6
Résultat	Emplois créés et/ou maintenus	De 1 à 1,5 ETP
Résultat	Commissions mer et littoral organisées	12
Résultat	Nombre d'actions de communication	5

## Annexe 5 - Gouvernance

- Proposition de composition du GALPA, qui pourra être amenée à évoluer

### Représentants du collège public avec droit de vote :

Structure	Titulaire	Suppléant
Pays de Morlaix		
Morlaix Communauté		
Morlaix Communauté		
Haut-Léon Communauté		
SAGE Léon-Trégor		
CC Pays de Landivisiau		
Station Biologique de Roscoff		

### Représentants du collège privé avec droit de vote :

Structure	Titulaire	Suppléant
Comité Départemental des Maritimes et Élevages Marins du Finistère		
Comité Régional de la Conchyliculture Bretagne Nord		
Comité Régional de la Conchyliculture Bretagne Nord		
Syndicats des récoltants professionnels d'algues de rives de Bretagne		
Association Bretonne des Acheteurs des Produits de la Pêche		
Représentant de la filière piscicole		
CCI MBO - Section Morlaix		
Conseil de Développement		
Un représentant d'une association environnementale		

**Membres invités avec voix consultative :** Direction Départementale des Territoires et de la Mer, Région Bretagne (autorité de gestion et cofinanceur), Département du Finistère,

## Annexe 6 - Budget

► Projet de maquette financière envisagée

Fiche-action	Contrepartie nationale envisagée	Montant FEAMPA sollicité	Contribution privée estimée	Total
1- Valoriser les productions et métiers maritimes du Pays de Morlaix	300 000€	300 000€	120 000€	720 000€
2- Accompagner et soutenir les filières bleues du territoire	350 000€	350 000€	140 000€	840 000€
3- Sensibiliser, connaître et gérer durablement la biodiversité et les milieux marins	400 000€	400 000€	160 000€	960 000€
4- Développer une cohabitation raisonnée du littoral et anticiper les changements climatiques	250 000€	250 000€	100 000€	600 000€
Coopération	150 000€	150 000€		300 000€
Animation/Gestion	250 000€	250 000€	120 000€	620 000€
<b>TOTAL</b>	<b>1 700 000€</b>	<b>1 700 000€</b>	<b>640 000€</b>	<b>4 040 000€</b>



Saint-Pol-de-Léon, le 31 mars 2022

Le Président de Haut-Léon  
Communauté

à

Monsieur Jean-Paul Vermot  
Président du PETR Pays de Morlaix  
Cci – aéroport – CS 27939  
29600 Morlaix

**Objet :** Lettre de soutien à la candidature du Pays de Morlaix pour le Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture 2021-2027

**Référence :** JE / DA / VG / GLM / ND / PE

**Affaire suivie par :** Pôle stratégie et prospective  
EUZEN Pauline  
☎ : 02 98 69 10 44  
Courriel : [revitalisation@hlc.bzh](mailto:revitalisation@hlc.bzh)

Monsieur Le Président,

Le déploiement du Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche pour la période 2014-2020 a été l'occasion de fédérer les forces vives du Pays de Morlaix autour des enjeux locaux de la filière « mer ».

Le Pays de Morlaix est le **5<sup>ème</sup> bassin d'emplois maritimes en Bretagne**. L'économie maritime du Pays de Morlaix concerne plus de **4 600 emplois** soit près d'un emploi sur dix. Le lancement par la Région Bretagne d'un nouvel appel à candidature dans le cadre du **FEAMPA 2021-2027** constitue une opportunité à saisir afin de **pérenniser et consolider les activités de notre territoire** mais aussi d'en orienter la trajectoire en vue de renforcer une économie bleue durable.

La concertation mise en place a été l'occasion de définir les enjeux et axes stratégiques priorités par les acteurs du Pays de Morlaix :

- Valoriser les productions et métiers maritimes,
- Préserver la biodiversité et les milieux de production et favoriser leur connaissance,
- Soutenir le développement des filières du territoire,
- Anticiper le changement climatique et la planification de l'espace.

La candidature du Pays de Morlaix s'avère pertinente au vu de la richesse des activités maritimes présentes mais aussi du périmètre de ce dernier. Le Pays de Morlaix recouvre un territoire vécu par ses habitants, qui correspond au périmètre de l'ancien quartier maritime de Morlaix mais aussi à son actuelle zone d'emploi.

L'animation du réseau partenarial est un atout pour mettre en lien les différents acteurs et initiatives existantes.

**Haut-Léon Communauté s'associe pleinement à la candidature FEAMPA 2021-2027 du Pays de Morlaix. Notre territoire est en prise directe avec le monde maritime et les enjeux de demain** tant d'un point de vue de l'économie maritime (diversification des filières ; monde de la pêche et de l'aquaculture...) que de l'environnement (préservation des ressources et de biodiversité ; impact du climat sur nos côtes et nos océans ; pollutions ...). Par ailleurs, **le territoire d'Haut-Léon Communauté est particulièrement connu dans le domaine de la recherche** (station biologique), spécificité intéressante pour la Bretagne afin de connaître et anticiper les enjeux de demain dans le domaine maritime.

Dans ce cadre, nous souhaitons traduire notre engagement dans cette candidature et surtout notre soutien à cette démarche avec les acteurs du Pays de Morlaix par le portage et le soutien de projets concrets dont certains sont d'ores et déjà identifiés à ce jour :

- **Pour valoriser les productions et métiers maritimes :**
  - Développement des cafés de l'emploi dédiés aux métiers maritimes en lien avec le Pays de Morlaix ;
  - Développement des actions auprès des écoles pour faire connaître les métiers maritimes ;
  - Maintien des métiers maritimes sur le territoire et faire face aux enjeux de demain ;
  - Accompagnement de porteurs de projets pour de la vente direct sur l'ensemble du territoire ;
  - Ouverture des entreprises pour faire découvrir leurs produits (exemples : entreprise de transformation des algues ; la criée de Roscoff ; ...) ;
  - Création d'un nouveau bâtiment à Roscoff permettant d'héberger les fonctions suivantes : gare maritime, bureau du port, espace commercial permettant de mettre en valeur les produits locaux auprès des passagers, et un espace de vente directe de la pêche ainsi qu'une réhabilitation de la gare maritime sur ile de batz ;
- **Préserver la biodiversité et les milieux de production et favoriser leur connaissance**
  - Poursuite des travaux pour limiter l'impact des pollutions sur les milieux ;
  - Travail de coordination sur la qualité de l'eau ;
  - Sensibilisation du public au milieu marin notamment via les différentes actions menées par la maison des dunes ;
  - Connaissance et suivi de la biodiversité ;
  - Mise en œuvre d'une recherche appliquée (CNRS) pour anticiper les changements climatiques en lien avec les filières maritimes (pêche ; algues ; ...)
- **Soutenir le développement des filières du territoire**
  - Implantation d'entreprises sur notre territoire ;
  - Soutien au développement des filières (Algues ; Mer & Santé ; ...)
  - Développement du Campus mondial de la mer « Blue Valley »
- **Anticiper le changement climatique et la planification de l'espace**

- Travaux et surveillance des ouvrages : mise en œuvre d'un PAPI submersion marine ;
- Culture du risque sur le territoire : animation et actualisation des Plan Communaux de Sauvegarde (voir un plan intercommunal de sauvegarde).
- Mise en place d'un observatoire du trait de côte sur Haut-Léon Communauté ;
- Travaux de protection des dunes littorales
- Travaux de rénovation du port de l'Île de Sieck - SANTEC (infrastructure)
- Réhabilitation de la cale - Saint-Pol-De-Léon (infrastructure)

L'animation du FEAMPA 2021-2027 fera émerger d'autres projets en lien avec l'ensemble des acteurs locaux.

Toutefois, j'attire également votre attention sur l'économie bleue au sens large regroupant le tourisme littoral, le nautisme, le transport maritime... Ces points sont également importants pour notre économie locale.

Je vous prie de croire **Monsieur le Président** du Pays de Morlaix, en notre **détermination** à participer aux côtés des autres forces vives du Pays de Morlaix à œuvrer en faveur d'une économie bleue durable et pérenne.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

  
Haut-Léon  
Communauté  
Jacques EDERN, Président

**Le Président,  
Jacques EDERN**



**Monsieur Jean-Paul VERMOT**  
**Président du PETR Pays de Morlaix**  
CCI  
Aéroport  
CS 27939  
29600 MORLAIX

N/Réf :  
2022/04-159/HB-RW  
Objet :

Landivisiau,  
le 4 avril 2022

Lettre de soutien à la candidature du Pays de Morlaix pour le Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture 2021-2027

Monsieur le Président,

Le déploiement du Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche sur la période 2014-2020 a été l'occasion de fédérer les forces vives du Pays de Morlaix autour des enjeux locaux de la filière « mer ».

L'économie maritime du Pays de Morlaix concerne plus de 4 600 emplois, soit près d'un emploi sur dix. Le lancement par la Région Bretagne d'un nouvel appel à candidature dans le cadre du FEAMPA 2021-2027 constitue une opportunité à saisir afin de pérenniser les activités de notre territoire mais aussi d'en orienter la trajectoire en vue de renforcer une économie bleue durable.

La concertation mise en place a été l'occasion de définir les enjeux et axes stratégiques prioritaires par les acteurs du Pays de Morlaix :

- Valoriser les productions et métiers maritimes,
- Préserver la biodiversité et les milieux de production et favoriser leur connaissance,
- Soutenir le développement des filières du territoire,
- Anticiper le changement climatique et la planification de l'espace.

La candidature du Pays de Morlaix s'avère pertinente au vu de la richesse des activités maritimes présentes mais aussi du périmètre de ce dernier. Le Pays de Morlaix recouvre un territoire vécu par ses habitants, qui correspond au périmètre de l'ancien quartier maritime de Morlaix mais aussi à son actuelle zone d'emploi.

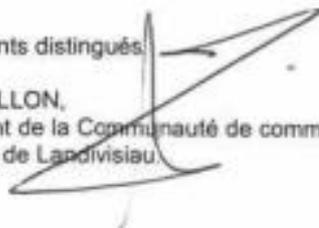
L'animation du réseau partenarial est un atout pour mettre en lien les différents acteurs et initiatives existantes.

Dans ce cadre, nous souhaitons traduire notre engagement dans cette candidature et surtout notre soutien à cette démarche des acteurs du Pays de Morlaix par le portage et le soutien de projets concrets dont certains sont d'ores et déjà identifiés à ce jour.

Soyez assuré, Monsieur le Président, de notre détermination à participer aux côtés des autres forces vives du Pays de Morlaix pour œuvrer en faveur d'une économie bleue durable et pérenne.

Et veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Henri BILLON,  
Président de la Communauté de communes  
du Pays de Landivisiau.



CDPMEM  
22 avenue du Rouillen  
29500 ERGUE GABERIC



Monsieur Jean-Paul Vermot  
Président  
PETR Pays de Morlaix  
Cci – aéroport – CS 27939  
29600 Morlaix

**Objet :** Lettre de soutien à la candidature du Pays de Morlaix pour le Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture 2021-2027

Monsieur le Président,

Le déploiement du Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche pour la période 2014-2020 a été l'occasion de fédérer les forces vives du Pays de Morlaix autour des enjeux locaux de la filière « mer ».

L'économie maritime du Pays de Morlaix concerne plus de 4 600 emplois soit près d'un emploi sur dix. Le lancement par la Région Bretagne d'un nouvel appel à candidature dans le cadre du FEAMPA 2021-2027 constitue une opportunité à saisir afin de pérenniser les activités de notre territoire mais aussi d'en orienter la trajectoire en vue de renforcer une économie bleue durable.

La concertation mise en place a été l'occasion de définir les enjeux et axes stratégiques prioritaires par les acteurs du Pays de Morlaix :

- Valoriser les productions et métiers maritimes,
- Préserver la biodiversité et les milieux de production et favoriser leur connaissance,
- Soutenir le développement des filières du territoire,
- Anticiper le changement climatique et la planification de l'espace.

La candidature du Pays de Morlaix s'avère pertinente au vu de la richesse des activités maritimes présentes mais aussi du périmètre de ce dernier. Le Pays de Morlaix recouvre un territoire vécu par ses habitants, qui correspond au périmètre de l'ancien quartier maritime de Morlaix mais aussi à son actuelle zone d'emploi.

L'animation du réseau partenarial est un atout pour mettre en lien les différents acteurs et initiatives existantes.

Je vous prie de croire Monsieur le Président, en notre détermination à participer aux côtés des autres forces vives du Pays de Morlaix à œuvrer en faveur d'une économie bleue durable et pérenne.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

CALVEZ Yannick  
Comité Départemental de Pêche Maritime  
et des Elevages du Finistère  
22 Avenue du Rouillen  
29500 ERGUE GABERIC  
02.98.10.58.09 / cdpmem29@gmail.com  
Siret: 539 198 515 00022

Morlaix, le 1er avril 2022

**Monsieur Jean-Paul Vermot**  
**Président**  
**PETR Pays de Morlaix**  
**Cci – aéroport – CS 27939**  
**29600 Morlaix**

**Objet :** Lettre de soutien à la candidature du Pays de Morlaix pour le Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture 2021-2027

Monsieur le Président,

Le déploiement du Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche pour la période 2014-2020 a été l'occasion de fédérer les forces vives du Pays de Morlaix autour des enjeux locaux de la filière « mer ».

L'économie maritime du Pays de Morlaix concerne plus de 4 600 emplois soit près d'un emploi sur dix. Le lancement par la Région Bretagne d'un nouvel appel à candidature dans le cadre du FEAMPA 2021-2027 constitue une opportunité à saisir afin de pérenniser les activités de notre territoire mais aussi d'en orienter la trajectoire en vue de renforcer une économie bleue durable.

La concertation mise en place a été l'occasion de définir les enjeux et axes stratégiques priorités par les acteurs du Pays de Morlaix :

- Valoriser les productions et métiers maritimes,
- Préserver la biodiversité et les milieux de production et favoriser leur connaissance,
- Soutenir le développement des filières du territoire,
- Anticiper le changement climatique et la planification de l'espace.

La candidature du Pays de Morlaix s'avère pertinente au vu de la richesse des activités maritimes présentes mais aussi du périmètre de ce dernier. Le Pays de Morlaix recouvre un territoire vécu par ses habitants, qui correspond au périmètre de l'ancien quartier maritime de Morlaix mais aussi à son actuelle zone d'emploi.

L'animation du réseau partenarial est un atout pour mettre en lien les différents acteurs et initiatives existantes.

Dans ce cadre, nous souhaitons traduire notre engagement dans cette candidature et surtout notre soutien à cette démarche des acteurs du Pays de Morlaix par le portage et le soutien de projets concrets dont certains sont d'ores et déjà identifiés à ce jour :

- Maison de la baie dédiée notamment à l'ostréculture
- Valorisation des produits de la baie de Morlaix
- Identification des points de vente directe

Je vous prie de croire Monsieur le Président, en notre détermination à participer aux côtés des autres forces vives du Pays de Morlaix à œuvrer en faveur d'une économie bleue durable et pérenne.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président du CRCBN

**SYLVAIN CORNEE**



Copie : SORM

**Monsieur Jean-Paul Vermot**  
**Président**  
PETR Pays de Morlaix  
Cci – aéroport – CS 27939  
29600 Morlaix

N/réf: L04.300.2022.JL/JRC

Quimper, le 5 avril 2022

**Objet : Lettre de soutien à la candidature du Pays de Morlaix pour le Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture 2021-2027**

*Monsieur Le Président,*

Le déploiement du Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche pour la période 2014-2020 a été l'occasion de fédérer les forces vives du Pays de Morlaix autour des enjeux locaux de la filière « mer ».

L'économie maritime du Pays de Morlaix concerne plus de 4 600 emplois soit près d'un emploi sur dix.

Le lancement par la Région Bretagne d'un nouvel appel à candidature dans le cadre du FEAMPA 2021-2027 constitue une opportunité à saisir afin de pérenniser les activités de notre territoire mais aussi d'en orienter la trajectoire en vue de renforcer une économie bleue durable.

La concertation mise en place a été l'occasion de définir les enjeux et axes stratégiques prioritaires par les acteurs du Pays de Morlaix :

- Valoriser les productions et métiers maritimes,
- Préserver la biodiversité et les milieux de production et favoriser leur connaissance,
- Soutenir le développement des filières du territoire,
- Anticiper le changement climatique et la planification de l'espace.

La candidature du Pays de Morlaix s'avère pertinente au vu de la richesse des activités maritimes présentes mais aussi du périmètre de ce dernier. Le Pays de Morlaix recouvre un territoire vécu par ses habitants, qui correspond au périmètre de l'ancien quartier maritime de Morlaix mais aussi à son actuelle zone d'emploi.

L'animation du réseau partenarial est un atout pour mettre en lien les différents acteurs et initiatives existantes.

Je vous prie de croire Monsieur le Président, en notre détermination à participer aux côtés des autres forces vives du Pays de Morlaix à œuvrer en faveur d'une économie bleue durable et pérenne.

Je vous prie d'agréer, *Monsieur Le Président*, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

**M. Jean-René CADALEN**  
Président





CNRS • SORBONNE UNIVERSITÉ  
**Station Biologique  
de Roscoff**

Catherine Boyen  
Directrice de la Station Biologique de Roscoff  
Place Georges Teissier  
29 680 Roscoff

Monsieur Jean-Paul Vermot  
Président  
PETR Pays de Morlaix  
CCI- aéroport – CS 27939  
29600 Morlaix

Roscoff, le 16 avril 2019

**Objet :** Lettre de soutien à la candidature du Pays de Morlaix pour le Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture 2021-2027

Monsieur le Président,

Le déploiement du Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche pour la période 2014-2020 a été l'occasion de fédérer les forces vives du Pays de Morlaix autour des enjeux locaux de la filière « mer ».

L'économie maritime du Pays de Morlaix concerne plus de 4 600 emplois soit près d'un emploi sur dix. Le lancement par la Région Bretagne d'un nouvel appel à candidature dans le cadre du FEAMPA 2021-2027 constitue une opportunité à saisir afin de pérenniser les activités de notre territoire mais aussi d'en orienter la trajectoire en vue de renforcer une économie bleue durable.

La concertation mise en place a été l'occasion de définir les enjeux et axes stratégiques prioritaires par les acteurs du Pays de Morlaix :

- Valoriser les productions et métiers maritimes,
- Préserver la biodiversité et les milieux de production et favoriser leur connaissance,
- Soutenir le développement des filières du territoire,
- Anticiper le changement climatique et la planification de l'espace.

La candidature du Pays de Morlaix s'avère pertinente au vu de la richesse des activités maritimes présentes mais aussi du périmètre de ce dernier. Le Pays de Morlaix recouvre un territoire vécu par ses habitants, qui correspond au périmètre de l'ancien quartier maritime de Morlaix mais aussi à son actuelle zone d'emploi.



CNRS • SORBONNE UNIVERSITÉ

Station Biologique  
de Roscoff

L'animation du réseau partenarial est un atout pour mettre en lien les différents acteurs et initiatives existantes.

Dans ce cadre, nous souhaitons traduire notre engagement dans cette candidature et surtout notre soutien à cette démarche des acteurs du Pays de Morlaix par le portage et le soutien de projets concrets dont certains sont d'ores et déjà identifiés à ce jour :

- Favoriser les initiatives de diversification des activités par la mise en place de nouvelles productions (Aquaculture multitrophique intégrée, algoculture)
- Poursuivre et capitaliser sur le projet Blue Valley et autres projets innovants liés à la valorisation des ressources marines (biotechnologies bleues)
- Education et sensibilisation à la biodiversité et aux écosystèmes marins
- Comprendre l'impact de l'acidification des océans sur les activités économiques du Pays de Morlaix
- Connaître et préserver les zones de reproduction des espèces

Je vous prie de croire Monsieur le Président, en notre détermination à participer aux côtés des autres forces vives du Pays de Morlaix à œuvrer en faveur d'une économie bleue durable et pérenne.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Directrice de la Station Biologique de Roscoff

Catherine BOYEN

